

RAPPORT D'ACTIVITES

2022

MEDOC
ATLANTIQUE

— Communauté de Communes —

De l'estuaire à l'océan !



LA R EGLEMENTATION

L'article L5211-39 du code général des collectivités territoriales, impose aux collectivités intercommunales un devoir de transparence auprès des élus communautaires et municipaux par la rédaction d'un rapport d'activités de l'année écoulée.

Le Président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité de l'établissement accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement. Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique, au cours de laquelle les représentants de la commune à l'organe délibérant de l'EPCI sont entendus. Le Président peut être entendu, à sa demande, par le conseil municipal de chaque commune membre ou à la demande de ce dernier.

Les représentants de la commune rendent compte au moins deux fois par an au conseil municipal de l'activité de l'établissement public de coopération intercommunale.

LE SOMMAIRE

Présentation de la CdC

- ✓ Le territoire page 7
- ✓ Les instances communautaires page 8
- ✓ Les domaines de compétences page 9
- ✓ L'organigramme page 10

Développement Economique

- ✓ Zones d'activités page 13
- ✓ Aides aux entreprises page 24
- ✓ Tourisme page 25
- ✓ Aquaculture – Ostréiculture page 32

Sécurité des Plages

- ✓ Recrutement page 37
- ✓ Analyse de sauvetage page 38

Aménagement du Territoire

- ✓ Aménagement durable des stations page 45
- ✓ Travaux réalisés sur le patrimoine communautaire page 52
- ✓ Acquisition de matériel page 59

Marchés Publics

- ✓ Attribution des marchés page 61
- ✓ Avenants page 64

Urbanisme

- ✓ S.C.O.T page 67
- ✓ G.N.A.U page 70
- ✓ Traitement et instruction des dossiers page 71

Environnement

- ✓ GEMAPI : Lutte contre l'érosion page 75
- ✓ GEMAPI : Lutte contre les inondations page 90
- ✓ Gestion des moustiques page 97

Service de l'Enfance

- ✓ La Convention Territoriale Globale (CTG) page 104
- ✓ Les Activités du Relais Petite Enfance (RPE) page 105
- ✓ Service LAEP itinérant page 113

Finances

- ✓ Participations financières page 123
- ✓ Budgets page 124

Ressources Humaines

- ✓ Les effectifs page 129

LE MOT DU PRESIDENT



L'activité de l'année 2022 aura été indéniablement impacté par la crise ukrainienne et ses conséquences sur l'économie mondiale, les feux de forêt de l'été, ainsi que par une véritable spirale inflationniste liée à la flambée des prix énergétiques et des matières premières.

Dans cette conjoncture tout à fait particulière, les collectivités territoriales et les établissements publics de coopération intercommunale doivent faire face à un effet « ciseaux » sur leur ressources financières, dès lors que le coût total des dépenses augmente beaucoup plus vite que la dynamique des recettes, sous le coup de l'inflation, de l'ordre de 20 %.

A l'instar des ménages, et malgré les dispositifs d'accompagnement décidés par le gouvernement, la communauté de communes a procédé à des arbitrages, revu ses prévisions de dépenses initiales à la baisse, voire reporter certaines opérations, au regard de l'inflation des prix.

Cependant, ce pragmatisme collectif nous a permis de continuer les programmes engagés en matière de services à la population (ouverture du **Lieu d' Accueil Enfants Parents**), de gestion des risques naturels (érosion/inondations), de développement économique et touristique, d'infrastructures routières et numériques, sans porter atteinte à l'équilibre financier de la communauté de communes.

Malgré cette conjoncture économique et financière, l'action communautaire reste guidée par une seule motivation : **garder le cap d'un développement raisonné et durable au service des habitants du territoire.**

Présentation de la CdC

LE TERRITOIRE

14 communes réparties sur plus de 1 035 km², la population totale est de 29 015 habitants.

COMMUNES	2020	2021	2022
Carcans	2 247	2 454	2 418
Grayan et L'Hôpital	1 540	1 509	1 486
Hourtin	3 506	3 880	3 813
Jau Dignac et Loirac	999	967	957
Lacanau	5 082	5 142	5 070
Le Verdon sur Mer	1 342	1 337	1 337
Naujac sur Mer	1 090	1 106	1 083
Queyrac	1 382	1 382	1 367
Saint Vivien de Médoc	1 813	1 815	1 791
Soulac sur Mer	2 811	2 850	2 941
Talais	749	771	764
Valeyrac	548	549	539
Vendays-Montalivet	2 445	2 447	2 410
Vensac	986	1 034	1 017
TOTAL	28 560 habitants	29 264 habitants	29 015 habitants

LES INSTANCES COMMUNAUTAIRES

Le bureau assiste le Président, dans ses fonctions et examine les projets de délibération soumis au vote lors du conseil communautaire.

Le conseil communautaire est composé de 38 membres. Le Président appelle au vote de chaque point inscrit à l'ordre du jour.

Les séances du conseil communautaire sont publiques. Au cours de l'année 2022, les élus communautaires se sont réunis à 6 reprises en formation ordinaire, pour évoquer la gestion des affaires courantes, donnant lieu à l'adoption de 184 délibérations.

Carcans

- ✓ Patrick MEIFFREN, Maire
- ✓ Catherine ROBINEAU, titulaire
- ✓ Thierry DESPREZ, titulaire

Grayan-et-L'Hôpital

- ✓ Florence LEGRAND, Maire
- ✓ Frédéric QUILLET, titulaire

Hourtin

- ✓ Jean-Marc SIGNORET, Maire
- ✓ Catherine GIANNORSI, titulaire
- ✓ Stéphane MARGALEF, titulaire
- ✓ Karine FORGERON, titulaire
- ✓ Christian BOURNIGAL, titulaire

Jau-Dignac-et-Loirac

- ✓ Christian BOURA, Maire
- ✓ Patrick BURAN, titulaire

Lacanau

- ✓ Laurent PEYRONDET, Maire
- ✓ Pascale MARZAT, titulaire
- ✓ Hervé CAZENAVE, titulaire
- ✓ Alexia BACQUEY, titulaire
- ✓ Adrien DEBEVER, titulaire
- ✓ Jean-Yves MAS, titulaire

Le Verdon-sur-Mer

- ✓ Jacques BIDLUN, Maire
- ✓ Christine GRASS, titulaire

Naujac-sur-Mer

- ✓ Yves BARREAU, Maire
- ✓ Chantal PARISE, titulaire

Queyrac

- ✓ Véronique CHAMBAUD, Maire
- ✓ Dominique PATRAS, titulaire

Saint-Vivien-de-Médoc

- ✓ Jean-Pierre DUBERNET, Maire
- ✓ Marie-Hélène GIRAL, titulaire
- ✓ Jean-Marie REVAILLER, titulaire

Soulac-sur-Mer

- ✓ Xavier PINTAT, Maire
- ✓ Evelyne MOULIN, titulaire
- ✓ Bernard LOMBRIL, titulaire
- ✓ Marie-Dominique DUBOURG, titulaire

Talais

- ✓ Franck LAPORTE, Maire
- ✓ Bernard VILLENEUVE, suppléant

Valeyrac

- ✓ Jean-Louis BRETON, Maire
- ✓ Dominique JOANNON, suppléante

Vendays-Montalivet

- ✓ Tony TRIJOULET, titulaire
- ✓ Valérie DA COSTA OLIVEIRA, titulaire
- ✓ Jean-Marie BERTET, titulaire

Vensac

- ✓ Jean-Luc PIQUEMAL, Maire
- ✓ Liliane DUBOIS, titulaire

LES DOMAINES DE COMPETENCES

Développement économique:

- ❖ Stratégie de développement économique et touristique.
- ❖ Création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activités industrielles, commerciales et portuaires.
- ❖ Développement aquacole, ostréicole et piscicole.

Aménagement du territoire :

- ❖ Itinéraire douce
- ❖ Création, aménagement et entretien de la voirie, des espaces communautaires et gestion des aires d'accueil

Gemapi:

- ❖ Gestion et aménagement du littoral océanique et estuarien.
- ❖ Défense et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques.
- ❖ Entretien et aménagement des marais, rivières et lacs.
- ❖ Sécurité et accès des plages.

Urbanisme et services techniques:

- ❖ Instruction des dossiers d'urbanisme.
- ❖ SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale)
- ❖ GNAU (Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme)

Vie sociale et service jeunesse/enfance:

- ❖ Soutien et accompagnement aux initiatives, aux événements et manifestations du territoire et du Médoc.
- ❖ Gestion de la mobilité sur le territoire (transports, pistes cyclables, chemins de randonnées)
- ❖ Aménagement, promotion, amélioration des services et des conditions d'accueil des ports.
- ❖ Surveillance des plages.
- ❖ Service à l'enfance et à la jeunesse.

Finances:

- ❖ Participation aux frais de fonctionnement de certaines structures.
- ❖ Déclaration et recouvrement de la taxe de séjour.
- ❖ Soutien financier aux communes pour des manifestations et fêtes communales.

L'ORGANIGRAMME

Xavier PINTAT
Le Président

Frédéric BOUDEAU
Directeur Général des Services
Direction Générale des Services – RESPONSABLE ADMINISTRATIF
Service juridique et commande publique – RH et Finances

Isabelle CARON
Assistante de Direction
Secrétariat - Accueil du public
Service courrier - Gestion des assemblées

Claire JUSSEAUME
Responsable des marchés publics

Sophie LAGARDE
Directrice Adjointe des Services
Directrice Pôle Développement Économique – DEV ECO Tourisme Accueil du Public sur Bande côtière / Responsable administratif Zone Sud
Développement économique, tourisme et relation avec l'OTI, plan/plages, surveillance des plages, schéma de développement économique et touristique, commercialisation des zones d'activités économiques, collecte taxe de séjour

POLE TECHNIQUE SERVICES TECHNIQUES
Frédéric RONZIER
Responsable (GEMAPI, VRD, bâtiment, gestion et aménagement bande côtière)

POLE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
Rémy BELLOC
Développeur économique
Elvire GENET
Assistante de gestion administrative

SÉCURITÉ DES PLAGES
Guillaume COUNILH
Coordonnateur
Régis THELIER
Agent des services techniques

DÉCLARATION ET RECOUVREMENT TAXE DE SÉJOUR
Sophie GIRAUD
Régisseur
Virginie PUPPO
Sous-régisseur

SECRETARIAT ET ACCUEIL DU PUBLIC CARCANS
Elvire GENET
Agent chargé du secrétariat et de l'accueil du public

TRANSPORT SCOLAIRE
Sophie GIRAUD
Elvire GENET
Agents chargés du transport scolaire collèves

DÉMOUSTICATION
Denis DUBEDAT
Jonathan CLEMENCEAU
Agents de service démoüstication

DIVISION BATIMENTS (bâtiments administratifs, BIT et postes de secours)
Fanny DOS SANTOS
Contrôleur de travaux
Régis THELIER
Agent des services techniques

SERVICE GEMAPI
Vincent MAZEIRAUD
Chargé de mission « Gestion et aménagement du littoral océanique et estuarien »
Jérôme TARTARE
Maude BIGUENET
Théo ECHAFI
Chargés de mission « Hydraulique fluviale et maritime »
Romain LE BORGNE
Contrôleur de travaux
Jonathan CLEMENCEAU
Agent SIG
Aurélié RIVERA
Assistante de gestion administrative

DIVISION VRD
Fanny DOS SANTOS
Romain LE BORGNE
Contrôleurs de travaux
ENTRETIEN DES ESPACES COMMUNAUTAIRES
Thomas DUBERNET
Nicolas COUGRAND
Yannick WINTERSTEIN
Thomas CESARI
Alain ROULEAU
Régis THELIER
Bryan WINTERSTEIN
Agents des services techniques
SECRETARIAT
Sandra SORES
Assistante de gestion administrative

SERVICE URBANISME
Didier TURBEL
Joséphine GAGNE
Camille NOUAILLANT
Instructeurs droit des sols
Virginie PUPPO
Assistante de gestion administrative

RELAIS PETITE ENFANCE
Florence CLUZEAU-BON
Animatrice Nord
Jessey MOREAU
Animatrice Sud
Alizée POUGNAULT
Apprentie EJE
L.A.E.P.
Maryse BONNOT
Accueillante LAEP
Elvire GENET
Caroline MINVIELLE
Remplaçantes LAEP

COMPTABILITÉ
Magalie COUSTILLAS
Assistante gestion comptable
RESSOURCES HUMAINES
Stéphanie BONNEFOI
Assistante ressources humaines
Pauline RIBEIRO DOS SANTOS
Assistante carrières paie

Développement économique

LES ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES

Dans le cadre de l'exercice de sa compétence développement économique, la Communauté de Communes Médoc Atlantique poursuit **plusieurs objectifs principaux en matière de ZAE Intercommunales et d'action de développement économique**, déclinés dans son **Schéma de Développement Economique**.

La **Communauté de Communes Médoc Atlantique** est compétente pour la création, l'aménagement, l'entretien et la gestion des zones d'activités économiques intercommunales.

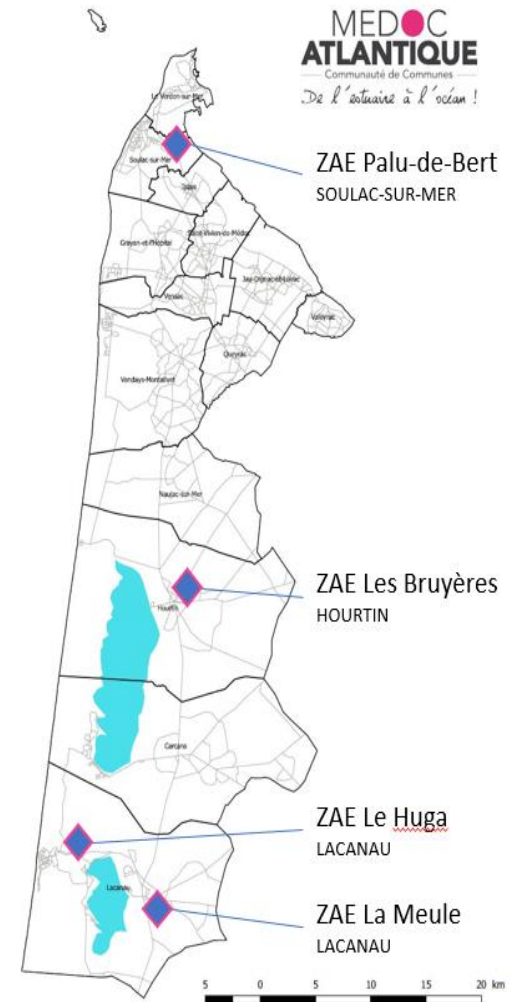
Elle s'engage à favoriser l'implantation et le développement des entreprises avec la **mise en œuvre de l'axe 3 de son schéma Développement économique = Les disponibilités foncières pour l'économie productive** (l'occupation du foncier économique, l'accueil des entreprises et des porteurs de projets).

4 ZAE intercommunales :

- ZAE de la Meule et ZAE du Huga à Lacanau
- ZAE des Bruyères à Hourtin
- ZAE Palu de Bert Est à Soulac-sur-Mer

2 projets en cours :

- ZAE du Guadet à Queyrac
- ZAE Garriga Est à Lacanau



Réalisation d'un guide d'acquisition et d'une fiche d'implantation

Dans le cadre de la mise en œuvre d'une stratégie globale d'accueil des entreprises, la Communauté de Communes a réalisé **un guide d'acquisition** et **une fiche d'implantation** à destination de tout candidat à l'achat d'un terrain sur une ZAE intercommunale, pour un accompagnement direct des entreprises et des porteurs de projet au-delà de l'aménagement et de la viabilisation des terrains.

Ce guide d'acquisition présente les **différentes étapes nécessaires à l'achat d'un terrain sur une ZAE intercommunale** : lots disponibles, caractéristiques techniques de l'implantation et procédure à suivre pour l'implantation.

Nos OBJECTIFS

- Conserver les activités et les développer
- Maintenir et créer de l'emploi sur le territoire
- Renforcer le tissu économique et le diversifier.

De l'étude du projet par le service développement économique à l'implantation de l'entreprise



MEDOC ATLANTIQUE
Communauté de Communes
De l'estuaire à l'océan!

EXTENSION ZAE DE LA MEULE - DEMANDE D'ACQUISITION DE TERRAIN

FICHE DE PRESENTATION DE L'ENTREPRISE ET DU PROJET D'IMPLANTATION

INFORMATIONS GENERALES

Nom de l'entreprise : _____

Secteur d'activité (joindre si possible une plaquette commerciale) : _____

Adresse de l'établissement : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Site internet : _____

Nom/ prénom du dirigeant : _____

Téléphone : _____

E-mail : _____

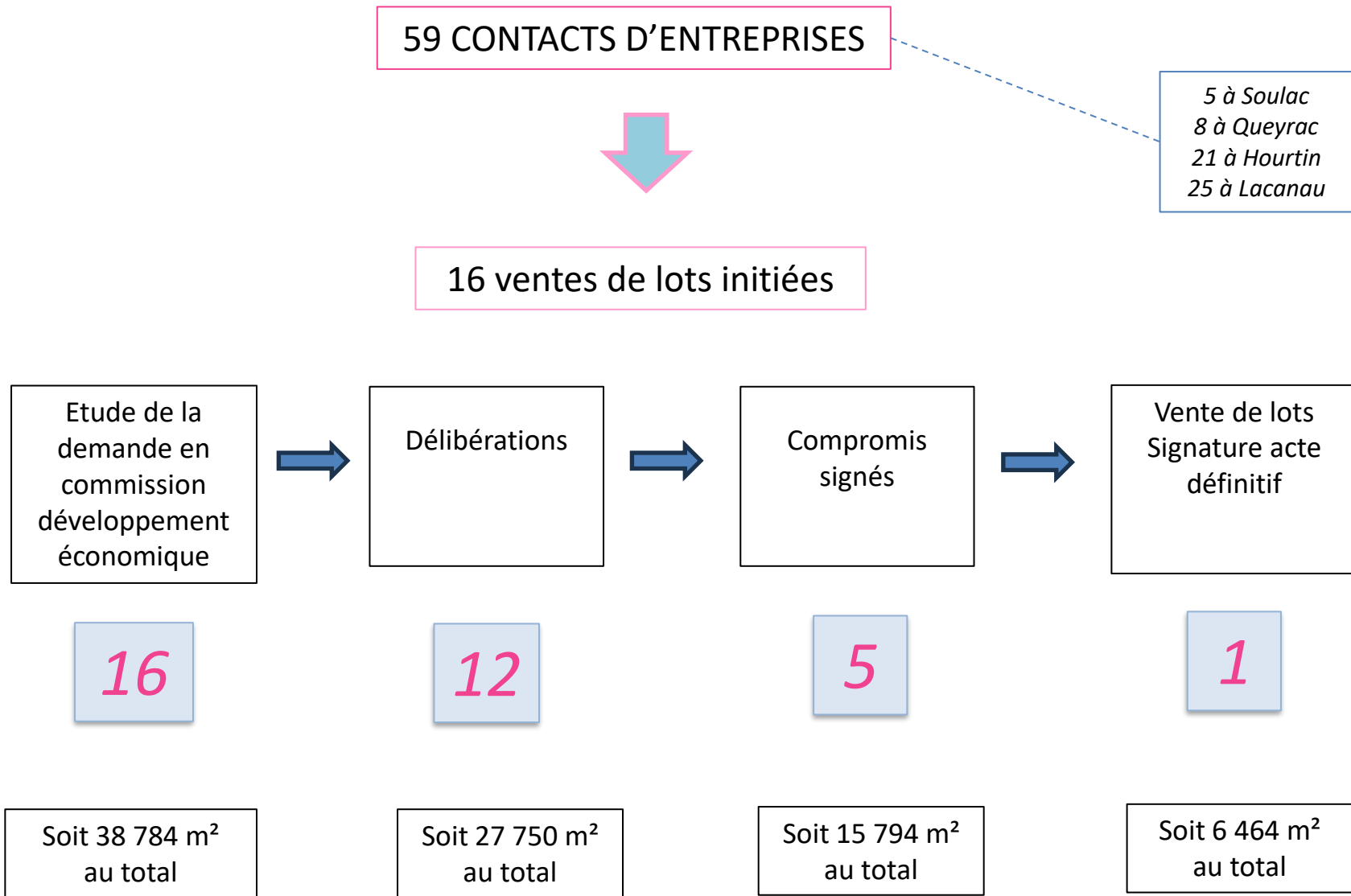
Nom/prénom de la personne responsable du dossier (si différent) : _____

Téléphone : _____

« _____ »



Demandes de terrains enregistrées en 2022



La mise en place d'une signalétique

La Communauté de Communes a mis en place une **signalétique** sur les ZAE intercommunales :

- ZAE des Bruyères à Hourtin
- ZAE de la Meule à Lacanau
- ZAE du Palu de Bert Est à Soulac-sur-Mer.

Action 1 > Recensement de toutes les entreprises installées et des visites terrains pour une meilleure connaissance des entreprises.

Action 2 > Mise en place d'un « tryptique » pour une meilleure visibilité des entreprises implantées :

- Un totem d'entrée de zone.
- Un panneau d'informations générales type plan de circulation comprenant le nom des entreprises et leur localisation.
- Des panneaux de rue.

Et un référencement sur le site internet de la Communauté de Commune:

- Un plan de circulation
- Un listing des entreprises avec un lien vers leur propre site internet.

Action 3 > Présentation des visuels à l'occasion de petits déjeuners pour une animation territoriale.

3 petits déjeuners « in situ » avec 38 entreprises au rendez-vous

- ZAE la Meule à Lacanau : le 22 septembre 2022 dans les locaux de l'entreprise **Charpentes Villenave**
- ZAE des Bruyères à Hourtin : le 30 septembre 2022 dans les locaux de l'entreprise **SARL Bouleris**
- ZAE Palu de Bert à Soulac-sur-mer : le 18 octobre 2022 dans les locaux de l'entreprise **SARL Dubouilh**.



1^{er} Comité de pilotage de lancement du projet de ZAE GARRIGA Est à Lacanau



Signature d'une convention d'assistance, d'accompagnement et de conseil dans la création d'une ZAE dédiée aux sports nature et de glisse sur la zone Garriga Est avec EuroSIMA



A l'ordre du jour : Présentation croisée du projet de création d'une ZAE

« Sports de glisse & Nature »

Communauté de Communes Médoc Atlantique - Commune de Lacanau - EuroSIMA

L'objectif était de partager la pertinence, les enjeux et les ambitions du projet pour le territoire ainsi que pour la filière des sports de glisse et de pleine nature, représentée par EuroSIMA et l'Union Sport & Cycle.

Une **offre économique ambitieuse et innovante de portée régionale** :

Ambitieuse, car l'objectif est de créer un écosystème d'entreprises et d'associations de la filière glisse et sports de plein air qui allient **économie, social et environnement**.

Innovante, sur les aspects de conception et d'aménagement de la zone, ainsi que dans la typologie des projets développés : accompagnement de start up sur des procédés d'innovation technologique, sociale, environnementale ; expérimentation in situ (océan, lac, forêt)

De portée régionale, car destinée à **renforcer et équilibrer sur le territoire les besoins de la filière** déjà largement présente dans les Landes et le Pays basque. Elle apportera une **solution d'implantation complémentaire** tout en étant proche du cœur administratif, économique et financier de la métropole bordelaise.

Une forte mobilisation des partenaires présents au 1^{er} Copil :

- Conseil Régional Nouvelle Aquitaine
- Sous- Préfet de Lesparre Médoc
- DDTM 33
- CCI Bordeaux Gironde
- CMA Gironde
- ADI Nouvelle Aquitaine
- Invest In Bordeaux
- 1 Kubator
- French Tech Bordeaux
- GIP Littoral Nouvelle Aquitaine
- Conseil Départemental de la Gironde
- Université de Bordeaux
- Fédération Française de Surf
- Parc naturel Régional Médoc
- EuroSIMA
- Ville de Lacanau

Un projet d'aménagement structurant en entrée de ville



En partie nord du site, 5,5 Ha dédiés à l'accueil d'un programme d'activités économiques évolutives et innovantes selon triptyque Sport Nature Numérique

En partie sud du site, 5,5 Ha dédiés à l'accueil d'un programme d'activités artisanales

Cette ZAE sera située en entrée de ville de Lacanau par le sud de la Communauté de Communes, c'est pourquoi le **niveau d'ambition paysager et architectural sera important**, tant pour **l'attractivité et l'image véhiculée pour le territoire**, que pour la **qualité d'usage et le cadre de vie/travail des utilisateurs de la zone**.



Une programmation qui favorise la création d'un écosystème entrepreneurial

Court terme

Moyen terme

Plan d'aménagement d'ensemble et viabilisation de la ZAE

- **Bâtiment « totem »** composé :
 - ✓ D'un incubateur et d'une pépinière d'entreprises innovantes,
 - ✓ Des **espaces de création, d'éco-conception et d'expérimentation de nouveaux matériaux**, produits et services, studios, showroom, etc...
 - ✓ Un **espace de travail partagé**,
- **Un hôtel d'entreprises,**
- **Des locaux d'activité/Village d'entreprises,**
- **Des lots à la découpe** pour les entreprises matures,
- Des activités de **formation professionnelle**.

Rachat du lot 5a sur la ZAE des Bruyères à Hourtin

La **Communauté de Communes** a racheté le **lot 5a sur la ZAE des Bruyères** à Hourtin suite à la mise en liquidation judiciaire de la société Foucher-Brissaud, dans le cadre du droit de préférence dont elle est titulaire, en cas de revente dans un délai de 10 ans après la vente initiale.

Parcelle AK 0689 d'une superficie de 1004m², le lot 5a comprend une surface bâtie de 270 m², avec un bâtiment de 176 m² maison et deux garages de 45m².

Un projet de création d'un espace d'accueil d'entreprises qui permettra de proposer à la location des espaces de travail privatifs et mutualisés (bureaux, ateliers) à de jeunes entreprises locales et un panel de services communs.

OBJECTIF:

Apporter une solution immobilière à de jeunes entreprises du territoire en les accompagnant dans leur parcours d'installation et contribuer au dynamisme de la ZAE des Bruyères



Formation ZAE

Les 4 et 11 mars formation ZAE

« Outils/stratégies d'encadrement/enjeu de la requalification »

Organisée à Cadillac par le CNFPT et animée par Céline Gerbeau-Morin, urbanisme au sein de Bordeaux Métropole, la dizaine de développeurs économiques girondins ont pu confronter les problématiques de la métropole et des territoires ruraux, nombreux et complexes !

OBJECTIF :

Faire naître **un réseau de techniciens** qui trouvera un écho avec la démarche engagée par Invest in Bordeaux de nouer des partenariats pour un développement économique partagé !



Actions de développement économique

La **Communauté de Communes** mène différentes actions de développement économique pour favoriser la synergie entre les acteurs locaux afin de renforcer l'économie et le maillage du territoire.

Elle s'engage dans des actions d'animation économique qui permettent, notamment, d'identifier et de promouvoir les entreprises du territoire avec la **mise en œuvre de l'axe 6 de son Schéma de Développement économique = Un socle performant au service du développement économique** (Promotion du territoire et Observation économique).



Participation au salon SESAM

[Salon des Entreprises, du Savoir-faire et de l'Avenir Médocain]



La **Communauté de Communes Médoc Atlantique** a été invitée à participer le 20 octobre dernier à Lesparre-Médoc à l'édition 2022 du salon SESAM organisé par le **Club des Entrepreneurs du Médoc**.

Présence et tenue par le service développement économique d'un stand sur la journée entière.

Plusieurs **prises de contacts avec des entreprises et échanges avec le réseau des partenaires** :

- Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux Gironde
- Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Gironde
- Sous-Préfecture de Lesparre-Médoc
- Département de la Gironde
- Communauté de Communes Médullienne
- Communauté de Communes Médoc Estuaire...

Participation à la programmation des ateliers de formation délocalisés des chambres consulaires pour les entreprises en Médoc

Des formations adaptées aux TPE sur les **thèmes du numérique** et de la **microentreprise**

« Comment gérer ses réseaux sociaux ? »

en collaboration avec les **4 Communautés de Communes du Médoc**



Accueil d'un atelier numérique le lundi 19 septembre 2022 à Soulac-sur-mer

Organisé par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Gironde

avec 7 participants.



[ATELIER NUMERIQUE] – Miser sur les réseaux sociaux sans se laisser déborder

LUNDI 19 SEPTEMBRE 2022 – 9h à 12h – à la Salle Socio Culturelle – Communauté de Communes Médoc Atlantique

7 rue du maréchal d'Ornano à **Soulac-sur-Mer**

Présents sur plusieurs réseaux sociaux, ou vous souhaiteriez l'être mais par manque de temps vous vous sentez débordés. Lors de cet atelier, nous aborderons les **principales bonnes pratiques des réseaux sociaux favorisés de vos clients et comment maintenir une bonne présence sans se laisser déborder.**

CCI Bordeaux Gironde/Médoc :

Accueil de la 1^{ère} Tournée des Coopérations territoriales en Médoc

Organisé par la CCI BG le 10 novembre 2022 à Lacanau

Un double objectif :

Renforcer les collaborations dans les territoires et favoriser les échanges entre les élus et les entrepreneurs locaux.

40 participants et 3 « temps forts » :

- Lancement du « **Conseil des territoires en Médoc** » par le Président de la CCIBG, Patrick SEGUIN, Dominique DURAND et Diane DUVERT, Vice-Présidents CCIBG référents, en présence des élus du territoire (Présidents et/ou Vice-Présidents des 4 Communautés de Communes du Médoc),
- Signature d'une convention de partenariat avec le Club des Entrepreneurs du Médoc,
- Visite de 3 entreprises situées sur le territoire de la Communauté de Communes Médoc Atlantique : Carbonex, Kahe Surf, La Canaulaise.



CCI BORDEAUX
GIRONDE

La CCI renforce sa présence sur l'ensemble du territoire girondin avec la création d'une nouvelle instance, le Conseil des Territoires.

La mise en place de 5 Conseils des Territoires au total en Gironde.

Les 5 Conseils des Territoires (Nord Gironde, Bassin d'Arcachon Val de l'Eyre, Sud Gironde, **Médoc** et Libournais) se réuniront 2 fois par an.

Leurs membres seront les représentants et ambassadeurs de la CCI auprès de l'écosystème local : mairies, EPCI, structures économiques, clubs d'entreprises, associations de commerçants et chefs d'entreprises.

Leur mission sera d'écouter les besoins et de prendre en compte les attentes spécifiques de chaque zone. En complément, ces conseils s'appuieront sur des observatoires économiques ciblés qui leur permettront de mieux connaître les projets des entreprises et d'évaluer le moral des dirigeants localement.

L'atelier économique

Un logiciel spécifique d'Economie et Territoire

La **Communauté de Communes** a fait l'acquisition d'un **outil global et évolutif** au service du développement économique, qui permet de consolider les données économiques les plus récentes du territoire sous forme de fiches, listes, analyses et cartes interactives.

Il s'agit d'accompagner tout à la fois :

- les élus dans leur stratégie de politique économique
- les entreprises dans leurs projets



L'Atelier Économique est une solution globale et évolutive au service du développement économique des collectivités.

Il se présente à la fois comme :

- Un **observatoire économique** avec un annuaire de l'ensemble des entreprises et un outil d'analyse et d'aide à la prise de décision pour les élus
- Un **outil d'accompagnement des entreprises**. Il permet de présenter différentes offres (Aides, Immobilier, Emploi, ...) aux entreprises et de gérer leurs demandes via un CRM.

Les Formations du mardi via le Club des utilisateurs de l'Atelier Économique



Chaque 1^{er} mardi du mois des formations gratuites en ligne sont proposées sous la forme de web formation à tous les utilisateurs.

Lors de ces sessions, des thématiques spécifiques sont abordées dans les domaines techniques, juridiques, financiers et fiscaux... et/ou un accompagnement est proposé sur les fonctionnalités du logiciel pour se perfectionner.

AIDES AUX ENTREPRISES

Initiative Gironde

L'association Initiative Gironde : une plateforme d'initiative locale

Elle a pour objet de favoriser l'initiative créatrice d'emplois, d'activités, de biens et de services par l'appui à la création, à la reprise ou au développement de TPE ou PME. Elle apporte son soutien par l'octroi de prêt personnel sans garantie ni intérêt et par un accompagnement, un parrainage et un suivi technique des porteurs de projets. Elle contribue ainsi au développement économique et social des territoires.

Un partenariat depuis 2020

La Communauté de Communes Médoc Atlantique a adhéré à l'association par délibération en date du 15 octobre 2020 avec la création d'un fonds de soutien Covid-19 courant 2020.

MEDOC ATLANTIQUE
Communauté de Communes
De l'estuaire à l'océan !

FONDS DE SOUTIEN AUX ENTREPRISES

La Communauté de Communes Médoc Atlantique a décidé la mise en place d'un fonds de soutien aux entreprises de location de cycles dont l'activité a été impactée par l'interdiction de circuler sur les pistes cyclables par suite des incendies qui ont touché le massif forestier girondin à l'été 2022.

- Un prêt à taux zéro sans garantie → 2 500 à 25 000€ - Remboursable en 3 ans (avec la possibilité d'un différé jusqu'à 12 mois maxi) soit 4 ans au total
- Pour les entreprises n'excédant pas 5 ETP (Equivalent Temps Plein) y compris les auto-entrepreneurs et ayant leur siège social ou l'établissement principal implanté sur une des 14 communes de la Communauté de Communes

Une demande en ligne directement auprès de la plateforme d'Initiative Gironde <https://www.initiativegironde.com/lecdmedocatlantiqueeunfondsdesoutienauxentreprisesdelocationdecycles.htm> sur laquelle les conditions d'éligibilité sont consultables.

Initiative Gironde

- Carcens
- Grayan-et-l'Hôpital
- Hourtin
- Jau-Dignac-et-Loirac
- Lacanau
- Le Verdon
- Nivacou-sur-Mer
- Queyrac
- Saint-Vivien-de-Médoc
- Soulac-sur-Mer
- Talais
- Valeyrac
- Vendays-Montalivet
- Venac



La CdC Médoc Atlantique crée un Fonds de soutien aux entreprises de location de cycles

La CdC Médoc Atlantique crée un Fonds de soutien aux entreprises de location de cycles

FONDS DE SOUTIEN AUX ENTREPRISES DE LOCATION DE CYCLES

La Communauté de Communes Médoc Atlantique a décidé la mise en place d'un fonds de soutien aux entreprises de location de cycles dont l'activité a été impactée par l'interdiction de circuler sur les pistes cyclables par suite des incendies qui ont touché le massif forestier girondin à l'été 2022.

Un prêt à taux zéro sans garantie 2 500 à 25 000 € remboursable en 3 ans (avec la possibilité d'un différé jusqu'à 12 mois maxi).

Carcens (33097) - Grayan-et-l'Hôpital (33193) - Hourtin (33203) - Jau-Dignac-et-Loirac (33208)

Lacanau (33214) - Naujac-sur-Mer (33990) - Queyrac (33348) - Saint-Vivien-de-Médoc (33490)

Soulac-sur-Mer (33514) - Talais (33521) - Valeyrac (33538) - Vendays-Montalivet (33540) - Venac (33541)

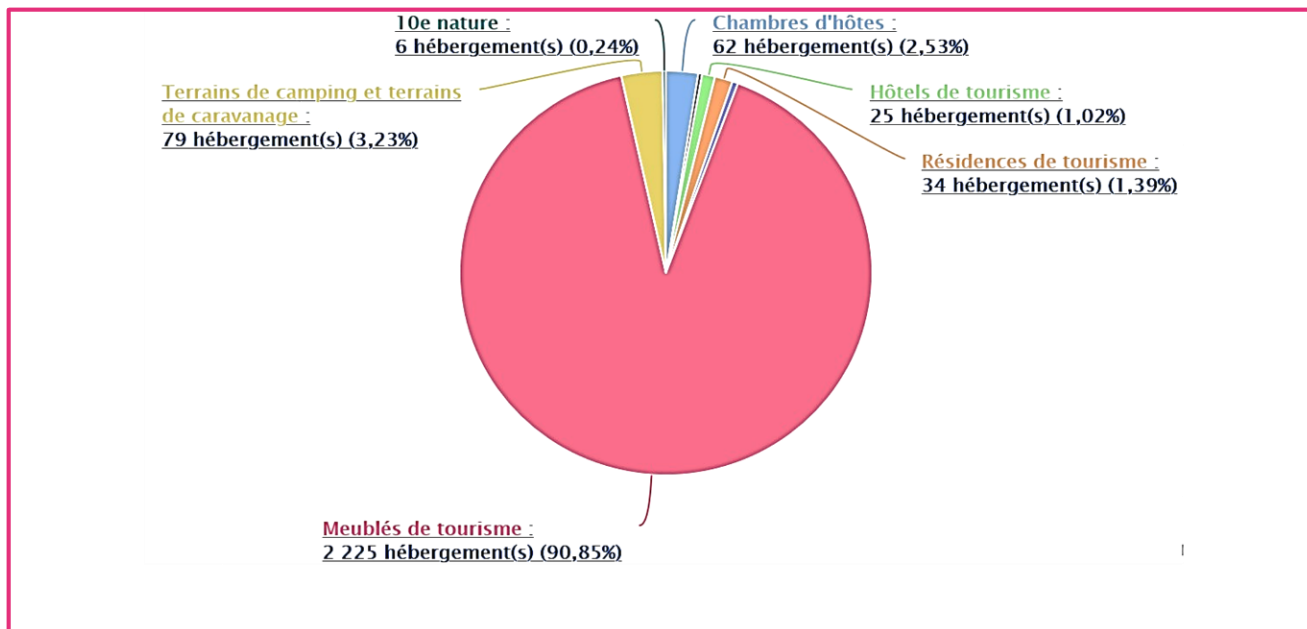
Le Verdon-sur-Mer (33544)

T O U R I S M E

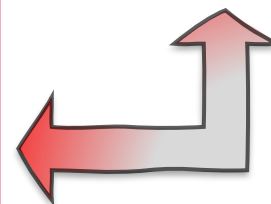
D'après la loi de 1910, la **taxe de séjour** est créée à l'initiative des communes réalisant des dépenses favorisant l'accueil des touristes. A l'origine, elle pouvait être instituée uniquement par les stations classées de tourisme. Cette possibilité s'est élargie au fur et à mesure des années, aux communes de montagne en 1985, un an après aux autres communes littorales, en 1988 aux communes réalisant des actions de promotion touristiques, et enfin aux communes proposant des actions de protection et de gestion de leurs espaces naturels en 1995. Ce dispositif a été étendu aux EPCI à compter de l'année 1999.



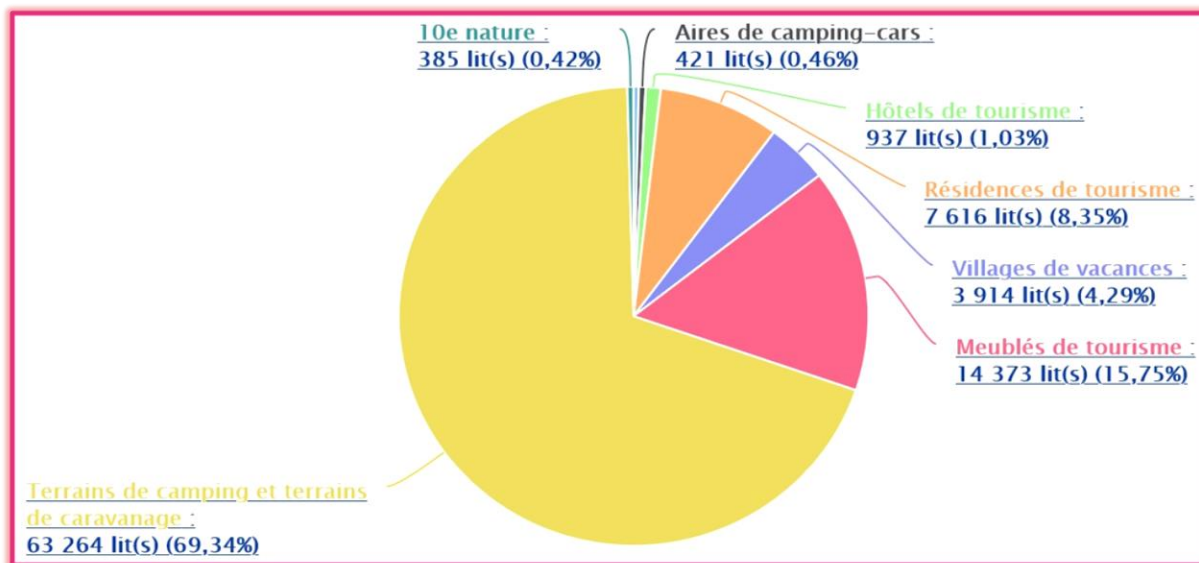
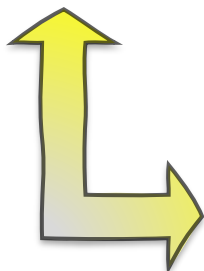
Statistiques pour la période de janvier à décembre 2022



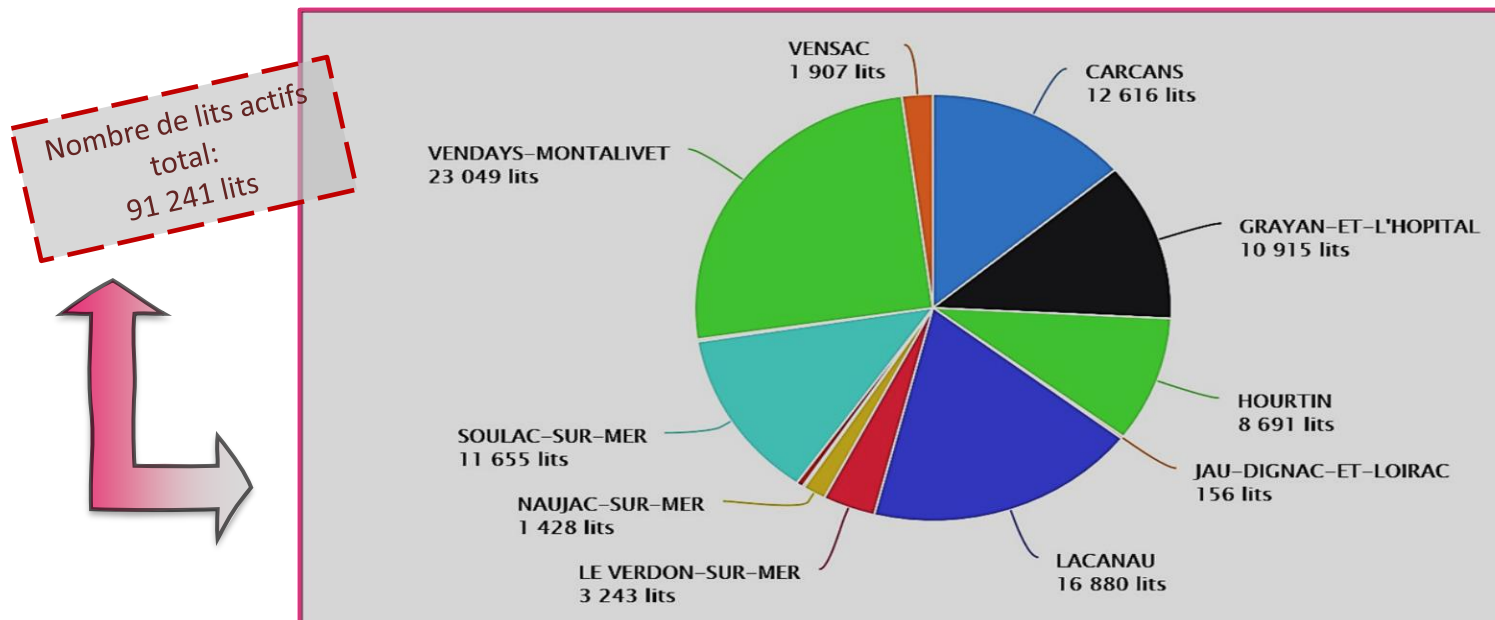
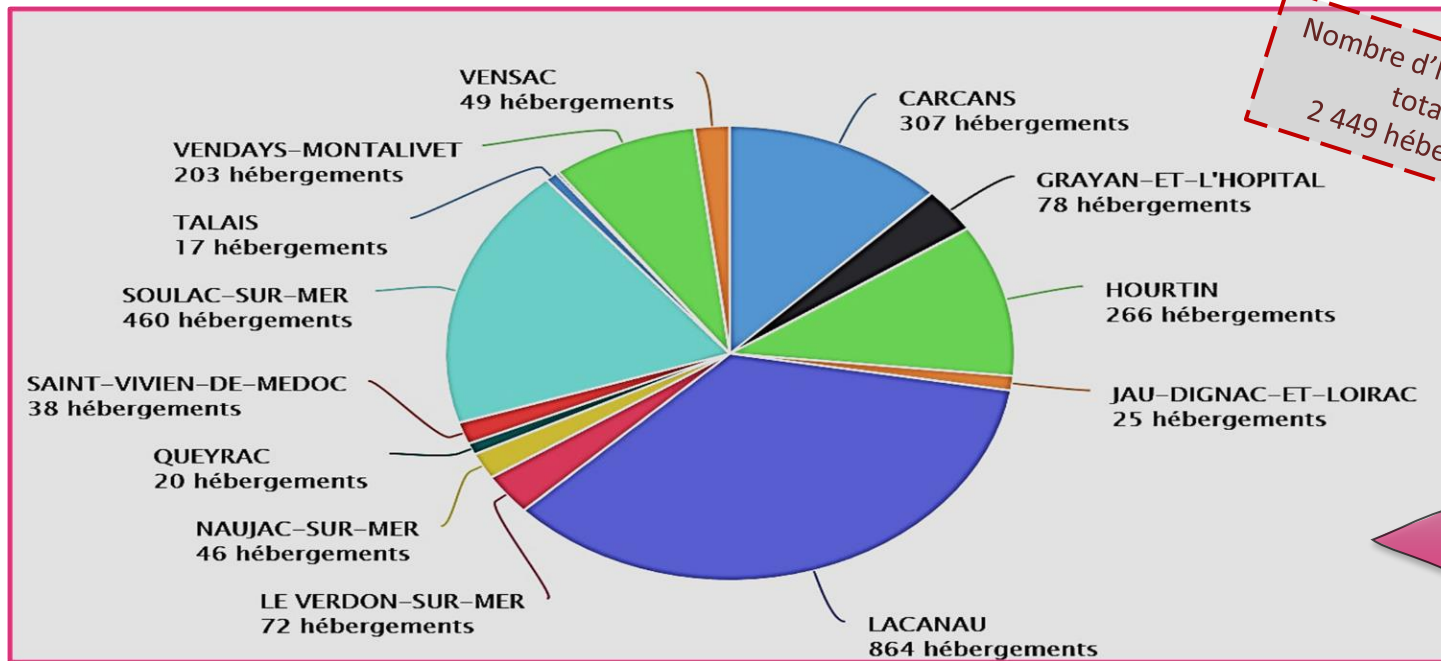
Nombre d'hébergeurs actifs par nature d'hébergements : 2 449 hébergeurs



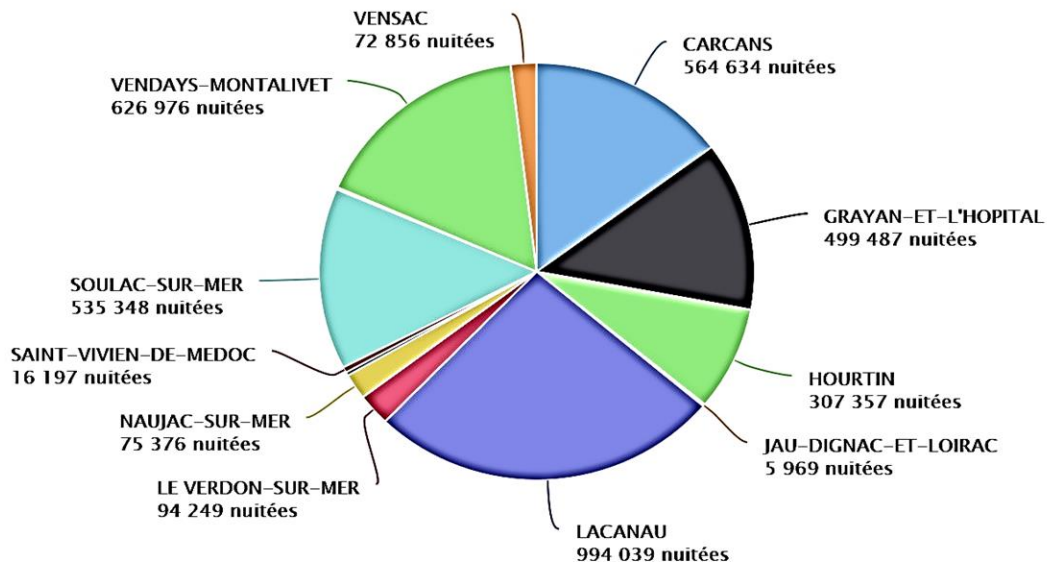
Nombre de lits actifs par nature d'hébergements : 91 241 lits



Statistiques pour la période de janvier à décembre 2022

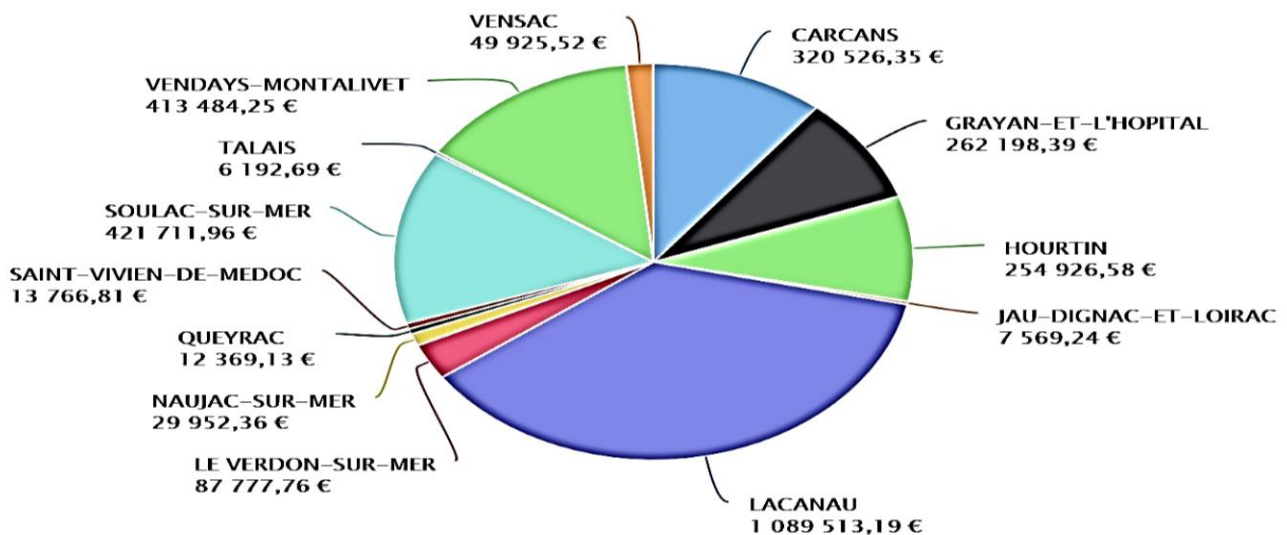


Statistiques pour la période de janvier à décembre 2022



Nombre total de nuitées en direct et par les opérateurs numériques : 3 809 358

Montant total déclaré en direct et par les opérateurs numériques : 2 970 612,37 €



Statistiques comparatives pour la période de janvier à décembre 2021 et 2022

Canal de déclaration	2021 Montants déclarés en €	2022 Montants déclarés en €	Evolution en %	2021 Nombre de nuitées	2022 Nombre de nuitées	Evolution en %
Chambres d'hôtes	10 771,20 €	10 733,60 €	-0,35 %	14 814	14 487	-2,21 %
Aires de camping-cars	19 965,91 €	19 051,52 €	-4,58 %	32 731	31 232	-4,58 %
Hôtels de tourisme	79 145,71 €	96 350,55 €	+21,74 %	58 008	69 412	+19,66 %
Résidences de tourisme	307 599,43 €	274 544,11 €	-10,75 %	250 613	319 583	+27,52 %
Villages de vacances	161 724,74 €	120 491,62 €	-25,50 %	198 397	170 987	-13,82 %
Meublés de tourisme	379 484,64 €	346 595,31 €	-8,67 %	378 444	384 254	+1,54 %
Terrains de camping et caravanage	998 907,69 €	1 105 161,07 €	+10,64 %	2 046 468	2 243 107	+9,61 %
10 ^{ème} nature *	2 737,60 €	38 622,40 €	+1 310,81 %	3 480	81 139	+2 231,50 %
Par les opérateurs numériques	899 081,52 €	978 741,10 €	+8,86 %	484 118	508 417	+5,02 %

* Le code du tourisme définit les hôtels comme des établissements classés de 1 à 5 étoiles et la loi de finances pour 2017 a mis fin à la possibilité de taxer par équivalence. De ce fait, les établissements appelés communément « hôtels non classés » ne répondant pas à la définition prévue dans le code du tourisme pour les hôtels de tourisme, ne peuvent pas être rattachés à la nature d'hébergement des « hôtels de tourisme » ni être taxés par équivalence aux hôtels de tourisme depuis le 1^{er} janvier 2019.

Il convient de les rattacher à la 10^{ème} nature d'hébergement prévue pour les hébergements en attente de classement et sans classement qui ne relèvent pas des natures d'hébergement.

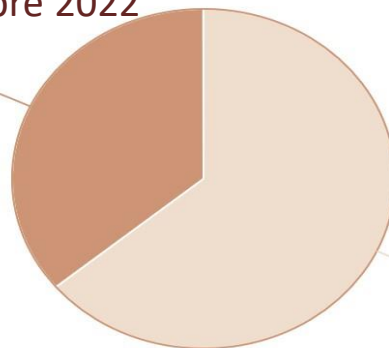
De même, un établissement en attente de classement en « meublé de tourisme x étoiles » ne dépend pas de la nature des « meublés de tourisme » mais bien de la 10^{ème} nature.

Statistiques pour la période de janvier à décembre 2022

Reversement en direct et par les opérateurs numériques

Comparatif pour la période de janvier à décembre 2021 et 2022

Par les opérateurs numériques
1 119 467,25 € (36,00 %)

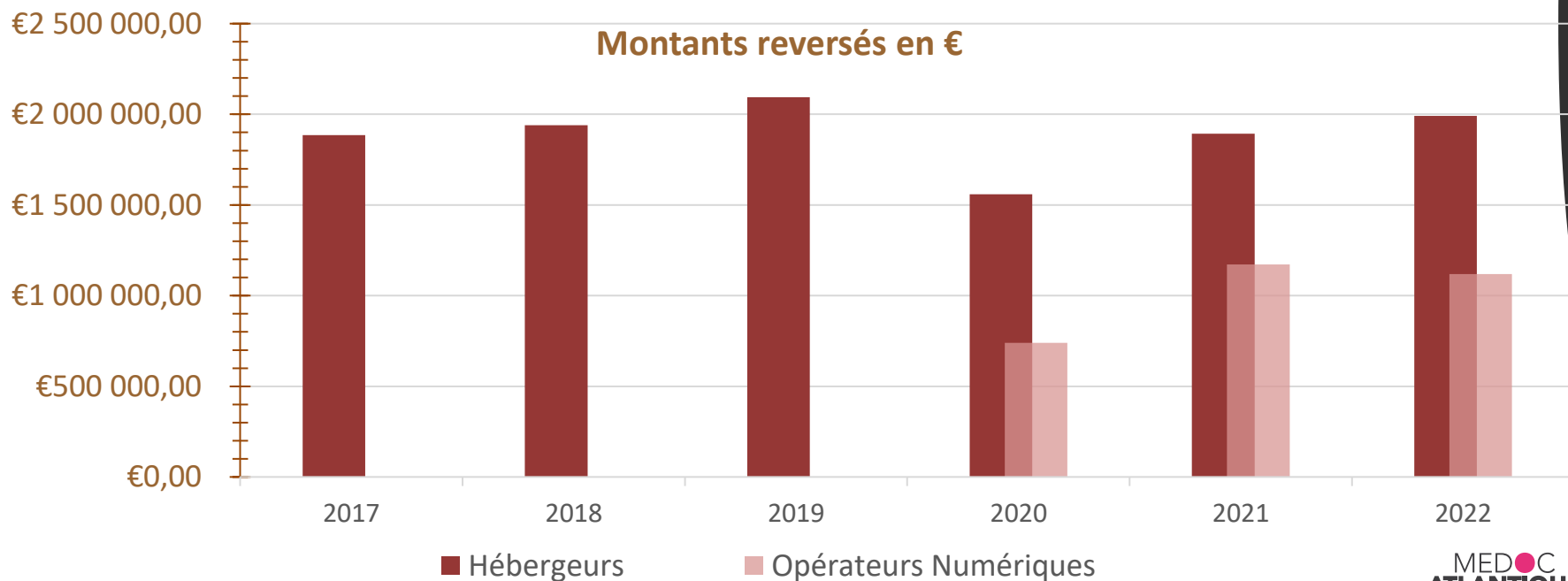


Montants reversés en direct et par les opérateurs numériques :

3 109 876,83 €

Par les hébergeurs
1 990 409,58 € (64,00 %)

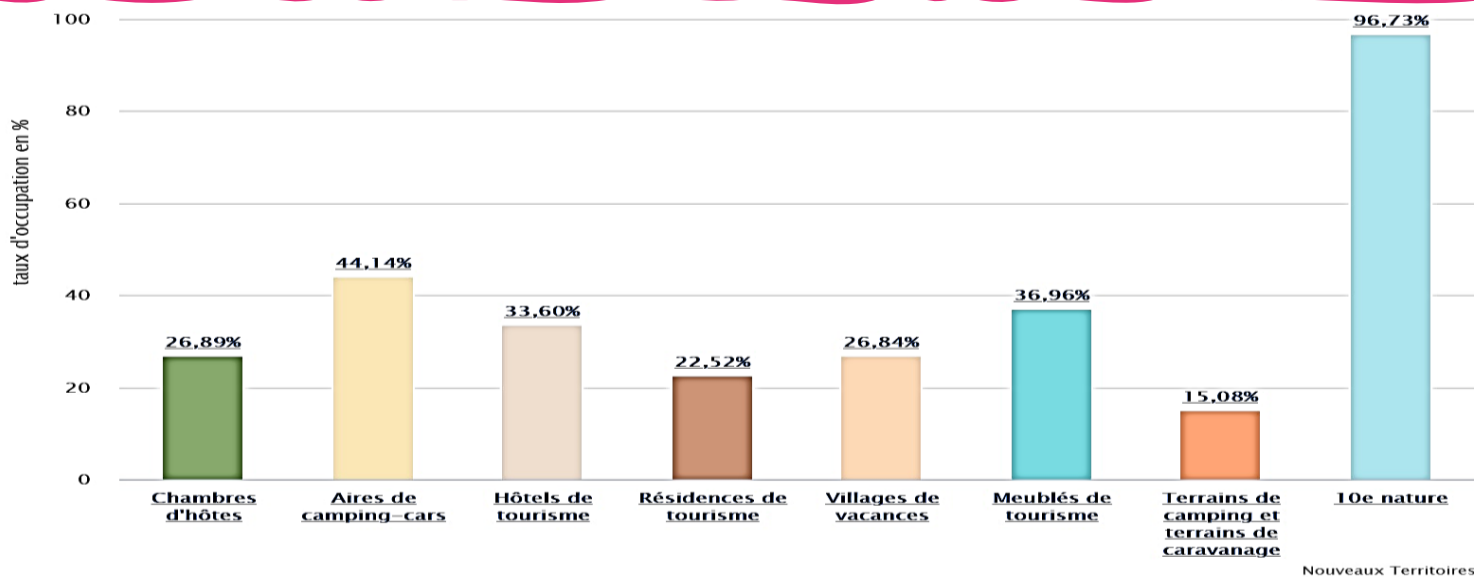
Canal de Reversement	2021 Montants reversés en €	2022 Montants reversés en €	Evolution en %
Par les hébergeurs	1 892 354,95 €	1 990 409,58 €	+5,18 %
Par les opérateurs numériques	1 172 632,23 €	1 119 467,25 €	-4,53 %
TOTAL	3 064 987,18 €	3 109 876,83 €	+ 1,46 %



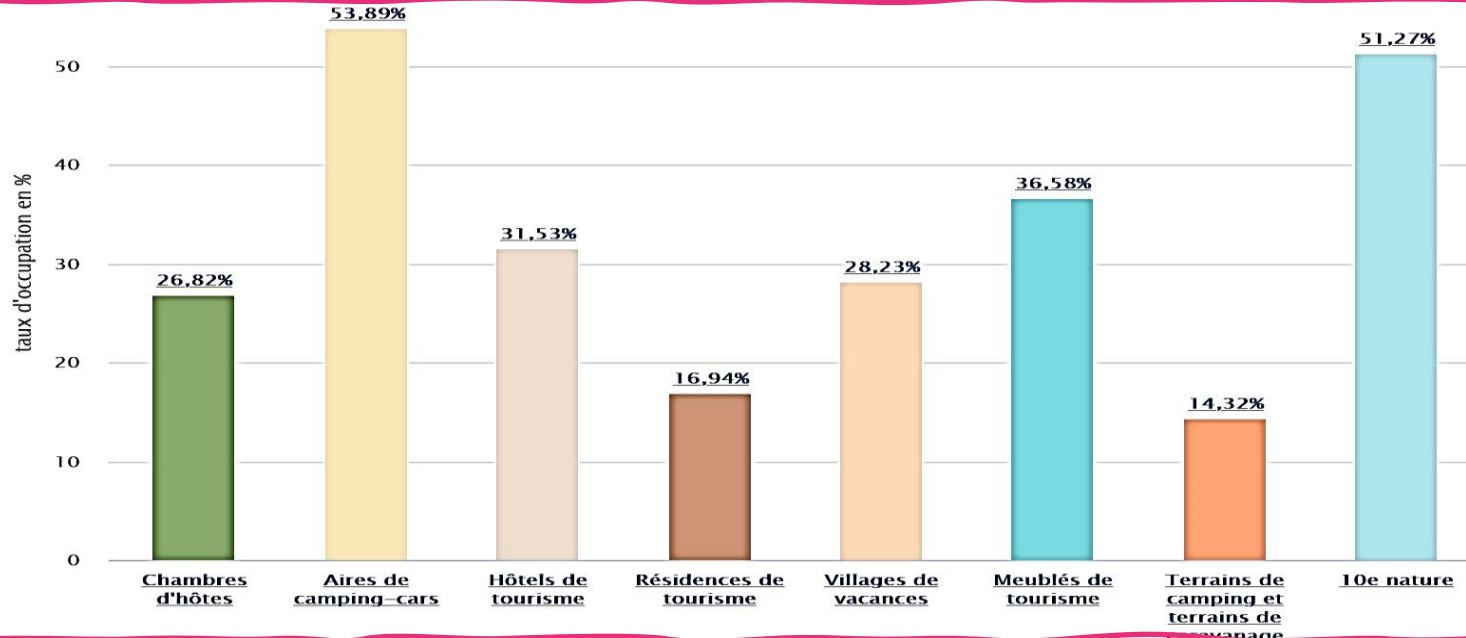
Taux d'occupation des lits en % par nature et par classement

Période de
janvier à
décembre

2022



Nouveaux Territoires



Période de
janvier à
décembre

2021

AQUACULTURE - OSTREICULTURE

✓ 2 instances :

▪ La Commission Aquaculture Ostréiculture :

Est composée d'élus de la Communauté de Communes et/ou des communes membres, de professionnels aquacoles et ostréicoles, de services de l'Etat (DDTM, DDPP, IFREMER), du Comité Régional Conchylicole d'Arcachon Aquitaine (CRCAA), du Grand Port Maritime de Bordeaux, de CAPENA (Centre pour l'Aquaculture, la Pêche et l'Environnement en Nouvelle-Aquitaine), du CPIE Médoc et du Parc Naturel Régional Médoc.

▪ Le Groupe de travail technique :

Réunit les professionnels aquacoles et ostréicoles du territoire pour évoquer leurs besoins et attentes liés aux conditions de production. Coordonné par la Communauté de Communes, il permet de convier les partenaires compétents en matière technique et/ou scientifique sur les problématiques rencontrées par les professionnels dans le cadre de leurs productions.

✓ **Réunion technique le 12 avril 2022** à la Petite Canau à St-Vivien-de-Médoc

2 réunions de présentation du projet Pure Salmon, spécifiques aux professionnels aquacoles et ostréicoles :

- **Le 3 mai 2022** à la capitainerie du Grand Port Maritime de Bordeaux au Verdon-sur-mer
- **Le 25 novembre 2022** en mairie de Talais.



MÉDOC



Les 6 ostréiculteurs en Médoc : des producteurs de qualité



- **EARL FACEM**
Marais du conseiller au Verdon sur Mer
- **LA FERME AQUACOLE DE NEYRAN**
Port de Neyran à Soulac sur Mer
- **MARAI DE BALUARD**
Port de Talais
- **EARL LA PETITE CANAU**
La petite canau à St Vivien de Médoc
- **EARL EAU MEDOC**
Le port à St Vivien de Médoc
- **BLEU MEDOC**
Le Port à St Vivien de Médoc

« La presse en parle »

Dimanche 24 juillet 2022 **SAO BIEUX BRASSIC** «SUD OUEST» ET VOUS, C'EST L'ÉTÉ ! 23

L'huître refait son lit dans les marais médocains

L'huître, dont la production avait disparu, a fait son retour en Médoc. Elle est moins iodée et plus charnue que ses cousines d'Arcachon ou de Charente



Stéphane Lascar

Les producteurs refont vivre l'huître de Médoc, dont Bertrand Jung, dans les marais de la petite canau.

« La richesse en phytolantion des marais fait que l'animal produit du gras »

« On les prépare avec un peu de citron, ou du beurre. Pas beaucoup plus, l'huître se suffit à elle-même »

« On les prépare avec un peu de citron, ou du beurre. Pas beaucoup plus, l'huître se suffit à elle-même »

« On les prépare avec un peu de citron, ou du beurre. Pas beaucoup plus, l'huître se suffit à elle-même »



La culture dans les marais, près de port port de Saint-Vivien-de-Médoc, permet de travailler à hauteur d'homme pour produire des huîtres charnues au goût fruité et rosé.

SAINT-VIVIEN-DE-MÉDOC



Un couple de Lyonnais savoure un plateau de fruits de mer dans le Port de Saint-Vivien.

Une balade à la découverte des fermes ostréicoles

À Saint-Vivien, les visiteurs viennent déguster huîtres, coquillages et autres crustacés fraîchement sortis de l'eau et profitent en même temps d'une balade autour de l'estuaire

« On les prépare avec un peu de citron, ou du beurre. Pas beaucoup plus, l'huître se suffit à elle-même »

« On les prépare avec un peu de citron, ou du beurre. Pas beaucoup plus, l'huître se suffit à elle-même »

« On les prépare avec un peu de citron, ou du beurre. Pas beaucoup plus, l'huître se suffit à elle-même »



L'huître spéciale présente une densité de chair plus importante qui donne un goût particulière...

Une problématique majeure : Le développement du ruppia dans les marais médocains

Les **ostréiculteurs et aquaculteurs du Médoc** sont confrontés depuis plusieurs années à la prolifération de végétaux aquatiques et plus particulièrement par l'invasion du ruppia.

Le ruppia est une plante invasive mais protégée. Elle se développe dans les marais médocains et pose problème aux exploitants dans le cadre de leur production, notamment de gambas.

La **Communauté de Communes Médoc Atlantique** s'est engagée financièrement sur un programme de recherche conduit par le CREA, devenu CAPENA.

Un programme sur 3 ans (de 2020 à 2022) pour permettre l'optimisation des résultats d'élevage par une meilleure connaissance des paramètres de l'environnement, une amélioration de la gestion des milieux, pour limiter le développement de la plante et diminuer l'impact sur les élevages en bassins.



Aquaculture dans le Médoc

- **Suivi de la qualité des milieux**
 - Depuis 2016
 - A vocation à être pérennisé
 - Base de données :
 - Caractérisation des sites
 - Outil d'aide à la décision : gestion des marais
 - Réseau d'alerte et d'information hebdomadaire
 - Données de base pour tout suivi
- **Limitation du développement de Ruppia dans les bassins d'élevage**
 - 2018 : Etude préliminaire :
 - Bibliographie
 - **Suivi à 3 ans : 2020 - 2022**
 - 2020 : Phase 1 → Suivi 5 sites et 15 bassins
 - → Stage 6 mois
 - 2021 et 2022 : Suivi optimisé
 - → 4 sites et 6 bassins



Suivi de la qualité des milieux

- **Paramètres :**
 - Salinité,
 - Température,
 - Oxygène
- **Lieu : Chenal et bassins**

• Résultats 2021-2022

- Bulletins hebdomadaires
- Diffusion : 94 destinataires
- Site internet

Limitation du développement de Ruppia dans les bassins d'élevage

- **Questions des professionnels :**
 - Impact des ruppias sur les performances d'élevage ?
 - Impact sur la densité de macrofaune ?
 - Différence selon les sites ?
 - Comment limiter le développement de ruppia ?
 - Comment limiter la densité de graines ?
 - Y a-t-il une molécule produite par ruppia impactant les élevages ?
- Etude bibliographique préliminaire de 2018
 - Stagiaire M1
- Programme 2020 - 2022
 - Limitation des développements par la gestion des marais

Rapport final attendu pour 2023

« TEMPS FORTS »

Le 9 juillet 2022

Le retour de la **Fête de l'huître** au port de Talais après deux ans d'attente, en présence notamment de Fabrice THIBIER, Sous-Préfet de Lesparre-Médoc, Hélène Champel-Lesueur, Directrice départementale des territoires et de la mer, Xavier PINTAT, Président de la Communauté de Communes Médoc Atlantique et Maire de Soulac-sur-mer, Laurent PEYRONDET, Président de l'office de tourisme Médoc Atlantique, Maire de Lacanau, Florence LEGRAND, maire de Grayan et l'Hôpital, Jean-Luc PIQUEMAL, maire de Vensac, ...

L'occasion de rappeler l'histoire de l'huître en Médoc et la dimension économique, touristique et gastronomique de l'aquaculture.

Talais : retour gagnant pour la Fête de l'huître

Lecture 2 min
Accueil • Gironde • Talais



Le 8 septembre 2022

Fourniture à titre gracieux d'huîtres affinées en Médoc pour le **cocktail VIP**, organisé en soirée pour environ une centaine de personnes.

Le 10 et 11 septembre 2022

Les ostréiculteurs du Médoc présents au **Marathon du Médoc**

Mise à disposition gratuite d'un stand au village gastronomique dressé sur les quais de Pauillac par l'Association organisatrice du Marathon du Médoc.



Labellisation marque valeur

La poursuite du travail enclenché par le **Parc Naturel Régional du Médoc** pour la labellisation marque valeur parc des **#huîtres affinées en marais en Médoc**

L'objectif est de mettre en valeur la production et les savoir-faire du territoire avec la création d'un **référentiel national** pour l'affinage des huîtres.



Sécurité des plages

SECURITE DES PLAGES

Le service de surveillance des plages a pour responsabilité principale la gestion du matériel essentiel au bon fonctionnement des postes de secours. Il entretient une communication étroite avec les représentants élus des communes concernées afin de collaborer à l'établissement des périodes de surveillance des baignades. En plus de ses tâches de gestion quotidienne, le service a focalisé ses efforts en 2022 sur les domaines suivants :

Recrutement et formation

Mise en place de l'organisation des épreuves de sélection pour les communes de Naujac-sur-Mer, Hourtin, Carcans et Lacanau :

200 **candidats** présents sur la plage Nord de LACANAU, pour 108 postes à pourvoir, la journée se concentre sur une évaluation physique et technique des participants.

Organisation d'un week-end de formation pour les sauveteurs nouvellement recrutés :

Au cours des deux dernières saisons, pour chacune des communes, il a été mis en place un week-end de formation destiné aux nouveaux sauveteurs.

Cette initiative vise à assurer leur adaptation au poste en préparation de la saison à venir. En participant à cette formation en amont de la saison estivale, **les sauveteurs** acquièrent **une meilleure compréhension** de leur futur rôle. De plus, cette démarche garantit aux responsables de poste, des équipes opérationnelles et compétentes dès le premier jour de leur service.

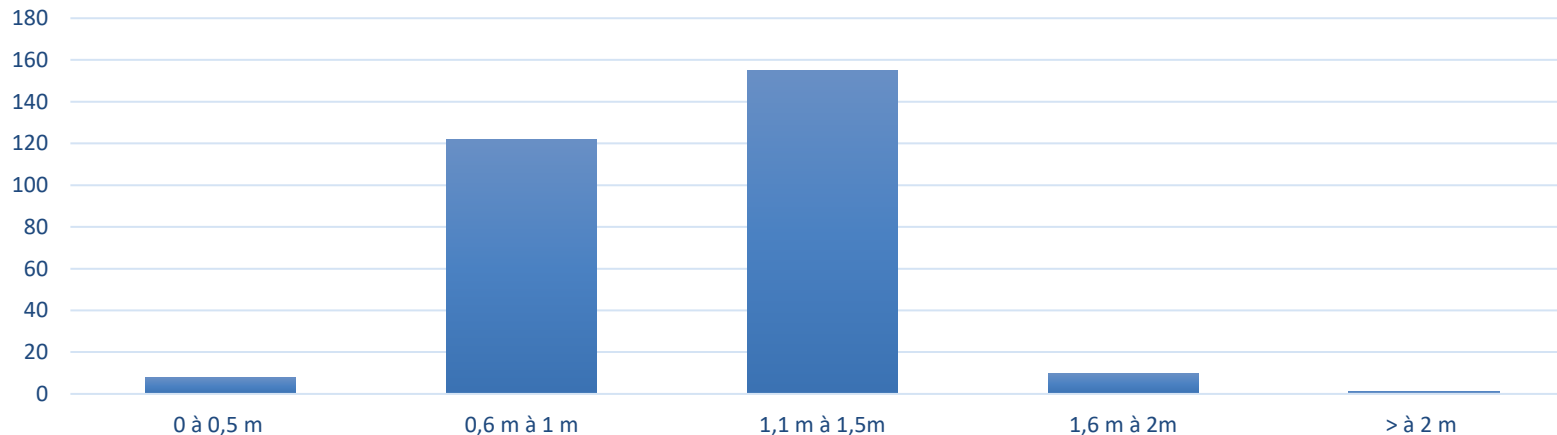


Analyse et statistique de sauvetage

Au moyen de l'analyse statistique de l'activité de sauvetage, il devient possible de déterminer que certaines journées comportent **plus de risques** que d'autres.

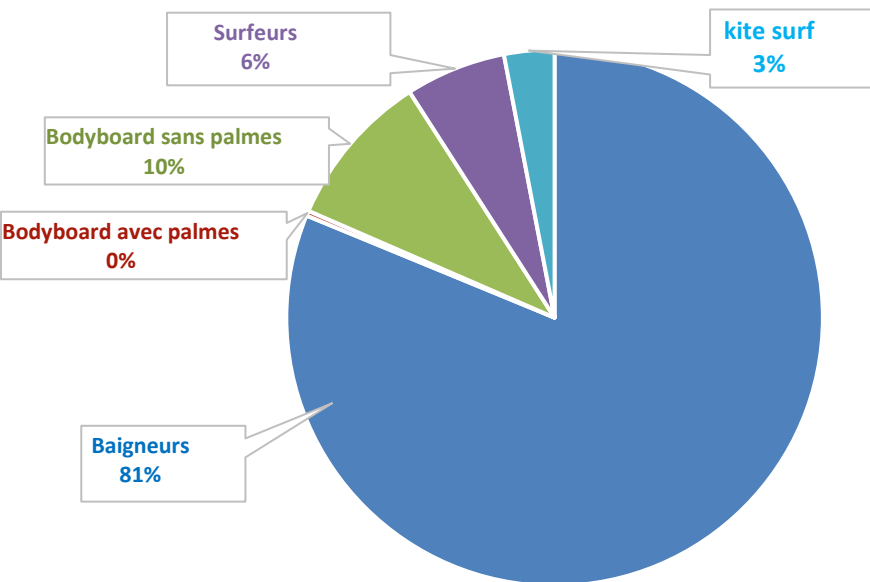
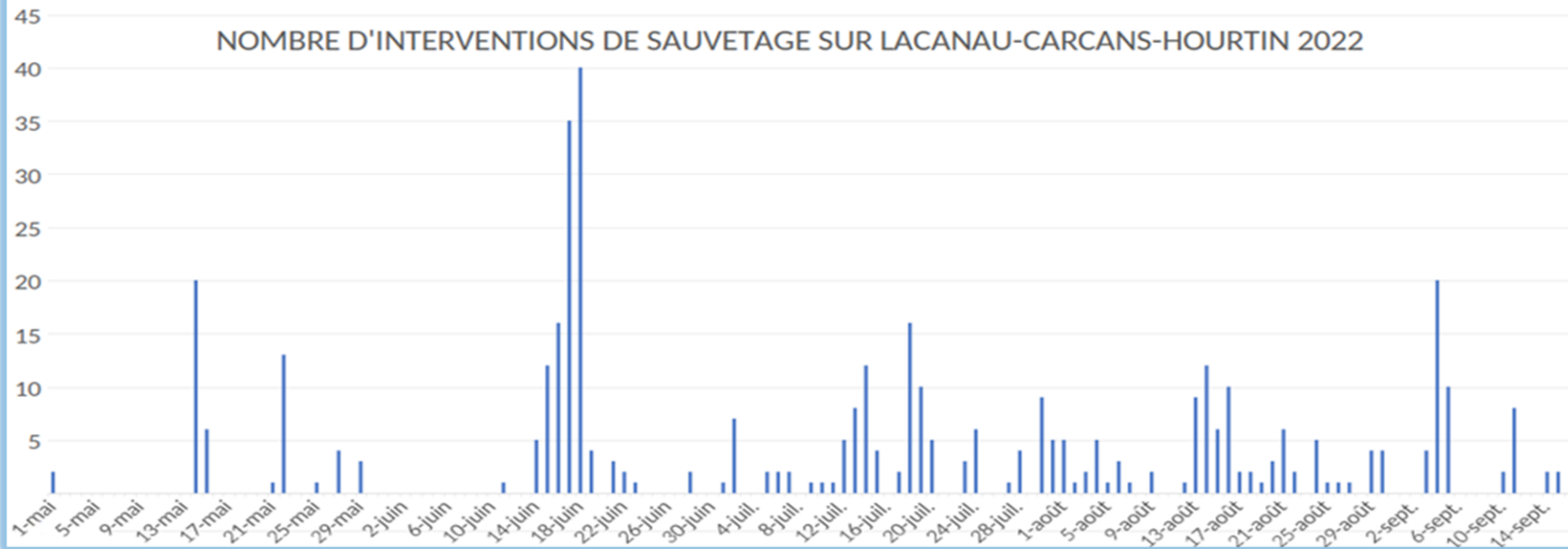
- En effet, il est établi que la plage attire principalement en après-midi, durant les jours ensoleillés, comme le révèle l'Enquête GIP Littoral N-A sur la fréquentation des parkings.
- Les courants de baines atteignent leur plus grande activité en fin de marée descendante et en début de marée montante, comme évoqué dans l'étude de B. CASTELLE intitulée "Modélisation du courant sagittal induit par les vagues au-dessus des systèmes barre/baine de la côte aquitaine" en 2005.
- Nos données indiquent par ailleurs, que les incidents surviennent plus fréquemment lorsque les vagues ont une hauteur moyenne, comprise entre 1 mètre et 1,5 mètres.

NOMBRE D' ACTIONS DE SAUVETAGE SELON LA TAILLE DES VAGUES



En prenant en considération ces informations, et en examinant les prévisions météorologiques et marines, **nous pouvons évaluer** (sur une période de 2 à 3 jours) le niveau de **risque de noyade** sur nos plages. Cette évaluation permet ensuite d'ajuster la communication destinée à la population. (Système d'alerte mis en place par la préfecture de Nouvelle-Aquitaine)

NOMBRE D'INTERVENTIONS DE SAUVETAGE SUR LACANAU-CARCANS-HOURTIN 2022

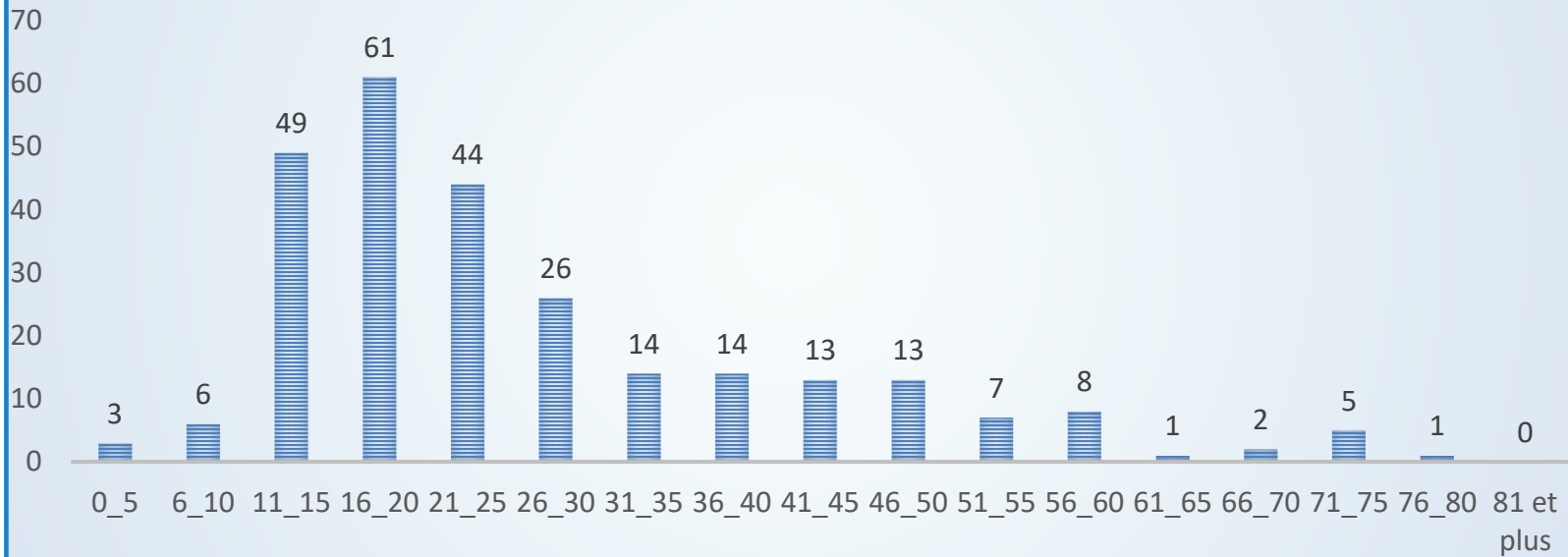


En outre l'observation des jours à risque plus élevé que d'autres, l'analyse de l'activité de sauvetage a mis en évidence un groupe de personnes plus "vulnérables" ou du moins plus fréquemment impliquées dans les opérations de sauvetage : La majorité des interventions de sauvetage concernent des baigneurs (81% en 2022).

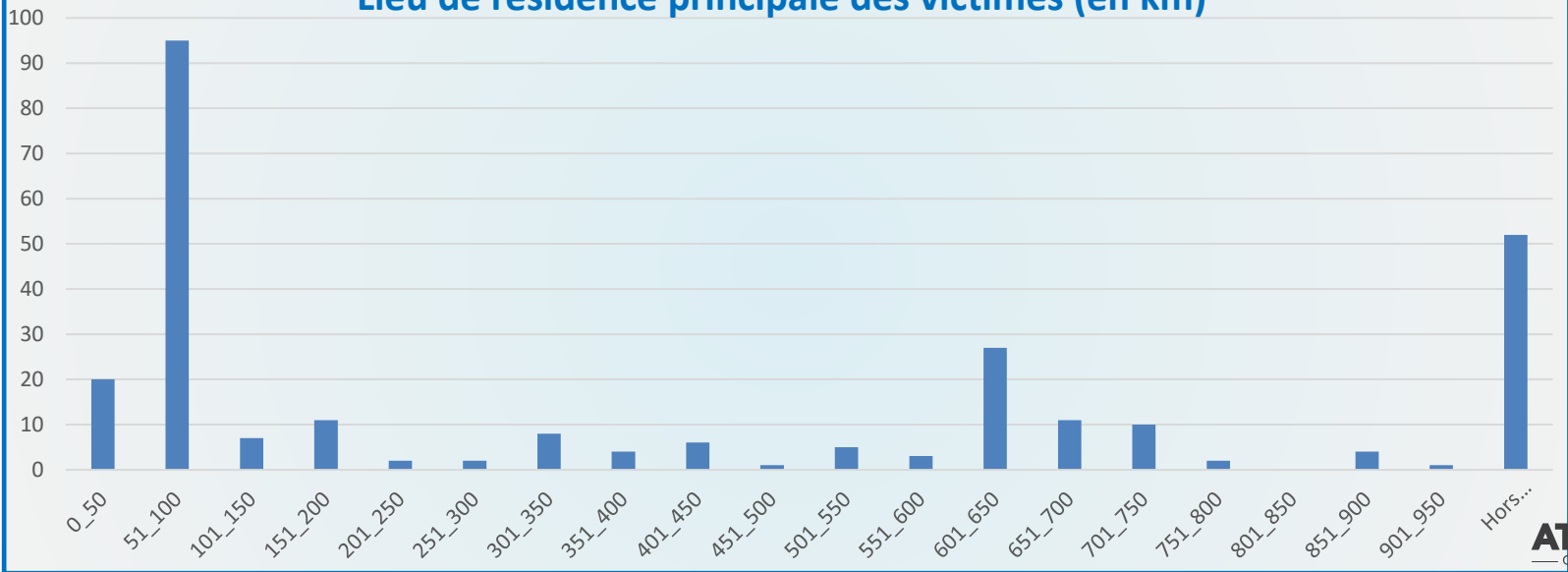
- Les individus âgés de 11 à 25 ans représentent 58% des situations nécessitant une intervention.
- Près de la moitié (45%) des sauvetages concernent des résidents du département de la Gironde.
- Près de la totalité (98%) des opérations de sauvetage sont de gravité mineure (stade 1)

■ Baigneurs ■ Bodyboard avec palmes ■ Bodyboard sans palmes ■ Surfeurs ■ kite surf

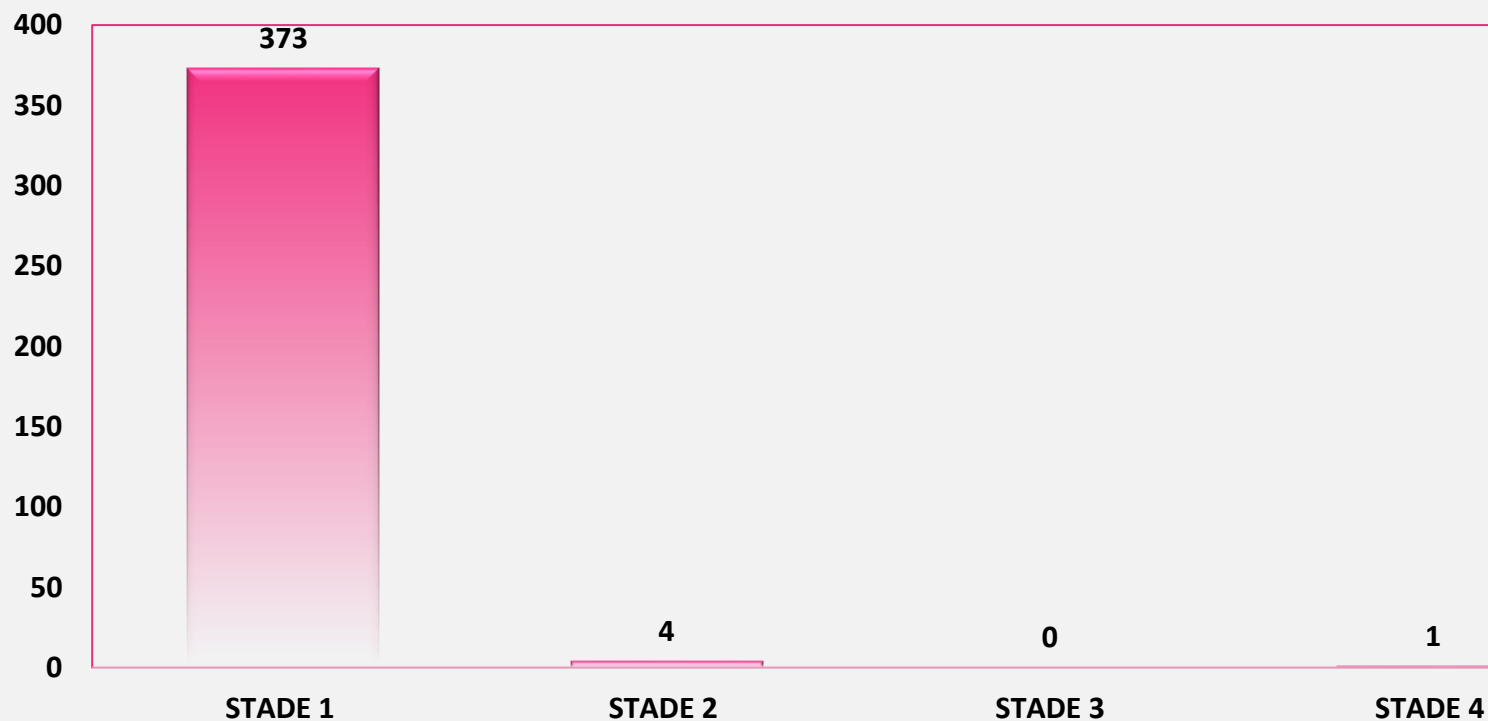
Age Des Victimes



Lieu de résidence principale des victimes (en km)



Gravité Des Noyades



Stade de gravité des noyades

Stade de la noyade	Dénomination	Définition
1	Aquastress	Pas d'inhalation liquidienne, angoisse, hyperventilation, tachycardie, tremblements.
2	Petite noyade	Encombrement bronchopulmonaire, cyanose, hypothermie, agitation.
3	Grande noyade	Détresse respiratoire aiguë, obnubilation ou coma.
4	Anoxie	Arrêt cardiorespiratoire, coma aréactif

Données sfar.org

Instauration de journées de visite des postes de secours pour les élèves du territoire



À la suite de la première évaluation de l'activité de sauvetage entreprise par le service en 2020, et en prenant en compte la population la plus vulnérable, une décision a été prise d'instaurer des sessions de sensibilisation destinées aux élèves des écoles primaires des communes de LACANAU, CARCANS et HOURTIN.

Ces séances de sensibilisation permettent aux élèves de découvrir les métiers liés à la région et les invitent à participer à la mise en place du dispositif de surveillance avant l'ouverture de la zone de baignade surveillée.

En plus de leur offrir un aperçu de la vie quotidienne des sauveteurs, cela les sensibilise à la compréhension des dangers liés à la baignade le long du littoral et les informe sur la signalisation mise en place sur les plages.

L'objectif majeur est d'inculquer dès leur jeune âge, les bonnes pratiques de la baignade sur le littoral atlantique girondin.

En 2022, **130 élèves** du cycle 3 (CM1, CM2, 6^{ème}) provenant de ces municipalités ont visité les postes de secours de leur localité.



Aménagement du territoire

AMENAGEMENT DURABLE DES STATIONS

NORD MEDOC

L'année 2022 a commencé avec le lancement de la Phase n°2 de la démarche ADS NORD MEDOC :
L'ETUDE DE PROGRAMMATION URBAINE

Pour mémoire, l'année 2021 avait été marquée par la validation de la Phase n°1 qui comprenait la synthèse et la validation du diagnostic de territoire et des premières pistes d'orientations.

Le but était de définir plusieurs projets décomposés en plusieurs actions. Il s'agit plus précisément des différents éléments de stratégie déterminés à partir des conclusions du diagnostic de territoire.

L'objectif est de s'accorder sur les grands axes de travail et les invariants du projet.



Les dates clefs de l'année 2022

17 mars 2022 - Atelier des élus qui a permis de présenter les deux premiers grands « projets » de la démarche :

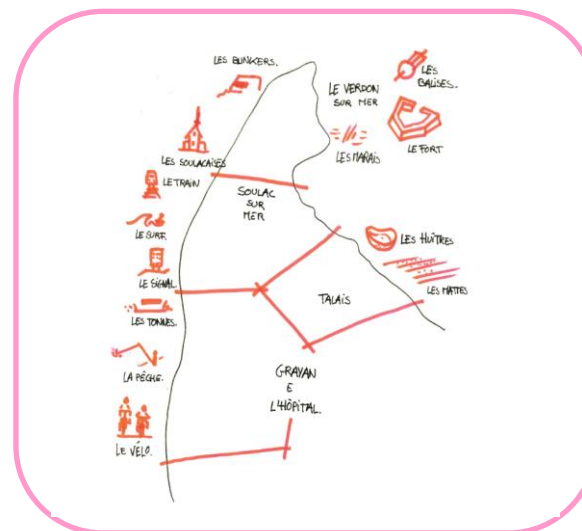
Projet 1 La Pointe de Grave : un bout du monde, entrée et destination d'exception.

Projet 2 Des paysages et des hommes.

15 avril 2022 - Comité technique où les éléments abordés pendant l'atelier des élus ont été discutés avec l'ensemble des partenaires techniques.

9 mai 2022 - Comité de pilotage - Validation par les élus et les partenaires techniques des premiers grands axes de réflexion :

- ✓ Faire découvrir la Pointe du Médoc
- ✓ Valoriser le patrimoine « des paysages et des hommes »
- ✓ En train et à vélo, jouer la carte d'un tourisme sans voiture
- ✓ « Désaisonnaliser » et réconcilier la vie à l'année et le tourisme



FOCUS du 18 octobre 2022

Journée de concertation - Atelier Pointe de Grave

Recueillir la perception et le discours des acteurs locaux du territoire.

Co-construire et travailler ensemble sur plusieurs sites : Pointe de Grave, Port Bloc, Port Médoc.



La journée s'est déroulée en deux temps :

- ✓ Un atelier le matin avec les commerçants de Port Bloc, Port Médoc et de la Pointe de Grave.
- ✓ Un atelier l'après-midi avec les autres acteurs techniques présents sur les sites (GPMBx, Département de la Gironde, Service des BACS, Conservatoire du Littoral, ONF, etc...).

Cette journée a permis de présenter aux acteurs du territoire, les grands axes d'orientations de la démarche **ADS Nord Médoc** et plus précisément le projet n°1 regroupant l'ensemble de la Pointe de Grave. Les nombreux échanges et retours d'expérience des participants ont aidé à affiner ce projet et les actions qui en découlent.



25 novembre 2022 - **Comité Technique** avec l'ensemble des partenaires pour valider les éléments retravaillés lors de l'atelier de la « Pointe de Grave » et les éléments relatifs aux autres grands axes d'orientations de la démarche.

2 décembre 2022 - **Atelier des élus** - Une présentation finalisée des différents projets déclinés en 4 grands chantiers.

CHANTIER 1 : FAIRE DECOUVRIR LA POINTE DU MEDOC

Projet n°1.1 La Pointe de Grave : création d'un espace emblématique et accessible en train, en bateau et en vélo.

Projet n°1.2 Le Fort : un programme fédérateur et attractif.

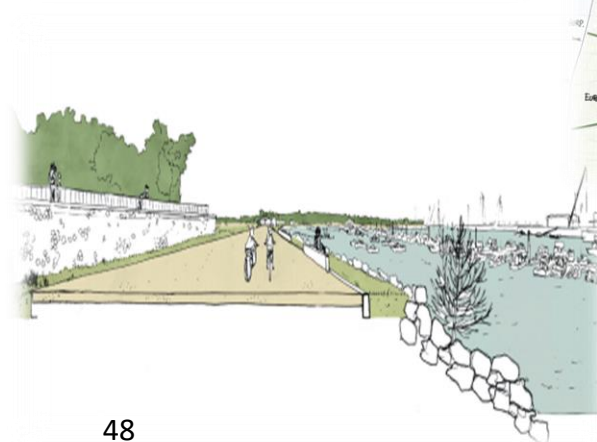
Projet n°1.3 Port Médoc : une nouvelle polarité estuarienne.

CHANTIER 2 : VALORISER LE PATRIMOINE DES PAYSAGES ET DES HOMMES

Projet n°2.1 Les voies de la découverte : le chemin littoral, le chemin de l'estuaire et le chemin des terres.

Projet n°2.2 La continuité du front de mer de Soulac

Projet n°2.3 Le plan plage du Gurp.



CHANTIER 3 : EN TRAIN ET A VELO : JOUER LA CARTE D'UN TOURISME SANS VOITURE

Projet n°3.1 L'intermodalité train-vélo sur la gare de Soulac.

Projet n°3.2 Une nouvelle accessibilité pour la Gare du Verdon.

Projet n°3.3 Des navettes pour relier les polarités.

CHANTIER 4 : CONCILIER VIE A L'ANNEE ET TOURISME

Projet n°4.1 Développer toute l'année l'hébergement touristique.

Projet n°4.2 Loger et accueillir les saisonniers.

Projet n°4.3 Répondre aux besoins en logement pour habiter à l'année.



Comité de pilotage FINAL :

Une validation auprès des élus
le 30 janvier 2023

Réaménagement durable de la plage du Moutchic à Lacanau

La **communauté de communes** a lancé la maîtrise d'œuvre pour la réalisation du réaménagement durable de la plage du Moutchic à Lacanau.

Pour mémoire, ce travail fait suite à deux études préalables :

- ❑ Une étude pour la réorganisation des sites plans plages des Lacs Médocains réalisée par l'intercommunalité en 2016
- ❑ Une étude préliminaire pour l'adaptation du plan plage du Moutchic réalisée par la commune de Lacanau en 2017.



Un accompagnement du GIP Littoral Nouvelle-Aquitaine

Un groupement d'étude :

- l'Atelier du Périscope (mandataire)
- SCP Environnement
- Iris Conseil (cotraitants)



Le marché notifié du 22 août 2022 (après consultation)
comprend une tranche ferme et 4 tranches optionnelles :

- ✓ Tranche ferme : AVP et EDR
- ✓ Tranche optionnelle 1 pour le secteur 1 : Programme d'actions du secteur front du lac hors stationnement rétro-littoral et connexions associées : PRO/ACT/VISA/DET/OPC/AOR
- ✓ Tranche optionnelle 2 pour le secteur 2 : Programme d'actions liées au stationnement rétro-littoral et connexions associées...) : PRO/ACT/VISA/DET/OPC/AOR
- ✓ Tranche optionnelle 3 : Etudes environnementales et techniques complémentaires sur les 2 secteurs
- ✓ Tranche optionnelle 4 : Etudes liées à l'enfouissement des réseaux sur le secteur 1 et chiffrage



Le 20 septembre 2022 - Dans le cadre du lancement de la tranche ferme toujours en cours (AVP + EDR) - **Réunion de cadrage en mairie et visite sur site avec :**

- la commune
- le groupement d'étude
- et le GIP Littoral

Les Travaux réalisés sur le Patrimoine Communautaire



Travaux de réfection du chemin piétonnier entre la Négade et le Gulp à Grayan-et-L'Hôpital

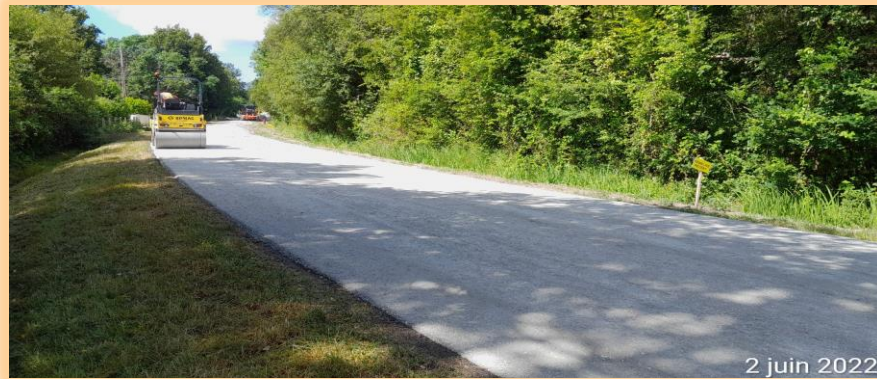
La piste cyclable « Vélodysée » entre la Négade et le Gulp, est longée par un chemin piétonnier en calcaire. Les travaux confiés à une entreprise, ont consisté à une remise en état par apport de calcaire et un cylindrage de la zone.

Coût de l'opération : 59 385 € TTC

Elargissement de l'accès à la déchèterie de Vensac :

Dans le cadre de sa compétence sur les voiries intercommunales, la CdC a procédé à une mise en sécurité de l'accès à la déchèterie de Vensac par un élargissement de la bande de roulement et la mise en place de peinture au sol.

Coût de l'opération : 54 174 € TTC



Réfection de la route Castillonnaise entre Talais et Saint Vivien de Médoc

Les travaux de réfection d'une partie de la route Castillonnaise, étalés sur 2021 et 2022, ont consisté à un reprofilage de l'existant avec une grave non traitée (diorite) et la mise en œuvre d'une bicouche pour imperméabiliser le support.

Coût de l'opération : 346 122 € TTC

Aménagement et mise en sécurité du carrefour de la rue de la Gravière et de la rue de la Grange à Naujac sur Mer.

La route et l'intersection à l'entrée du SMICOTOM nécessitaient une reprise complète avec un renforcement de la structure, mise en œuvre d'enrobé à froid et à chaud et une mise en sécurité de l'intersection.

Coût de l'opération : 797 236 € TTC



Travaux d'entretien de la piste cyclable :

Mise à blanc du bord de la piste cyclable entre la plage du Pin Sec et le hameau de Saint Isidore à Naujac sur Mer pour limiter le risque d'incendie.

Coût de l'opération : 4 200 € TTC



Réfections diverses
des pistes cyclables sur le
territoire Médoc
Atlantique





Travaux de peinture au sol sur les pistes cyclables.

Coût de l'opération : 8 549 € TTC



Réfection d'un tronçon de piste cyclable sur la commune de Vensac avec des purges racinaires et une reprise de l'enrobé. Ce type d'opération est réalisé régulièrement sur l'ensemble du réseau cyclable de Médoc Atlantique, soit en régie intercommunale, soit avec les entreprises.

Coût de l'opération pour Vensac: 20 115 € TTC

Dans le cadre du projet de liaison cyclable entre Hourtin et Bombannes, des études ont été menées concernant l'environnement, les aménagements paysagers et la voirie.

Coût de l'opération : 59 500 TTC





Aménagement d'une voirie lourde à Queyrac

Les travaux ont consisté à la création d'une chaussée afin de prévoir des emplacements pour l'installation de futures entreprises.

Coût de l'opération : 277 475 € TTC



Extension de la Zone artisanale de la Meule à Lacanau.

L'opération a consisté à viabiliser 10 nouveaux terrains.

Cout de l'opération : 260 414 € TTC



Démolition de l'ancienne gare de la Pointe de Grave
Coût de l'opération : 18 435 € TTC

Mise en œuvre du Schéma d'Itinérance de la Communauté de Communes.

Une étude a été lancée pour la mise en œuvre de plusieurs chemins de randonnée pédestre et VTT/VTC sur les communes de Médoc Atlantique.

Coût de l'opération : 8 520 € TTC

Travaux de réaménagement d'une maison en relais petite enfance et Lieu d'Accueil Enfant Parent à Soulac sur Mer.

Les travaux ont consisté à la mise en conformité ERP d'une ancienne maison avec la création d'une salle de jeux, salle bébé, espace linge etc...Création d'un auvent extérieur avec un revêtement de sol spécifique. Coût de l'opération : 196 680 € TTC



Un bâtiment a été construit sur le site de l'annexe de la CdC à Carcans. Ce local servira de lieu de stockage pour le service petite enfance ainsi que d'archives pour les services basés à Carcans.

Coût de l'opération : 43 620 € TTC

Réfection des extérieurs du poste de secours de la plage centrale de Lacanau.

Coût de l'opération : 9 538 € TTC



Réhabilitation du Manitoba en Pôle voile au Verdon sur Mer.

Coût de l'opération : 591 381 € TTC



Réaménagement de l'ancien casino en tiers lieu à Soulac sur Mer

Des études (architecturales, diagnostic charpente, géotechnie...) ont été menées pour connaître la faisabilité du projet.

Coût de l'opération : 134 040 € TTC

Acquisition De Matériel



Dans le cadre du renouvellement de son matériel, la CDC a fait l'acquisition d'un engin spécifique à l'entretien des pistes cyclables et des digues.

Coût de l'achat : 195 154 € TTC

Marchés publics

Les services techniques

TYPE DE MARCHÉ	SERVICE CDC	REF MARCHÉ	N°DU MARCHÉ	FORME DU MARCHÉ	TITRE DU MARCHÉ	N° DU LOT	TITRE DU LOT	TITULAIRES DU MARCHÉ	MONTANT DU MARCHÉ €TTC
TRAVAUX	SERVICE TECHNIQUE	22.04	22.04A	MARCHE ORDINAIRE	Aménagement de l'extension de la Zone Artisanale de la Meule en 10 lots à Lacanau	1	Préparation, terrassement, voirie, eaux pluviales	COLAS France - Etablissement SARRAZY	118 218,30 €
TRAVAUX	SERVICE TECHNIQUE	22.04	22.04B	MARCHE ORDINAIRE	Aménagement de l'extension de la Zone Artisanale de la Meule en 10 lots à Lacanau	2	Eaux usées, adduction eau potable, équipement téléphonique	COLAS France - Etablissement SARRAZY	142 195,80 €
TRAVAUX	SERVICE TECHNIQUE	22.05	22.05A	MARCHE ORDINAIRE	Aménagement d'une Voirie Lourde à Queyrac	1	Préparation, terrassement, voirie, eaux pluviales	COLAS France - Etablissement SARRAZY	206 939,70 €
TRAVAUX	SERVICE TECHNIQUE	22.05	22.05B	MARCHE ORDINAIRE	Aménagement d'une Voirie Lourde à Queyrac	2	Adduction eau potable, défense incendie, basse tension, éclairage public, équipement téléphonique	MOTER - Etablissement SANZ TP	70 535,82 €
TRAVAUX	SERVICE TECHNIQUE	22.10		MARCHE ORDINAIRE	Reconstruction du poste de secours de Carcans Plage	1	Travaux de démolition du poste existant	Sans suite pour motif d'intérêt général	
TRAVAUX	SERVICE TECHNIQUE	22.10	22.10B	MARCHE ORDINAIRE	Reconstruction du poste de secours de Carcans plage	2	Travaux de VRD et aménagements extérieurs	SAS SOPEGA TP	145 101,94 €
	SERVICE TECHNIQUE	22.10		MARCHE ORDINAIRE	Reconstruction du poste de secours de Carcans plage	3	Fourniture et pose du nouveau poste de secours	lot infructueux faute d'offre concurrentielle	
TRAVAUX	SERVICE TECHNIQUE	22.11	22.11A	MARCHE ORDINAIRE	Réaménagement d'une maison en Relais Petite Enfance à Soulac-sur-Mer.	1	Démolition, gros œuvre	GESSEY	116 637,48 €
TRAVAUX	SERVICE TECHNIQUE	22.11	22.11B	MARCHE GRE A GRE	Réaménagement d'une maison en Relais Petite Enfance à Soulac-sur-Mer.	2	Etanchéité	ETANCHEITE PLUS	25 411,20 €
TRAVAUX	SERVICE TECHNIQUE	22.11	22.11C	MARCHE ORDINAIRE	Réaménagement d'une maison en Relais Petite Enfance à Soulac-sur-Mer.	3	Menuiseries extérieures	SARL SOMIREY	63 105,60 €
TRAVAUX	SERVICE TECHNIQUE	22.11	22.11D	MARCHE GRE A GRE	Réaménagement d'une maison en Relais Petite Enfance à Soulac-sur-Mer.	4	Menuiseries couverture	MCE PERCHALEC	17 199,48 €
TRAVAUX	SERVICE TECHNIQUE	22.11	22.11E	MARCHE ORDINAIRE	Réaménagement d'une maison en Relais Petite Enfance à Soulac-sur-Mer.	5	Platrerie	EABS MEDOC ISOLATION	14 322,60 €
TRAVAUX	SERVICE TECHNIQUE	22.11	22.11F	MARCHE ORDINAIRE	Réaménagement d'une maison en Relais Petite Enfance à Soulac-sur-Mer.	6	Peinture	SARL CAPY	12 334,13 €
TRAVAUX	SERVICE TECHNIQUE	22.11	22.11G	MARCHE ORDINAIRE	Réaménagement d'une maison en Relais Petite Enfance à Soulac-sur-Mer.	7	Revêtements de sols et faïences	GESSEY	16 645,52 €
TRAVAUX	SERVICE TECHNIQUE	22.11	22.11H	MARCHE ORDINAIRE	Réaménagement d'une maison en Relais Petite Enfance à Soulac-sur-Mer.	8	Electricité	SMES	20 001,66 €
TRAVAUX	SERVICE TECHNIQUE	22.11	22.11I	MARCHE ORDINAIRE	Réaménagement d'une maison en Relais Petite Enfance à Soulac-sur-Mer.	9	Plomberie, sanitaires, chauffage, VMC	SASU CPCV	11 666,71 €
TRAVAUX	SERVICE TECHNIQUE	22.11	22.11J	MARCHE GRE A GRE	Réaménagement d'une maison en Relais Petite Enfance à Soulac-sur-Mer.	10	Aire de jeux	SAS RECREATION	5 448,00 €
TRAVAUX	SERVICE TECHNIQUE	22.14	22.14X	MARCHE ORDINAIRE	Aménagement et mise en sécurité du carrefour de la rue de la grange et de la gravière à Naujac			SA AGENCE SARRAZY SUD OUEST	797 236,14 €

Les services généraux

TYPE DE MARCHÉ	SERVICE CDC	REF MARCHÉ	N°DU MARCHÉ	FORME DU MARCHÉ	TITRE DU MARCHÉ	N° DU LOT	TITRE DU LOT	TITULAIRES DU MARCHÉ	MONTANT DU MARCHÉ €TTC
PRESTATIONS INTELLECTUELLES	ENFANCE JEUNESSE	22.06	22.06X	MARCHE ORDINAIRE	Réalisation d'un diagnostic thématique et accompagnement dans l'élaboration de la Convention Territoriale Globale.			SAS ITHEA CONSEIL	30 204,00 €
SERVICES	ADMINISTRATION GENERALE	22.07		MARCHE GRE A GRE (suite absence d'offre)	Services d'assurance de la communauté de communes Médoc Atlantique 2022-2025	1	Assurance des dommages aux biens et risques annexes	Groupement PILLIOT/VHV	
SERVICES	ADMINISTRATION GENERALE	22.07		MARCHE GRE A GRE (suite absence d'offre)	Services d'assurance de la communauté de communes Médoc Atlantique 2022-2025	2	Assurance des responsabilités et risques annexes	Groupement PILLIOT/VHV	
SERVICES	ADMINISTRATION GENERALE	22.07		MARCHE ORDINAIRE	Services d'assurance de la communauté de communes Médoc Atlantique 2022-2025	3	Assurance des véhicules à moteur & bris de machine	Groupement PILLIOT ASSURANCES / GREAT LAKES INSURANCES	
SERVICES	ADMINISTRATION GENERALE	22.07		MARCHE ORDINAIRE	Services d'assurance de la communauté de communes Médoc Atlantique 2022-2025	4	Protection juridique de la collectivité	Groupement PILLIOT / MALJ	
SERVICES	ADMINISTRATION GENERALE	22.07		MARCHE ORDINAIRE	Services d'assurance de la communauté de communes Médoc Atlantique 2022-2025				
SERVICES	ADMINISTRATION GENERALE	22.07		MARCHE ORDINAIRE	Services d'assurance de la communauté de communes Médoc Atlantique 2022-2025	6	Assurance des prestations statutaires	SOFAXIS/CNP	
SERVICES	ADMINISTRATION GENERALE	22.07		MARCHE ORDINAIRE	Services d'assurance de la communauté de communes Médoc Atlantique 2022-2025	7	Assurance cyber risques	ACL Courtage / GENERALI	
MAITRISE D'OEUVRE	DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	22.12	22.12X	MARCHE A TRANCHES	Maîtrise d'oeuvre relative à la mise en œuvre du réaménagement durable de la plage du Moutchic Lacanau	Tranche Ferme	AVP - EDR	Groupement ATELIER DU PERISCOPE / IRIS CONSEIL / SCP ENVIRONNEMENT	69 600,00 €

La GEMAPI

TYPE DE MARCHÉ	SERVICE CDC	REF MARCHÉ	N°DU MARCHÉ	REFERENCE AC A MARCHÉ SUBSEQUENT	FORME DU MARCHÉ	MONTANT ANNUEL MIN €TTC AC	MONTANT ANNUEL MAXI €TTC AC	TITRE DU MARCHÉ	N° DU LOT	TITRE DU LOT	TITULAIRES DU MARCHÉ	MONTANT DU MARCHÉ €TTC
MAITRISE D'OEUVRE	GEMAPI (Erosion)	22.01	22.01X		MARCHE ORDINAIRE			Maîtrise d'oeuvre pour la démolition de l'immeuble Le Signal, la renaturation du milieu dunaire et la mise en oeuvre d'un parcours mémoriel			GINGER DELEO	38 160,00 €
PRESTATIONS INTELLECTUELLES	GEMAPI (Erosion)	22.02	22.02A		MARCHE GRE A GRE (suite absence d'offre)			Etude de faisabilité de la recomposition spatiale du littoral sud de Soulac sur Mer et du Front de mer de Vendays-Montalivet	1	Littoral sud Soulac sur Mer	GROUPEMENT INTERLAND / CASAGEC INGENIERIE	38 790,00 €
PRESTATIONS INTELLECTUELLES	GEMAPI (Erosion)	22.02	22.02B		MARCHE ORDINAIRE			Etude de faisabilité de la recomposition spatiale du littoral sud de Soulac sur Mer et du Front de mer de Vendays-Montalivet	2	Front de mer de Vendays-Montalivet	GROUPEMENT INTERLAND / COLOCO	73 920,00 €
PRESTATIONS INTELLECTUELLES	GEMAPI (Erosion)	22.03	22.03X		MARCHE ORDINAIRE			Bilan de la stratégie locale de gestion de la bande côtière de Soulac au Verdon-sur-Mer 2018-2022			GROUPEMENT ESPELIAS / NOSIKA SASU / NEOSEA	35 835,00 €
PRESTATIONS INTELLECTUELLES	GEMAPI (Digues)	22.08	22.08X		MARCHE ORDINAIRE			Etude de développement des ports estuariens de la Communauté de communes Médoc Atlantique			Sans suite	
PRESTATIONS INTELLECTUELLES	GEMAPI (Erosion)	22.09	22.09X		MARCHE ORDINAIRE			Audit structurel des brise mer de défense contre la mer de Soulac-sur-Mer au Verdon-sur-Mer			ISL INGENIERIE	26 220,00 €
TRAVAUX	GEMAPI (Digues)	202003X	22.13X	G202003X	MARCHE SUBSEQUENT	100 000,00 €	600 000,00 €	Avec Parement : Listran - Section 2 - Tronçon 19			Groupement SPIE BATIGNOLLES VALERIAN / DILMEX	357 272,24 €
TRAVAUX	GEMAPI (Digues)	202005	22.16X	G202005X	MARCHE SUBSEQUENT	50 000,00 €	300 000,00 €	Sans Parement: Réfection du cordon sud du chenal de Richard à Jau Dignac et Loirac			Groupement SPIE BATIGNOLLES VALERIAN/DILMEX	300 301,97 €
TRAVAUX	GEMAPI (Erosion)	22.17	22.17A		ACCORD CADRE A BONS DE COMMANDE	0,00 €	150 000,00 €	Travaux d'urgence hivernaux de réfection des ouvrages littoraux et rechargement des plages de Soulac, Vendays-Montalivet et Lacanau.	1	Soulac sur Mer	SARL SEE ROLLIN	
TRAVAUX	GEMAPI (Erosion)	22.17	22.17B		ACCORD CADRE A BONS DE COMMANDE	0,00 €	80 000,00 €	Travaux d'urgence hivernaux de réfection des ouvrages littoraux et rechargement des plages de Soulac, Vendays-Montalivet et Lacanau.	2	Vendays-Montalivet	SAS BUESA	
TRAVAUX	GEMAPI (Erosion)	22.17	22.17C		ACCORD CADRE A BONS DE COMMANDE	0,00 €	275 000,00 €	Travaux d'urgence hivernaux de réfection des ouvrages littoraux et rechargement des plages de Soulac, Vendays-Montalivet et Lacanau.	3	Lacanau	SAS GUINTOLI	
MAITRISE D'OEUVRE	GEMAPI (Erosion)	22.18	22.18X		ACCORD CADRE A BONS DE COMMANDE	20 000,00 €	200 000,00 €	Accord-cadre de Maîtrise d'oeuvre pour les travaux de lutte contre l'érosion marine du littoral de Lacanau			Groupement ANTEA GROUP/CASAGEC INGENIERIE	
TRAVAUX	GEMAPI (Erosion)	22.19	22.19A		MARCHE A TRANCHES			Démolition de l'immeuble "Le Signal" et renaturation du milieu dunaire	1 (Tranche ferme)	Démolition de l'immeuble du signal, apport de sable et terrassement pour création des milieux dunaires	CHARIER TP AGENCE TDD ATLANTIQUE VENDEE	290 634,00 €
TRAVAUX	GEMAPI (Erosion)	22.19	22.19B		MARCHE ORDINAIRE			Démolition de l'immeuble "Le Signal" et renaturation du milieu dunaire	2	Végétalisation et mise en défens des milieux dunaires	OFFICE NATIONAL DES FORETS	88 784,61 €

Les avenants

TYPE DE MARCHÉ	SERVICE CDC	REF MARCHÉ	N°DU MARCHÉ	TITRE DU MARCHÉ	MONTANT ANNUEL MIN €TTC AC	MONTANT ANNUEL MAXI €TTC AC	N° DU LOT	TITRE DU LOT	TITULAIRES DU MARCHÉ	MONTANT INITIAL DU MARCHÉ €TTC	AVENANT	N° AVENANT	ANNEE AVENANT	MONTANT €TTC AVENANT	NOUVEAU MONTANT DU MARCHÉ €TTC TOUS AVENANTS COMPRIS
TRAVAUX	GEMAPI (Digues)	G2020003	G2020003	Accord-cadre à marchés subséquent relatif aux travaux sur ouvrages de protection avec parement du système d'endiguement de smattes du Bas-Médoc	100 000,00 €	600 000,00 €			Multi attributaires		oui pour chacun des titulaires retenus soit 3	1	2022	0,00 €	
TRAVAUX	SERVICE TECHNIQUE	20.02	20.02C	Transformation d'un restaurant en Pôle voile au Verdon sur Mer			3	Gros œuvre	GESSEY	80 091,79 €	oui	1	2022	3 310,56 €	83 402,35 €
PRESTATION INTELLECTUELLE	DEVELOP. ECONOMIQUE	21.01X	21.01X	Aménagement durable des stations " Nord Médoc"					Groupement SARL DVA / CASAGEC Ingénierie / CITEC Ingénieurs / Céline LOUDIER MALGOUYRES - LULI / MR MARC ESPITALIE	126 690,00 €	oui	1	2022	11 700,00 €	138 390,00 €
TRAVAUX	GEMAPI (Digues)	G2020005	21.06X	Marché subséquent n°1 du M2 sans parement "Cordon sud chenal de Goulée"					BUESA SAS	185 283,85 €	oui	1	2022	81 921,98 €	267 205,84 €
TRAVAUX	SERVICE TECHNIQUE	21.08	21.08E	Travaux de réfection des wc et couvertures du Co-working de Lacanau			5	Plâtrerie - Isolation	BIROT FRERES SARL	4 933,20 €	oui	1	2022	-2 884,80 €	2 048,40 €
TRAVAUX	SERVICE TECHNIQUE	21.09X		Travaux de réfection de voiries intercommunales sur les communes de Talais et de Saint-Vivien de Médoc sur des portions de la route Castillonaise					COLAS France - Etablissement SARRAZY	346 122,00 €	oui	2	2022	12 731,40 €	361 103,40 €
TRAVAUX	GEMAPI (Digues)	G2020003	21.12X	Marché subséquent n°1 du M1 (avec parement) Travaux sur Listran section 2-tronçon 19 - tranche ferme -JAU-DIGNAC-ET-LOIRAC					Groupement SPIE BATIGNOLLES VALERIAN / DILMEX	289 045,86 €	oui	1	2 022	19 707,17 €	308 753,03 €

Les avenants (suite et fin)

TYPE DE MARCHÉ	SERVICE CDC	REF MARCHÉ	N°DU MARCHÉ	TITRE DU MARCHÉ	N° DU LOT	TITRE DU LOT	TITULAIRES DU MARCHÉ	MONTANT INITIAL DU MARCHÉ €TTC	AVENANT	N°AVENANT	ANNEE AVENANT	MONTANT €TTC AVENANT	NOUVEAU MONTANT DU MARCHÉ €TTC TOUS AVENANTS COMPRIS
MAITRISE D'ŒUVRE	GEMAPI EROSION	22.01X	22.01X	Maîtrise d'œuvre pour la démolition de l'immeuble Le Signal, la renaturation du milieu dunaire et la mise en œuvre d'un parcours mémoriel			GINGER DELEO	38 160,00 €	oui	1	2022	3 696,00 €	41 856,00 €
TRAVAUX	SERVICE TECHNIQUE	22.04	22.04A	Aménagement de l'extension de la Zone Artisanale de la Meule en 10 lots à Lacanau	1	Préparation, terrassement, voirie, eaux pluviales	COLAS France - Etablissement SARRAZY	118 218,30 €	oui	1	2022	0,00 €	118 218,30 €
TRAVAUX	SERVICE TECHNIQUE	22.04	22.04B	Aménagement de l'extension de la Zone Artisanale de la Meule en 10 lots à Lacanau	2	Eaux usées, adduction eau potable, équipement téléphonique	COLAS France - Etablissement SARRAZY	142 195,80 €	oui	1	2022	13 977,60 €	156 173,40 €
TRAVAUX	SERVICE TECHNIQUE	22.04	22.04A	Aménagement de l'extension de la Zone Artisanale de la Meule en 10 lots à Lacanau	1	Préparation, terrassement, voirie, eaux pluviales	COLAS France - Etablissement SARRAZY	118 218,30 €	oui	2	2022	3 546,48 €	121 764,78 €
TRAVAUX	SERVICE TECHNIQUE	22.04	22.04B	Aménagement de l'extension de la Zone Artisanale de la Meule en 10 lots à Lacanau	2	Eaux usées, adduction eau potable, équipement téléphonique	COLAS France - Etablissement SARRAZY	142 195,80 €	oui	2	2022	2 016,00 €	158 189,40 €
SERVICES	ADMINISTRATI ON GENERALE	22.07		Services d'assurance de la commune de communes Médoc Atlantique 2022-2025	6	Assurance des prestations statutaires	SOFAXIS/CNP		oui	1	2022		
SERVICES	ADMINISTRATI ON GENERALE	22.07		Services d'assurance de la commune de communes Médoc Atlantique 2022-2025	6	Assurance des prestations statutaires	SOFAXIS/CNP		oui	1	2022		
SERVICES	ADMINISTRATI ON GENERALE	22.07		Services d'assurance de la commune de communes Médoc Atlantique 2022-2025	2	Assurances responsabilité civile et risques annexes	Groupement PILLIOT/VHV		oui	1	2022		
SERVICES	ADMINISTRATI ON GENERALE	22.07		Services d'assurance de la commune de communes Médoc Atlantique 2022-2025	1	Assurance des dommages aux biens et risques annexes	Groupement PILLIOT/VHV		oui	1	2022		

Urbanisme

LE S.C.O.T

Le Schéma de COhérence Territoriale



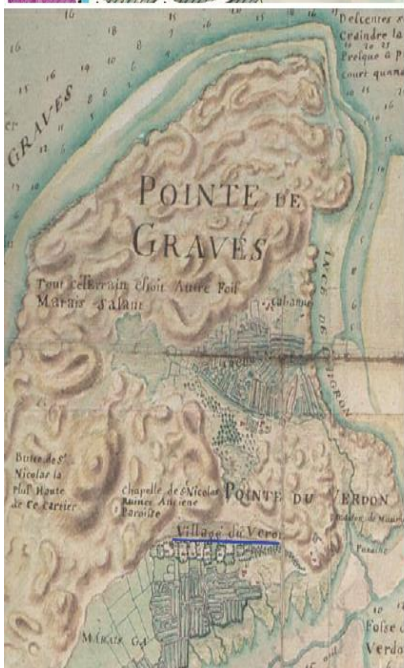
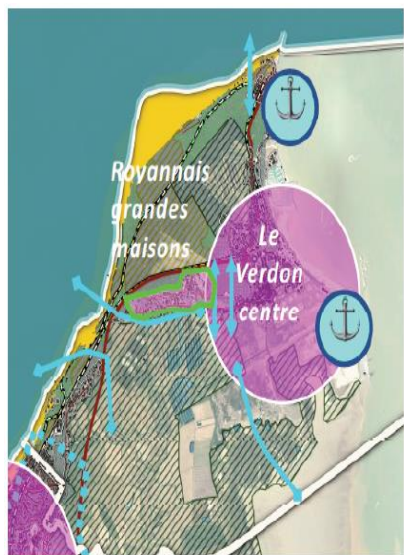
Le SCoT est le document de planification stratégique à l'échelle intercommunale dans le cadre d'un projet d'aménagement et de développement durable (PADD). C'est un document d'urbanisme dont le contenu, les objectifs et la portée sont définis par le code de l'urbanisme.

Le rôle du SCoT consiste à mettre en cohérence des différentes politiques sectorielles d'aménagement du territoire (organisation de l'espace et de l'urbanisme, habitat, mobilité, économie, environnement...) en constituant un cadre de référence. Le SCoT doit respecter les principes du développement durable : principe d'équilibre entre le renouvellement urbain, le développement urbain maîtrisé, le développement de l'espace rural et la préservation des espaces naturels et des paysages ; principe de diversité des fonctions urbaines et de mixité sociale ; principe de respect de l'environnement.

Il s'agit de donner plus de sens à la planification en positionnant le SCoT comme un outil de développement durable à l'échelon intercommunal, répondant à des enjeux locaux et de société, en structurant le développement du territoire par une vision prospective, déclinée par des orientations et des objectifs.

C'est donc dans ce cadre que les objectifs poursuivis pour l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de la communauté de communes **MÉDOC ATLANTIQUE** ont été définis comme tels :

- ❑ Adapter le SCOT au nouveau périmètre de l'intercommunalité Médoc Atlantique, issue de la fusion des Communautés de Communes des Lacs Médocains et de la Pointe du Médoc,
- ❑ Réaffirmer et concrétiser une volonté de développement durable et soutenable pour le territoire compatible avec la richesse et la sensibilité des milieux naturels présents dans le périmètre de Médoc Atlantique,
- ❑ S'approprier des problématiques transversales aux territoires médocains (desserte routière, ferroviaire et déploiement de la fibre optique),
- ❑ Identifier des zones de développement économique dynamiques et réunir les conditions de leur développement, en particulier la zone industrialo-portuaire du Verdon sur Mer,
- ❑ Confirmer et capitaliser les segments de développement économique autour du tourisme sous toutes ses formes et des activités primaires (ostréiculture, aquaculture, élevage, culture),
- ❑ Mettre en conformité le SCOT avec les évolutions législatives,
- ❑ Prendre en considération et compléter les orientations des différents schémas régionaux (SRADDET, SRCAE) et les prescriptions de la charte du Parc Naturel Régional du Médoc,
- ❑ S'inscrire dans les orientations de l'interscot girondin,
- ❑ Prendre en compte et anticiper les dynamiques locales constatées ou engagées,
- ❑ Poursuivre la prise en compte de la gestion de la somme des risques naturels qui pèsent sur le territoire (recul du trait de côte, zones inondables, feux de forêts...),
- ❑ Améliorer la gestion de la ressource en eau potable et de l'assainissement,
- ❑ Réunir les conditions de la réduction de la fracture entre monde urbain et monde rural en matière d'accès aux services des habitants et des entreprises.



Pour ce faire, la procédure d'élaboration du SCoT se déroule en plusieurs phases :

- Une phase d'organisation territoriale du territoire et institutionnelle,
- Une phase d'élaboration ou de révision du contenu du SCoT,
- Une phase d'instruction du projet de SCoT,
- Une phase d'évaluation du SCoT tous les 6 ans maximum (après l'approbation du SCoT et le caractère exécutoire du SCoT).

Ainsi, et pour faire suite à la démarche de révision du SCoT, le 29 juillet 2021 le conseil communautaire de Médoc Atlantique a débattu des grandes orientations du PADD et a pris acte de la tenue de ce débat, conformément aux dispositions du Code de l'urbanisme. En continuité de cette procédure de révision, le conseil communautaire a procédé à l'arrêt du projet du SCoT Médoc Atlantique le 22 décembre 2022. Les différentes pièces qui composent ce SCoT arrêté (PADD, DOO, ...) sont disponibles sur le site internet de la communauté de communes **Médoc Atlantique**.

Dans la continuité de la procédure, le dossier complet du SCoT arrêté (PADD, DOO, ...) sera envoyé pour avis en 2023 aux personnes publiques associées (DDTM, Région, Département, Conservatoire du littoral, associations, ...) et sera suivi d'une enquête publique qui se déroulera pendant une période d'un mois minimum. Pour finir, l'approbation du SCoT par le conseil communautaire Médoc Atlantique est attendu dans le courant du 2^{ème} semestre 2023.

Le G.N.A.U

Le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme

Depuis le 1^{er} janvier 2022, les administrés peuvent déposer leur demande d'autorisation d'urbanisme (certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire, permis d'aménager et permis de démolir) sous format dématérialisé en se connectant sur le site dédié « GNAU » pour 11 des 14 communes de la Communauté de communes Médoc Atlantique dont le service urbanisme mutualisé à la charge de l'instruction à savoir : Naujac-sur-Mer, Vendays-Montalivet, Vensac, Grayan-et-L'Hôpital, Soulac-sur-Mer, Le Verdon-sur-Mer, Talais, Saint-Vivien-de-Médoc, Jau-Dignac-et-Loirac, Queyrac, Valeyrac.



Pour les 3 autres communes appartenant à la CdC **Médoc Atlantique** (Carcans, Hourtin et Lacanau), il est également possible pour les administrés de déposer leur demande d'autorisation d'urbanisme en ligne grâce à un autre lien internet « GNAU » qui se trouve directement sur le site internet de chaque commune.

Grâce à cette plateforme de dépôt en ligne, les administrés n'ont plus besoin de se déplacer en mairie pour déposer leur dossier, ni à la poste pour récupérer leurs courriers en recommandés (seulement si la commune a la signature électronique...), les relations avec l'administration sont ainsi simplifiées et accélérées.

Cette téléprocédure dont l'accès est gratuit, permet aux particuliers et aux professionnels le dépôt et l'instruction en ligne de leurs demandes d'urbanisme.

C'est ainsi qu'en 2022, plus d'un dossier sur quatre a été déposé sous forme dématérialisée (369 dossiers au total).

Cependant, pour les personnes qui n'ont pas accès au numérique ou ne sont pas à l'aise avec la dématérialisation, **il est toujours possible de déposer, en format papier, le dossier en Mairie** ou de l'adresser par courrier.

Traitement et instruction des dossiers d'urbanisme

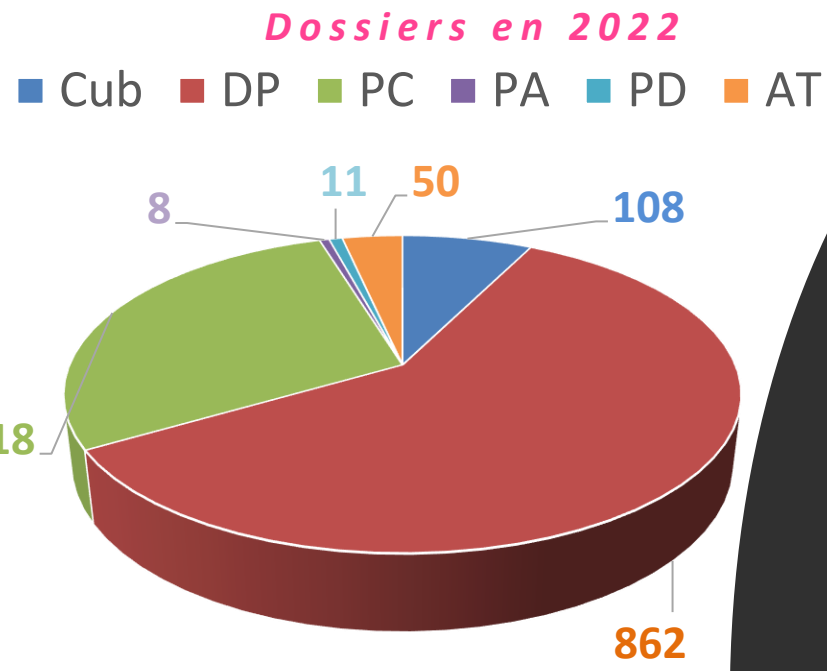
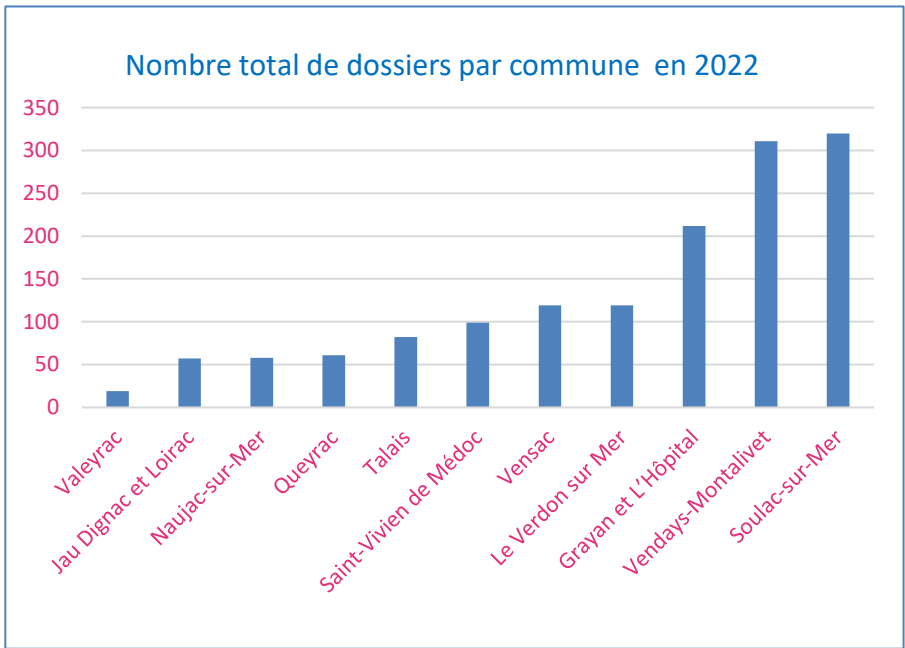
1 457 demandes d'autorisation d'urbanisme ont été déposées en 2022 (sans comptabiliser les demandes de permis modificatif, de prorogation et de transfert) dans les 11 communes dont la CDC Médoc Atlantique à la charge de l'instruction : Grayan-et-L'Hôpital, Jau-Dignac-et-Loirac, Le Verdon-sur-Mer, Naujac-sur-Mer, Queyrac, Saint-Vivien-de-Médoc, Soulac-sur-Mer, Talais, Valeyrac, Vendays-Montalivet, et Vensac.

En effet, le service urbanisme mutualisé de la communauté de communes Médoc Atlantique à la charge de l'instruction de plusieurs types de demandes d'urbanisme : les certificats d'urbanisme opérationnels, les déclarations préalables, les permis de construire, les permis d'aménager, les permis de démolir et les autorisations de travaux pour les établissements recevant du public.

2022	CUb	DP	PC	PA	PD	AT	Total	Dont SVE*
Grayan et L'Hôpital	36	118	58	0	0	0	212	85
Jau Dignac et Loirac	14	31	10	0	2	0	57	16
Naujac-sur-Mer	3	42	13	0	0	0	58	15
Queyrac	5	35	21	0	0	0	61	16
Saint-Vivien de Médoc	9	54	31	2	2	1	99	28
Soulac-sur-Mer	15	209	73	1	5	17	320	68
Talais	2	48	32	0	0	0	82	25
Valeyrac	0	12	6	0	0	1	19	1
Vendays-Montalivet	14	161	100	4	1	31	311	61
Vensac	3	68	47	1	0	0	119	28
Le Verdon sur Mer	7	84	27	0	1	0	119	26
Total	108	862	418	8	11	50	1457	369

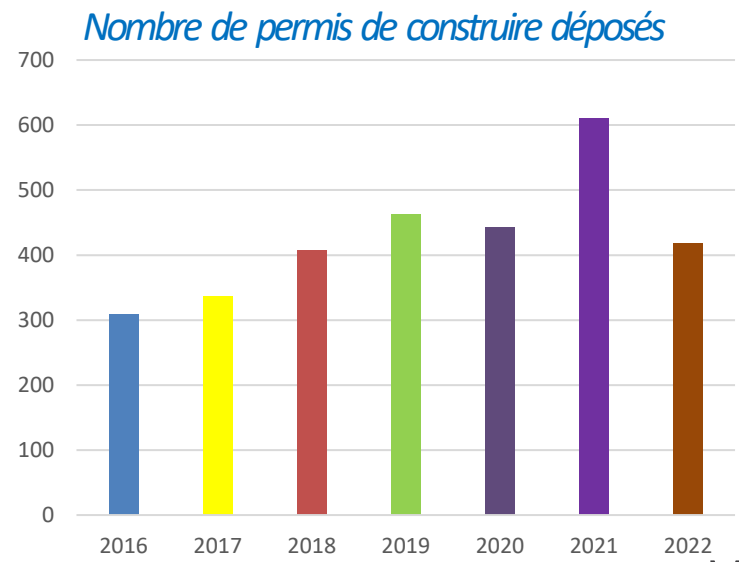
Nombre de dossiers par commune en 2022 (hormis les modificatifs, les transferts et les prorogations) :

* SVE : Saisine par voie électronique : 369 dossiers dématérialisés sur 1457 soit 25,32 %



Evolution du nombre de permis de construire déposés entre 2016 et 2022

Année	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre de permis de construire déposés	308	336	407	463	443	610	418



Par ailleurs, le service urbanisme de la communauté de communes Médoc Atlantique collabore avec les communes dans plusieurs domaines :

- ✓ Conseils et appui sur les contentieux,
- ✓ Participation à des réunions sur les avant-projets avec les professionnels (promoteurs, architectes ...)
- ✓ Participation sur demande aux conformités complexes et aux infractions en urbanisme,
- ✓ Réunion annuelle entre le service urbanisme de la communauté de communes **Médoc Atlantique** et les 14 communes membres (thèmes abordés : amélioration du service rendu entre la communauté de communes et les communes, actualité juridique, formation sur des points particuliers comme la dématérialisation ou la RE 2020 ...)



Le permis de construire N° PC 033 097 22 S 0023 déposé le 22 juin 2022 a été délivré le 08 décembre 2022 à la SNC BENJOIN AQ représentée par Promotion Pichet pour la réalisation d'un ensemble résidentiel de 59 logements en R+2+combles sur 2 bâtiments (3346,10 m² de surface de plancher) et la création de 98 places de stationnement.

Environnement

- MARCHES ATTRIBUES - ETUDES ET TRAVAUX -

▪ Soulac-sur-Mer

61 400 m³ de sable ont été transférés de la plage centrale de Soulac-sur-Mer vers la plage sud dans le cadre des travaux de lutte douce contre l'érosion.

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise **BUESA** entre le 25 avril 2022 et le 02 juin 2022 pour un montant total de **219 221,16 € HT**.



▪ Vendays-Montalivet

17 651 m³ de sable ont été transférés sur la plage centrale de Vendays-Montalivet dans le cadre des travaux de lutte douce contre l'érosion.

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise **ROLLIN SEE** entre le 25 avril 2022 et le 02 juin 2022 pour un montant total de **80 380,86 € HT**.



■ Carcans-Plage

3 347 m3 de sable ont été transférés en pied de dune au droit du poste de secours de Carcans-Plage.

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise **ROLLIN SEE** entre le 28 avril 2022 et le 3 mai 2022 pour un montant total de **10 040 € HT**.



2 mai 2022

■ Le Verdon-sur-Mer

Dans la cadre de sa stratégie de gestion du phénomène d'érosion de Soulac-sur-Mer et du Verdon-sur-Mer, la **communauté de communes** a procédé à la remise en état de l'épi de la Chambrette sur la commune du Verdon-sur-Mer.

Total des travaux :

83 740 € HT

Entreprise :

BUESA

Durée des travaux :

4 semaines

Date des travaux :

du 21 février 2022

au 15 mars 2022.



Travaux réalisés en 2022

ATTRIBUTION DU MARCHE D'AUDIT STRUCTUREL DES BRISE-MER DE DEFENSE CONTRE LA MER DE SOULAC-SUR-MER ET DU VERDON-SUR-MER



31 août 2021

Compte tenu de l'état de dégradation structurel des brise-mers, la **communauté de communes Médoc Atlantique** a souhaité lancer, en avril 2022, un audit structurel complet et détaillé de ces ouvrages, accompagné d'un plan prévisionnel pluriannuel d'investissements pour leur entretien et leur remise en état.

- Titulaire du marché pour la réalisation de l'audit structurel des brise mer de défense contre la mer de Soulac-sur-Mer et du Verdon-sur-Mer : **ISL INGENIERIE**
- Montant de l'étude : **21 850 € HT**

ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE TRAVAUX D'URGENCE HIVERNAUX DE REFECTION DES OUVRAGES LITTORAUX ET DE RECHARGEMENTS DES PLAGES DE SOULAC-SUR-MER, VENDAYS-MONTALIVET ET LACANAU

La **communauté de communes** a souhaité, en janvier 2022, se faire accompagner par un assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO) dans la rédaction du dossier de consultation des entreprises (DCE) visant à retenir des entreprises pour assurer les travaux d'urgence de rechargements en sable et de réfection d'ouvrages en enrochements sur les littoraux de Soulac-sur-Mer, Vendays-Montalivet et Lacanau.

Le cabinet d'études **NEOSEA**, candidat retenu lors de cette consultation, a accompagné la collectivité dans la rédaction d'un cahier des charges pour le lancement d'un marché de travaux d'urgences (accord-cadre à bons de commandes) fin 2022.

Suite à la phase de consultation, le marché de travaux a été attribué comme suit :

- Lot n° 1 - Soulac-sur-Mer - Entreprise retenue **ROLLIN**
- Lot n°2 - Vendays-Montalivet - Entreprise retenue **BUESA**
- Lot n°3 - Lacanau - Entreprise retenue **GUINTOLI**

La durée du marché est de 12 mois, reconductible 3 fois

ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE TRAVAUX DE DEMOLITION DE L'IMMEUBLE LE SIGNAL ET RENATURATION DU MILIEU DUNAIRE



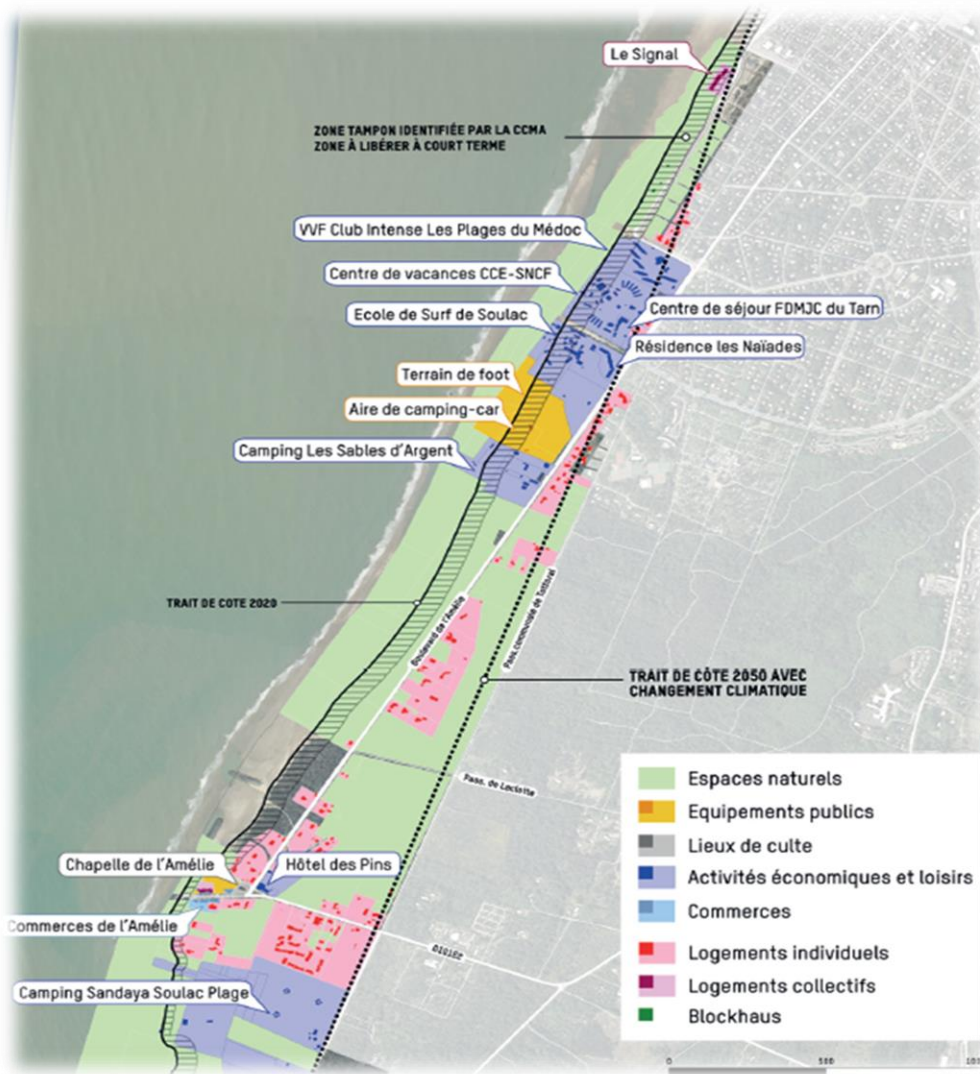
La **communauté de communes** a souhaité se faire accompagner par un bureau d'études dans toutes les études de maîtrise d'œuvre réglementées permettant la réalisation des travaux relatifs à la démolition de l'immeuble « Le Signal ».

Le titulaire du marché de maîtrise d'œuvre est le groupement **Ginger Deleo / Atelier Arcadie** avec **Biotope** en sous-traitance pour les aspects réglementaires.

Le marché de travaux a été attribué le 19 décembre 2022 pour un montant de **242 195 € HT** et se décompose en 2 lots :

- **Lot n°1** : Démolition de l'immeuble « Le Signal », apport de sable et terrassement pour création des milieux dunaires. Titulaire du lot n°1 : **CHARIER TP**
- **Lot n°2** : Végétalisation et mise en défens des milieux dunaires. Titulaire du lot n°2 : **ONF**

ATTRIBUTION DE L'ÉTUDE DE FAISABILITE DE LA RECOMPOSITION DU LITTORAL SUD DE SOULAC-SUR-MER



La **communauté de communes** a lancé une étude de faisabilité de la recomposition spatiale du littoral sud de Soulac-sur-Mer afin d'affiner la connaissance des enjeux, d'analyser le foncier et les cadres réglementaires en lien avec l'urbanisme (SCOT, PLU) et les projets d'aménagements (dont démarches ADS – aménagement durable des stations).

Il s'agit là, d'approfondir techniquement la faisabilité des scénarios de lutte active dure et de repli stratégique à plus long terme, tout en gérant les risques identifiés à court terme.

Cette étude a été confiée **au groupement INTERLAND / CASAGEC INGENIERIE** pour un montant de **32 325 € HT**


Le résultat de cette étude est attendu dans le premier semestre 2023.


ATTRIBUTION DU MARCHÉ D'ETUDES REGLEMENTAIRES POUR LE RECHARGEMENT EN SABLE AU DROIT DU POSTE DE SECOURS DE CARCANS-PLAGE

En 2019, le cabinet d'études **BIOTOPE** a accompagné la **CdC Médoc Atlantique** pour la réalisation des dossiers réglementaires en vue des travaux de rechargement en sable au droit du poste de secours de Carcans Plage, dans l'attente de son repli.

Une nouvelle demande d'autorisation a donc été formulée, avec une actualisation des dossiers réglementaires afin de poursuivre les travaux de rechargement en sable.

Montant de l'opération : **4 551 € HT**

 Zone de rechargement

 Zone d'influence

 Zone d'extraction

Espèces patrimoniales (2022)


 Linaire à feuilles de thym (Dép ZNIEFF ; LC | PN)


 Panicaut de mer (Dép ZNIEFF)

 Silène de Thore (Dép ZNIEFF)

Espèces exotiques envahissantes

 Griffes de sorcière

 Herbe de la Pampa

 Sporobole fertile

 Yucca

Espèces patrimoniales (2018)

 Euphorbe peplis (Dép ZNIEFF ; CR | PN)



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Autorisation Environnementale pour le projet de lutte douce contre l'érosion marine du littoral sud - programme de rechargement en sable sur la période 2023 - 2032

Commune concernée : SOULAC-SUR-MER

Une enquête publique est prescrite **du lundi 22 août 2022 au mercredi 21 septembre 2022** inclus afin de recueillir l'avis du public sur la demande d'autorisation environnementale concernant la lutte douce contre l'érosion marine du littoral sud – programme de rechargement en sable sur la période 2023 - 2032 sur la commune de SOULAC SUR MER.

Le déroulement de l'enquête publique devra tenir compte de l'évolution de la situation sanitaire et des mesures barrières en vigueur.

Le responsable du projet est la COMMUNAUTE DE COMMUNES MEDOC ATLANTIQUE - 09, rue du Maréchal d'Ornano 33780 SOULAC-SUR-MER. Les informations relatives au projet peuvent être demandées à Monsieur Vincent MAZEIRAUD au tél : 05 56 73 29 26.

Pendant la période indiquée ci-dessus, le dossier sera consultable à la Mairie de Soulac-sur-Mer aux jours et heures d'ouverture, où le public pourra faire part de ses observations sur un registre d'enquête ouvert à cet effet. Le dossier sera également consultable sur le site internet des Services de l'État en Gironde www.gironde.gouv.fr rubriques « publications », « publications légales », « enquêtes-publiques 2022 ».

Le public pourra transmettre ses observations à l'attention du commissaire enquêteur à l'adresse mail suivante : ddtm-spe2@gironde.gouv.fr en veillant à identifier l'objet de l'enquête. Ces observations seront accessibles sur le site internet des services de l'État en Gironde.

Les personnes qui le souhaitent pourront aussi faire part de leurs observations par courrier adressé au commissaire enquêteur à la Mairie de Soulac sur Mer 02, rue de l'Hôtel de Ville 33780 SOULAC-SUR-MER, siège de l'enquête. Elles seront annexées au registre d'enquête.

Un accès gratuit au dossier sera ouvert au public sur le poste informatique situé à Direction Départementale des Territoires et de la Mer, cité administrative, 2 rue Jules Ferry à Bordeaux.

Monsieur Richard PASQUET Ingénieur Général des Ponts, des Eaux et des Forêts, est désigné en qualité de commissaire enquêteur pour conduire l'enquête publique. Il se tiendra à la disposition du public, afin de recueillir ses observations à la Mairie de Soulac-sur-Mer, selon le calendrier ci-après :

- **lundi 22 août 2022 de 09h00 à 12h00**
- **mercredi 31 août 2022 de 14h00 à 17h00**
- **vendredi 09 septembre 2022 de 09h00 à 12h00**
- **mercredi 21 septembre 2022 de 14h00 à 17h30**

A la fin de l'enquête, copies du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur seront tenues à la disposition du public à la Mairie de Soulac-sur-Mer, à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer ainsi que sur les sites internet des Services de l'État de la Gironde www.gironde.gouv.fr/Publications/Publications_légales.

La Préfète de la Gironde est compétente pour statuer, par un arrêté, sur la demande d'autorisation environnementale.

Toute information relative à l'organisation de l'enquête peut être demandée auprès de la DDTM de la Gironde, service des procédures environnementales.

▪ Soulac-sur-Mer :

L'enquête publique relative à la demande d'autorisation environnementale concernant la lutte douce contre l'érosion marine du littoral sud – programme de rechargement en sable sur la période 2023-2032, s'est déroulée du 22 août au 08 novembre 2022.

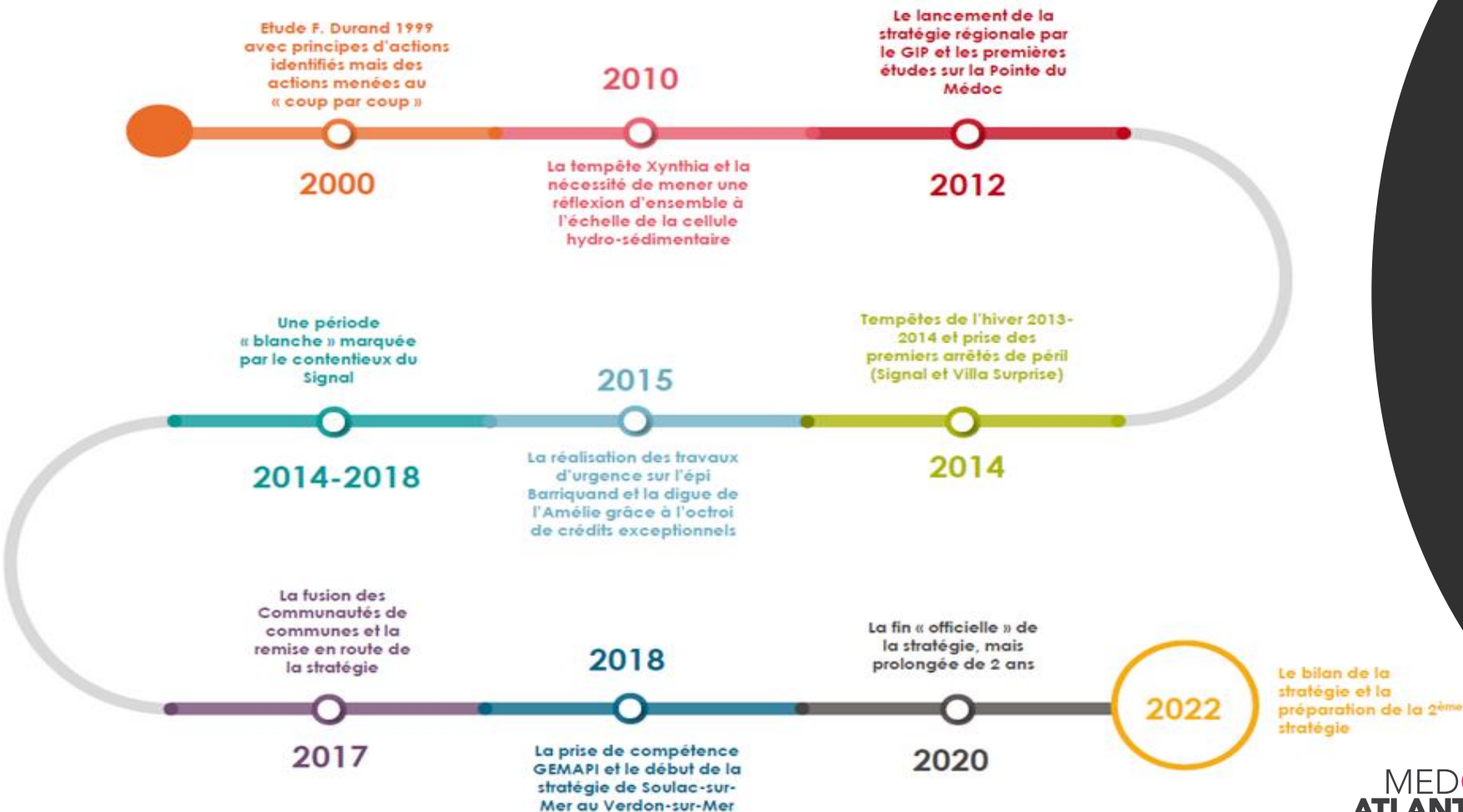
Après avoir étudié le dossier et constaté le bon déroulement de l'enquête publique, le commissaire enquêteur a émis un avis favorable.

L'arrêté préfectoral portant autorisation est attendu début 2023.

Bilan de la stratégie

La **communauté de communes Médoc Atlantique** a confié au groupement de cabinet d'études **ESPELIA/NOSIKA/NEOSEA** la formalisation du bilan de sa **Stratégie Locale de Gestion de la Bande Côtière (SLGBC)** sur le secteur allant de la pointe de la Négade (Soulac-sur-Mer) à la jetée de Grave avec un plan d'actions de 2018 à 2022.

Le bilan a permis la mise au point de la nouvelle SLGBC sur un plan d'actions 2023-2027.



La finalisation de l'étude visant à étudier les solutions alternatives de protection en dur a été lancée en 2021 et réalisée par le groupement d'études **CASAGEC INGENIERIE / LVRS CONSULTING**.

Les résultats ont permis d'ouvrir les possibilités techniques de la construction d'un nouvel épi sur le littoral sud Soulacais.

Des études de maîtrise d'œuvre (techniques et réglementaires) devront être lancées sur le futur plan d'actions **2023-2027**.



Les projets de recherche **ESTRAN** et **ESTOC** se sont poursuivis au cours de l'année.

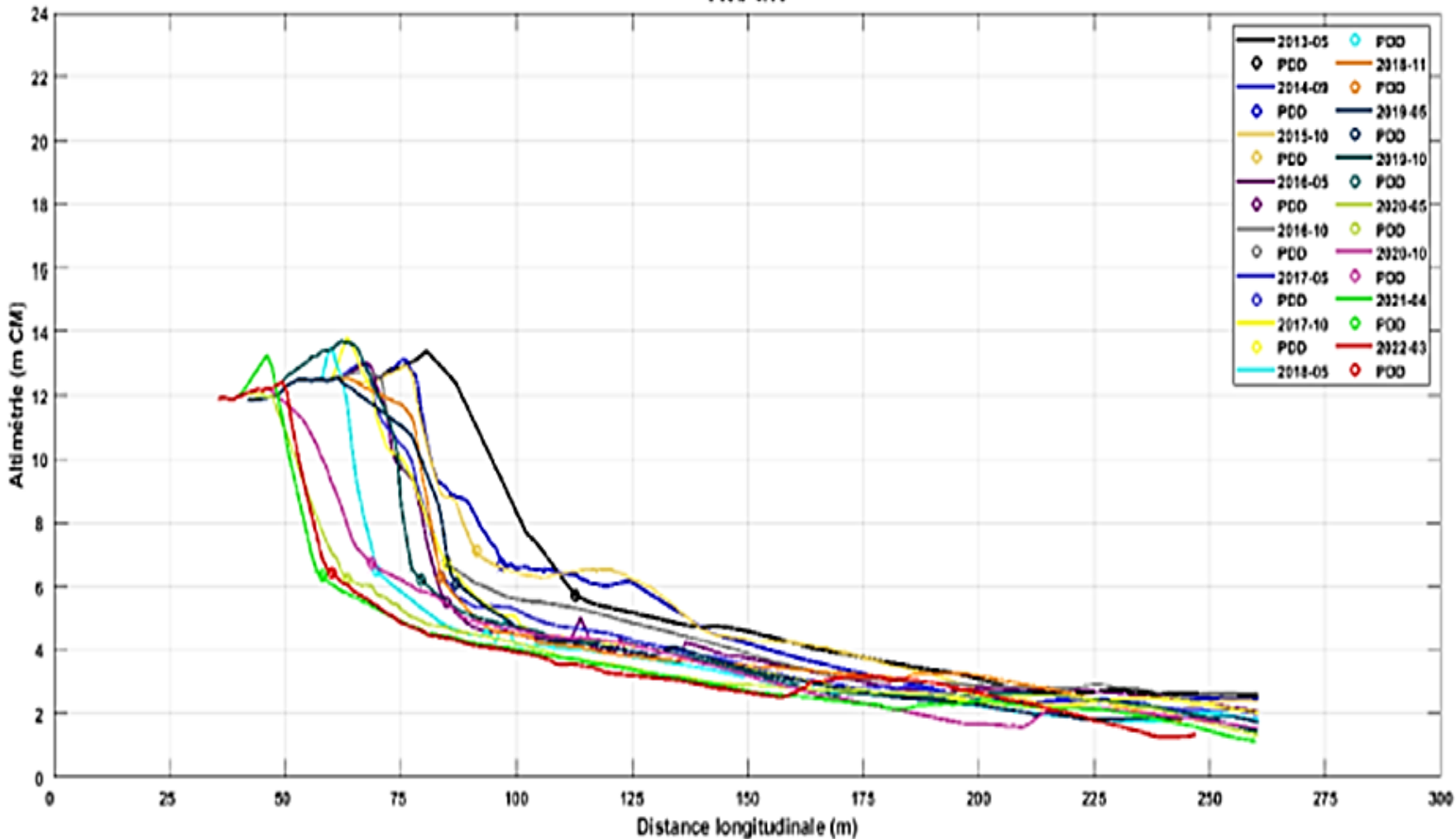
- Le projet **ESTRAN** (recherches archéologiques sur le littoral sud soulacais) s'est déployé vers l'Amélie approfondissant ainsi le champ des investigations.
- Le projet de recherche **ESTOC** (modélisation numérique des évolutions du trait de côte) a permis le déploiement de capteurs de mesures de courant dans la passe sud et dans la zone de déferlement à des fins de calibration des modèles numériques.

Ces deux projets de recherche vont se poursuivre en 2023.



- Les mesures de l'observatoire local des évolutions du trait de côte entre la pointe de la Négade et la jetée de Grave se sont déroulées entre la fin mars et la mi-avril 2022. Le rapport annuel d'analyses des évolutions du trait de côte a été produit en juillet 2022.

PK #4.11



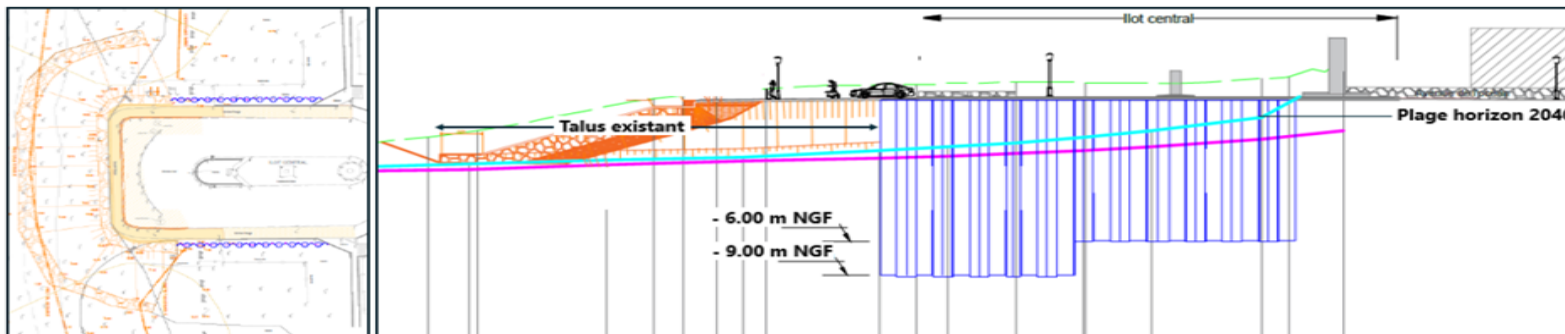
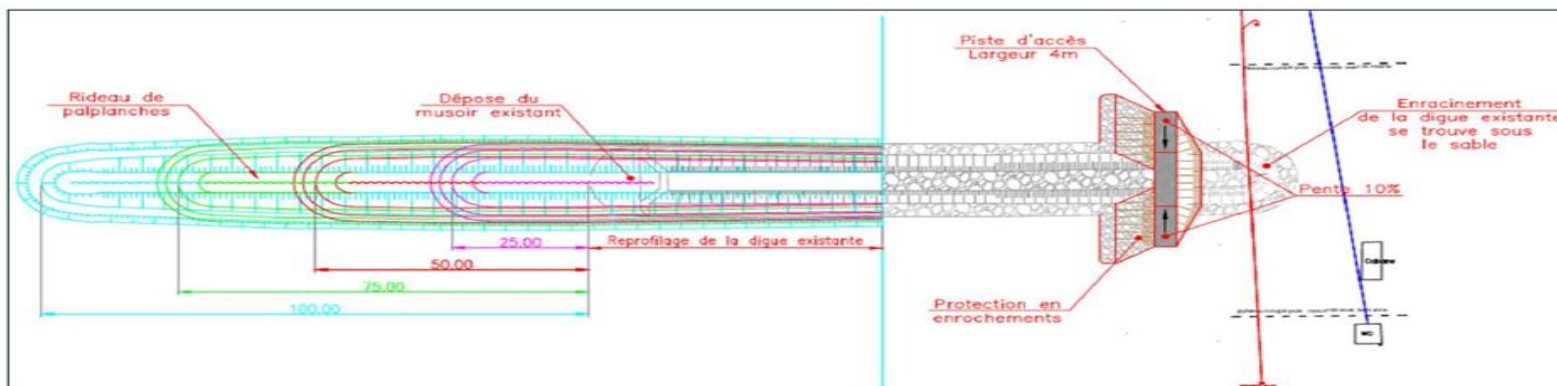
▪ Vendays-Montalivet :

Les études de maîtrise d'œuvre visant à la protection du secteur de la colonne et de la réorganisation des épis de protection en enrochements se sont poursuivies (bureau d'études EGIS EAU).

Une campagne d'investigations géotechniques a été réalisée afin de permettre d'optimiser le dimensionnement des ouvrages.

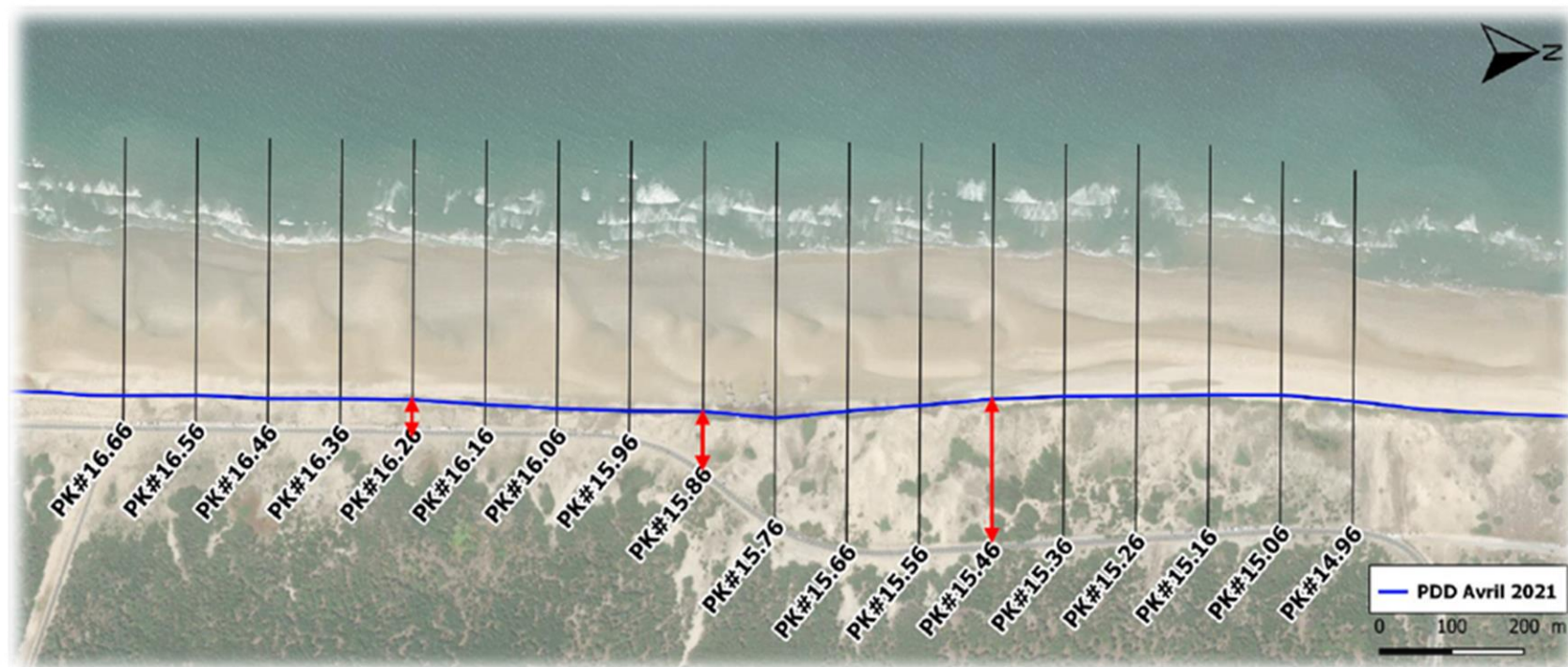
Les études à niveau Avant-Projet ont été finalisées en novembre 2022.

> **2023** va permettre de lancer des investigations géotechniques, de réaliser les études de projet et de déposer les dossiers réglementaires en vue des demandes d'autorisations préfectorales de réalisation des travaux.



Les mesures de l'observatoire local des évolutions du trait de côte entre Grayan-et-l'Hôpital et Naujac-sur-Mer se sont déroulées entre la fin mars et la mi-avril 2022.

Le rapport annuel d'analyses des évolutions du trait de côte a été produit en juillet 2022.



- Lacanau :

La **communauté de communes Médoc Atlantique** continue d'accompagner techniquement et financièrement la commune de Lacanau dans le cadre de la mise en œuvre de son plan d'actions 2016-2022.

La future stratégie locale de gestion de la bande côtière du littoral de Lacanau va être transférée à la **communauté de communes Médoc Atlantique** à partir de 2023.

Lutte contre les inondations

I] Travaux structurants

Les travaux majeurs entrepris par la **communauté de communes Médoc Atlantique** en 2022 sont les suivants :

- Poursuite des travaux de remise en état de la digue des Mattes (secteur « Listran » phase 2) sur la commune de Jau-Dignac-et-Loirac.
- Travaux de reprise du parement fluvial en enrochements, réalisés sur 122 ml de digue par l'entreprise **SPIE BATIGNOLLES VALERIAN** pour un montant total de **385 737.45 € HT**.



Ces travaux ont été réalisés en auto-financement à 100 %.

Travaux complémentaires du cordon Sud du chenal de Goulée :

- Réfection totale de l'ouvrage hydraulique nommé OH-12 (commune de Valeyrac), réalisée par l'entreprise **BUESA** pour un montant de **68 268.32 € HT** en auto-financement à 100 %.



Avant travaux



Après travaux



- Travaux de remise en état du cordon Sud du chenal de Richard (560 ml), fléchés dans le Programme de Submersion Rapide (PSR) (commune de Jau Dignac et Loirac). La réfection de 760 ml du cordon a débuté à l'automne par l'entreprise **SPIE BATIGNOLLES VALERIAN** pour un montant de **250 251.64 € HT**.

Néanmoins, le chantier a dû être ajourné en fin d'année et reporté à l'automne 2023, en cause : des conditions météorologiques défavorables. Une sécurisation de l'ouvrage a dû toutefois être effectuée pour passer la période hivernale.

Cordon végétalisé

Avant travaux



Après travaux



II] Travaux d'entretien

- Travaux de réouverture de milieux pour rechercher le cheminement de la digue du Bas-Médoc en aval de la section 8 sur le domaine du Grand Port de Bordeaux Métropole.

Ces travaux se sont inscrits dans le cadre de l'étude de danger et de la recherche de la fermeture aval du système d'endiguement du Bas-Médoc.



Ces travaux ont été réalisés par les entreprises **ESCADE**, **BURAN** et l'association **APADEV** pour un montant total de **4 865.44 € HT**.

Travaux divers concernant la circulation sur les digues du Bas-Médoc :

- Mise en place de signalisation et d'une barrière sur un secteur pilote au phare de Richard, comblement d'ornières en crête de digue...) pour un total de **5 367 € HT**.



- Réfection partielle du perré maçonné de la digue de 1ère ligne et la remise en état du profan du cordon Sud de Goulée pour un total de **4 585 € HT**.



- Continuité des travaux d'entretien courant de la végétation se développant sur la digue des Mattes du Bas-Médoc, la digue de Valeyrac et les cordons (traitements mécaniques et manuels).

Deux campagnes d'entretien ont eu lieu au printemps et à l'automne, en ayant recours aux entreprises privées; pour un montant de **16 000 € HT** et au service technique de la **CdC MA**.



- Accompagnement financier spécifique, auprès du SMBV, pour des travaux d'urgence de la remise en état de certains ouvrages hydrauliques (subvention de **47 064 € HT**).

Les principales études de la communauté de communes Médoc Atlantique :

Les études (groupement d'études EGIS EAU / CASAGEC INGENIERIE) visant à la régularisation de l'ensemble du futur système d'endiguement sont toujours en cours avec comme objectif final, un dépôt au plus tard fin juin 2023,

L'étude avant-projet des travaux de réfection du cordon Sud du Gua (commune de Jau-Dignac-et-Loirac) est finalisée.

La phase suivante sera l'étude Projet qui se déroulera au second semestre 2023.

Sur la base d'un état des lieux exhaustif des digues, cordons et ouvrages hydrauliques, Un plan d'intervention a été défini pour 2023.

Ils intègrent les travaux majeurs de 2023 qui devraient s'orienter sur la finalisation des travaux du cordon sud du chenal de Richard (travaux structurants) et sur les travaux d'entretien courants (traitement de la végétation, travaux divers sur les ouvrages maçonnés et travaux d'urgence...)

GESTION DES MOUSTIQUES

Les différentes phases :

Prospection: Reconnaissance des gîtes larvaires de moustiques, détermination des espèces, et des densités larvaires.

Traitement: Par pulvérisation manuelle de produits biopesticides.

Contrôle: Vérification de l'efficacité de la stratégie employée.



Zones de surveillance du Nord-Médoc :



➤ Grayan-et-L'Hôpital



➤ Soulac-sur-Mer

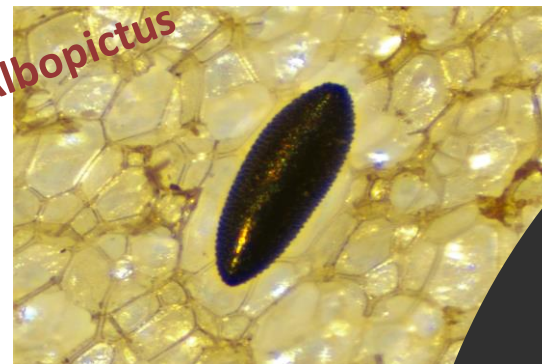


➤ Le Verdon-sur-Mer

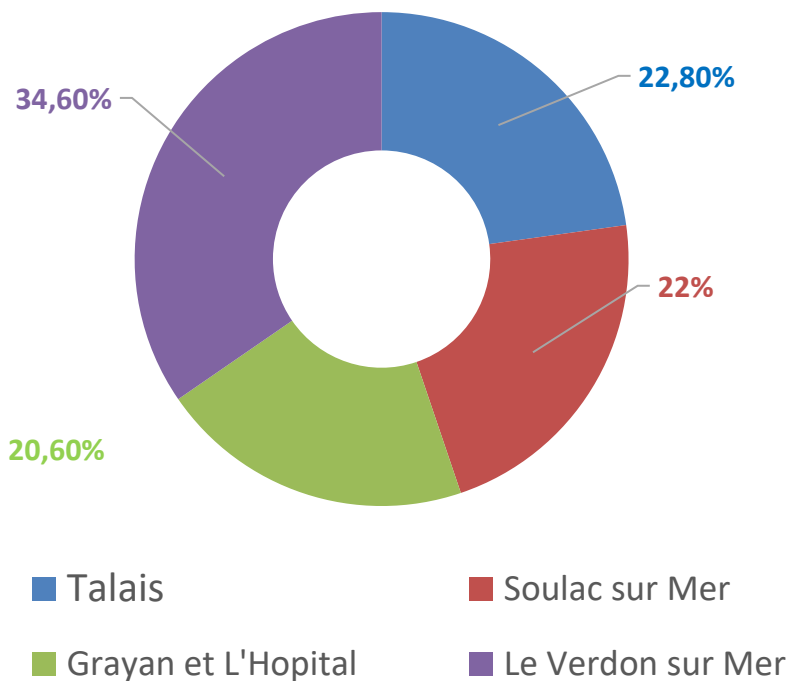


➤ Talais

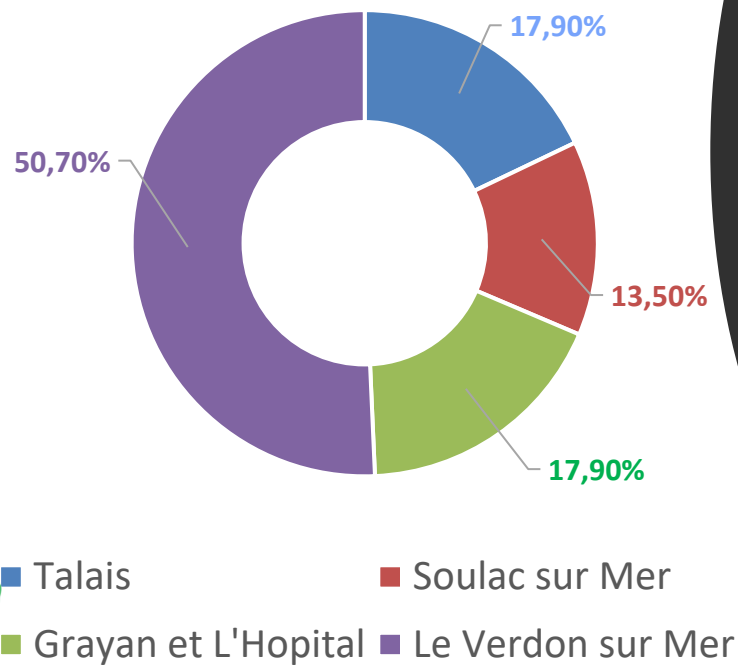
Aede Albopictus

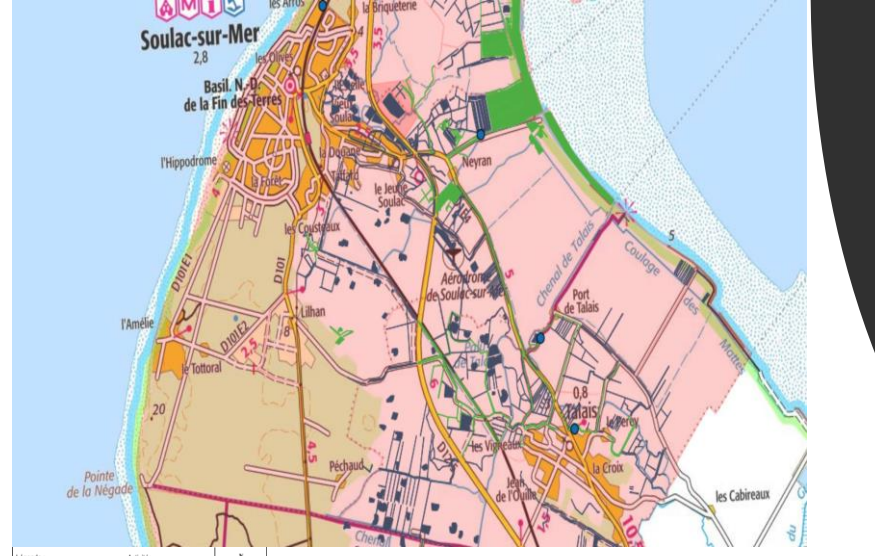
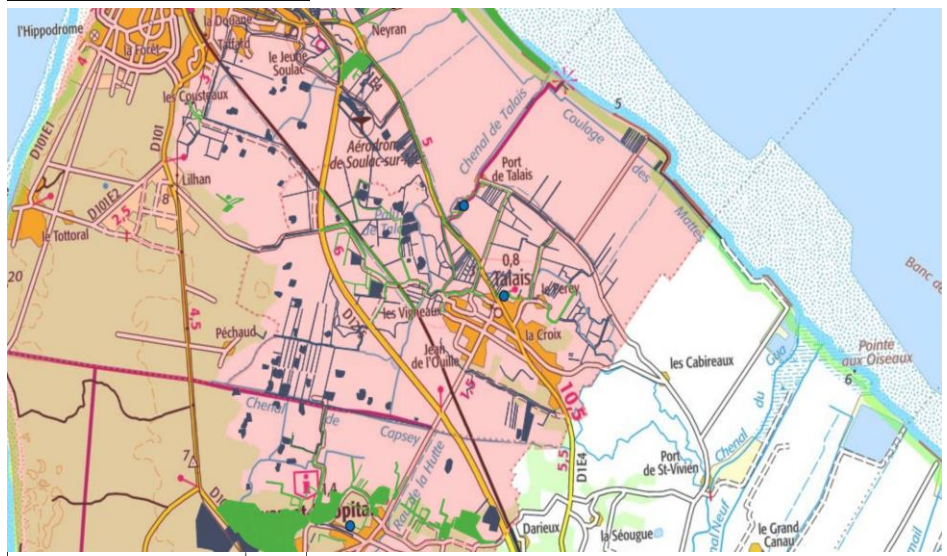
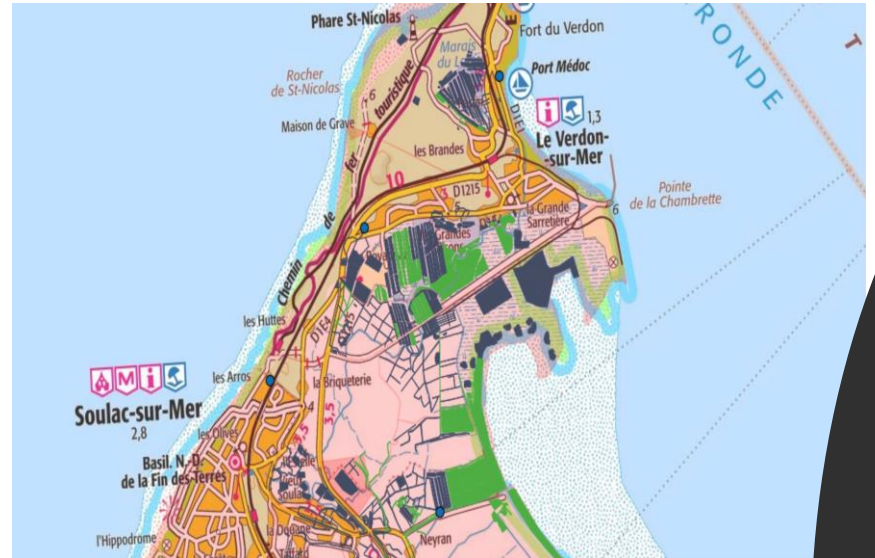
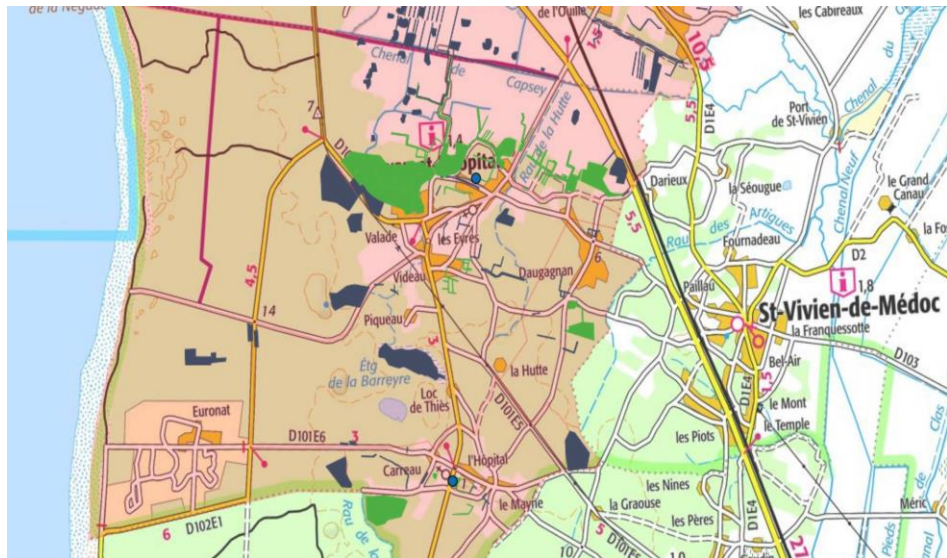


Volume horaire



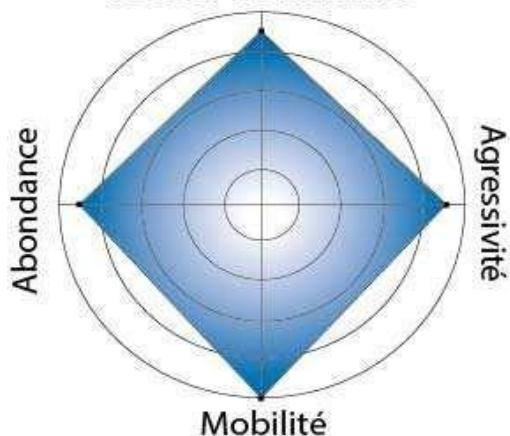
Volume biocide 88,86 kg





Les 2 principales espèces traitées

Vecteur de maladies



Profil d'*Aedes detritus* (s.l.)

Les gîtes naturels sont les marais à submersion temporaire à tendance halophile, mais aussi les canaux de drainages évacuants les eaux saumâtres.

Les adultes de cette espèce sont présents **de mars à novembre** voir décembre avec souvent une interruption de juin à septembre. Suite aux dernières mises en eau et éclosions de l'année une génération d'adultes peut émerger avant l'hiver, mais une partie des larves peut aussi passer l'hiver à l'état larvaire pour émerger tôt l'année suivante.

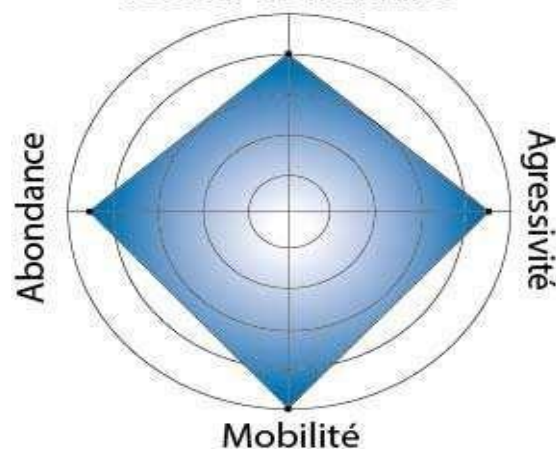
De la même façon, certains œufs ne vont pas éclore avant l'année suivante. Son absence, ou plutôt sa raréfaction, à l'état larvaire et adulte pendant la saison la plus chaude de l'année est à mettre sur le compte d'un assèchement de ses gîtes préférentiels.



C'est le moustique typique des zones humides salées à submersion temporaire du littoral. Il est reconnaissable à ses pattes ornées d'anneaux blancs, son abdomen avec des bandes transversales et une médiane blanche et un thorax roux avec deux bandes longitudinales crèmes.

Il se développe dans des canaux d'irrigations, des prés salés, mais aussi des rizières (lors des premières mises en eau) et diverses zones agricoles ou aménagées par l'homme comme les marais de chasse.

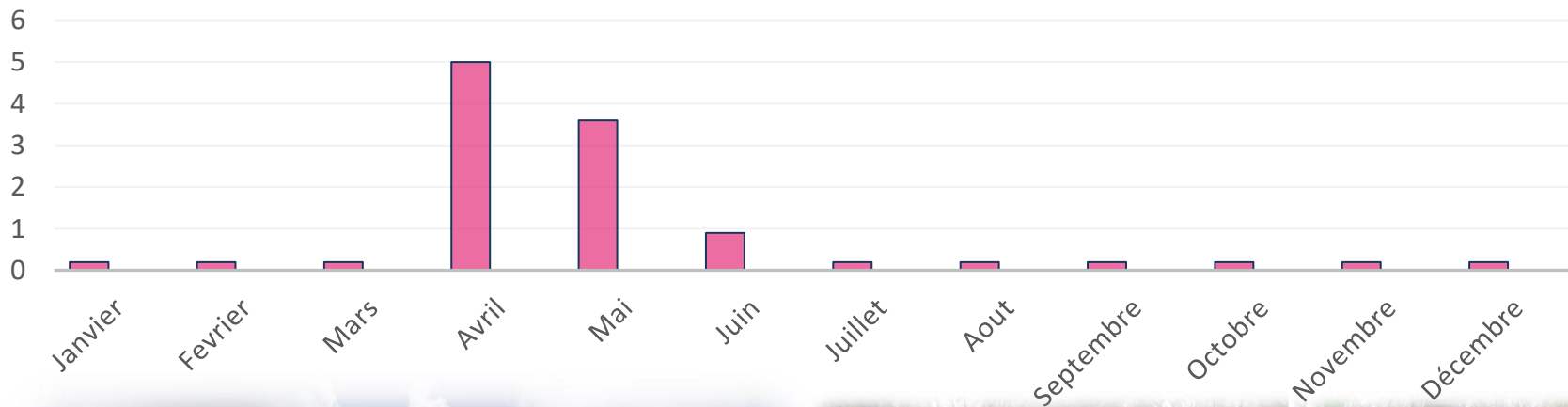
Vecteur de maladies



Profil d'*Aedes caspius*

Evolution de la présence de moustiques adultes

Nombre de moustiques capturés (moyenne)



Le Verdon-sur-Mer



Sous-bois à Grayan

Service de l'enfance

Du mouvement dans les ressources humaines :

- ❑ Accueil d'une nouvelle collègue pour le LAEP
- ❑ Départ en congé maternité de la coordinatrice enfance jeunesse a été remplacée durant son absence par un coordinateur
- ❑ Accueil d'une apprentie Educateur de Jeune Enfant sur les services RPE et LAEP
- ❑ Passage en temps plein pour les deux responsables du RPE car celles-ci, à leur demande, seront mobilisées une fois par semaine sur un accueil LAEP.

Enveloppe enfance jeunesse :

Participation au financement de projets d'éducation artistique et culturelle

Voix de Cordouan : 4 000 €

Classes concernées : - CM1/CM2 Le Verdon sur Mer - 3 classes CE2/CM1/CM2 Talais
- CM2 Soulac sur Mer - CE2 Grayan-et-l'Hôpital
- 2 classes de 5^{ème} Collège G. Mandel Soulac sur Mer
12 journées d'intervention + 5 concerts solo dans chacun des établissements

Paysages en Mouvement CDC Médoc Cœur de Presqu'île : 4 839,95 €

Classes concernées : - 2 classes de l'école de Vendays-Montalivet (10 MS + 18 GS)
- 4 classes de l'école de Jau Dignac et Loirac (11 CP / 24 CE2 / 15 CE1 / 19 GS)

Visites du Phare de Cordouan : Soit un total de 79 enfants (19 de plus qu'en 2021)
Coût total pour la CdC : 2 990 €

L'opération « visites du phare de Cordouan » s'est poursuivie cette année. Pour rappel, cette action prévoit le financement de 12 visites du phare par structure d'accueil enfance jeunesse du territoire (ALSH, espace jeunesse).

Les structures, quant à elles, assurent, le trajet en bus jusqu'au Verdon sur Mer, les billets des accompagnateurs et les billets supplémentaires au-delà du 12^{ème} enfant.

Les visites se sont étendues d'avril à août 2022 :

- ALSH Carcans : 24 enfants
- ALSH Hourtin : 7 enfants
- ALSH Le Verdon sur Mer : 12 enfants
- ALSH Vendays-Montalivet : 12 enfants
- ALSH Lacanau : 24 enfants

LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE C.T.G.

Le Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) est arrivé à échéance le 31 décembre 2021. Il est remplacé par une Convention Territoriale Globale (CTG) à partir du 1^{er} janvier 2022.

D'après la circulaire 2020-01 de la Direction des politiques familiales et sociales, la CTG est « *une démarche qui vise à mettre les ressources de la CAF, tant financières que d'ingénierie, au service d'un projet de territoire afin de délivrer une offre de service complète, innovante et de qualité aux familles. Tous les champs d'intervention de la CAF peuvent être mobilisés : petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité, animation de la vie sociale, accès aux droits, logement, handicap, etc.* ».

Ce nouveau dispositif va garantir, à l'échelle du territoire, un maintien des financements précédemment versés dans le cadre du CEJ mais en simplifie les modalités de calcul.

La CTG doit intégrer :

- ❖ Un diagnostic de l'état des besoins de la population selon les thématiques choisies par les communes, la communauté de communes et la CAF,
- ❖ L'offre d'équipement existante soutenue par les collectivités et la CAF,
- ❖ Un plan d'action précisant les objectifs de création de nouveaux services, mais aussi de maintien et d'optimisation des services existants,
- ❖ Les modalités d'intervention et les moyens mobilisés,
- ❖ Les principes d'évaluation et de pilotage de la démarche.

Toujours selon cette même circulaire, la CAF s'engage à participer au financement d'un diagnostic multithématique.

La réalisation du diagnostic et l'accompagnement dans l'élaboration de la CTG Médoc Atlantique ont été confiés au cabinet Ithéa Conseil. La mission a débuté en septembre 2022 par la conception d'un diagnostic statistique avec les données de l'INSEE.

Cet état des lieux initial a été complété par :

- ❖ Des entretiens avec 15 acteurs clés du territoire (élus, partenaires, techniciens, etc.)
- ❖ Les réponses à l'enquête diffusée à la population (1641 répondants)
- ❖ Les réponses à l'enquête diffusée aux jeunes entre 11 et 17 ans (504 répondants)

Perspectives :

Finalisation du diagnostic CTG et rédaction du schéma de développement intégrant les actions que souhaitera développer la communauté de communes dans les années à venir

Poursuite de l'opération « visites du phare de Cordouan »

Mise en place de parcours d'éducation artistique et culturelle sur le temps scolaire en partenariat avec le SMIDDEST, l'Education Nationale, l'IDDAC et la DRAC Nouvelle Aquitaine

Continuité du travail engagé autour de la petite enfance :

- Etudes autour de la création de deux crèches sur les communes de Soulac sur Mer et Vendays-Montalivet
- Lancement d'une réflexion sur la création d'une halte-garderie itinérante

LES ACTIVITES DU RELAIS PETITE ENFANCE

R.P.E.

Des changements importants pour le service :

- * Nouveau référentiel CAF avec de nouvelles missions obligatoires : le Relais Assistants Maternels (RAM) devient le Relais Petite Enfance (RPE) (en application du décret n° 2021-1115 du 25 août 2021 relatif aux relais petite enfance et à l'information des familles sur les disponibilités d'accueil en établissements d'accueil du jeune enfant.)
- * Création d'un logo national des RPE à intégrer dans tous les éléments de communication du service
- * Nouvelle convention collective des assistants maternels
- * Réformes autour des modes d'accueil impactant le métier d'assistant maternel
- * Fin de la période d'agrément avec la CAF de la Gironde, nécessité d'élaborer un nouveau projet de fonctionnement pour le renouvellement de l'agrément pour la période **2023 – 2026** : diagnostic, enjeux et perspectives.



Les activités du relais :

Des permanences téléphoniques et accueil sur RDV (familles et professionnels)

Les principaux motifs de contact sont la recherche d'un mode d'accueil mais aussi des informations sur les contrats, l'accès aux droits et les congés.

107 familles différentes ont bénéficié d'une information proposée par le RPE dont 95 qui recherchaient un mode d'accueil.

Des accueils en matinée pour les assistantes maternelles et les enfants

47 assistantes maternelles différentes ont participé aux **168 matinées d'éveil** en 2022 avec **187 enfants différents**.

Lors de ces matinées, des temps plus spécifiques ont été proposés :

- * Eveil musical
- * Observation professionnelle
- * Eveil à la motricité
- * Des temps passerelles avec 5 classes de petite section de maternelle
- * Détente et relaxation
- * Eveil au goût avec le mois du goût

Des sorties en juin/juillet : « transvasement » et pique-nique au parc de Carcans, sorties nature (parc, forêt, littoral, plage) et découverte de l'environnement du Verdon sur Mer, Grayan-et-l'Hôpital et Vendays-Montalivet.



Des temps professionnels réservés aux assistantes maternelles en soirée

32 assistantes maternelles différentes ont participé à au moins un de ces temps professionnels :

- 1 réunion de rentrée pour l'antenne de Carcans
- 1 réunion de rentrée pour l'antenne de Soulac
- Séances d'échanges sur les pratiques professionnelles avec un intervenant extérieur
- 2 réunions juridiques avec un intervenant extérieur
- 2 soirées thématiques ouvertes également aux familles.

A noter qu'une sensibilisation régulière, à l'accès à la formation continue pour les assistantes maternelles, est organisée par le service, en lien avec les RPE de l'ensemble du territoire médocain. Ainsi 15 assistantes maternelles différentes se sont formées au moins une fois en 2022.

Participation à des actions / Evènements communaux

A la demande de la commune de Lacanau, le service était présent, pour la première fois, lors de la soirée des nouveaux habitants. Les familles présentes ont pu découvrir les services communautaires mis à leur disposition sur le territoire.

Pour la 6^{ème} année consécutive, le service a participé à la nuit de la lecture organisée par la commune de Vendays-Montalivet dans la médiathèque de la commune.



L'exposition commune avec l'école de Queyrac et le réseau d'éducation prioritaire de Lesparre

Cette année les enfants et les assistants maternels ont travaillé autour d'albums jeunesse sur la thématique de l'alimentation

La soupe aux frites

LA SOUPE AUX FRITES



L'histoire

Mim et Crocus n'aiment pas la soupe. Mais Papa a inventé une recette incroyable...

L'École des loisirs: 2017

Le jeu

Le REP (ancien RAM) a fait le jeu suivant :



REP de Lesparre

REP-Vues de presse N°100

Editorial

Mai 2022

Bonjour !

Pour sa dix-neuvième édition, l'exposition-jeu Autour de l'Album démenage. La Maison La Boétie à Saint-Germain-d'Esteuil ne pouvant plus nous accueillir, nous avons retrouvé refuge à l'école de Queyrac grâce à la Mairie qui nous a prêté une salle. Qu'ils en soient chaleureusement remerciés.

Comme chaque année avant le Covid, des classes maternelles réalisent des jeux et des œuvres d'art à partir d'albums qu'elles ont toutes lus.

Cette année, une nouvelle thématique commune à tous les livres travaillés était proposée : A table !

Ainsi, des gourmandises ont envahi les lieux en intégrant les livres. C'est formidable, non ?

A bientôt.

Laurent Lafourcade
Réfèrent Pédagogique
du REP de Lesparre

Le Réseau d'Éducation Prioritaire de Lesparre. Même palette :



AUTOUR DE L'ALBUM Menu 19 / A table !



Jeux fabriqués
par les enfants des écoles
Salle de loisirs
à l'école de Queyrac
du 10 mai au 9 juin 2022 pour les
scolarisés

Entrée libre Mardi 17 mai de 16 h 30 à 19 h

Vernissage à 18 h



DANS CE NUMÉRO :

Deux pour deux, un pour lui	2
Un repas illustré	3
Adieu oiseaux d'été	4
La soupe aux frites	5
Le petit déjeuner de la famille coquin	6
Petit festin de insectes	7
Haricots à Gribou	8
La fête des légumes	9
Un gâteau au goûter	10
Quand il dit les carottes de jardin	11
Bonne nuit à la ferme ?	12



Résultats obtenus et problématiques rencontrées :

Baisse significative du nombre d'assistantes maternelles en exercice

Le service constate une baisse du nombre d'assistantes maternelles en exercice sur le territoire de la communauté de communes.

Au 1^{er} juin 2022, sur le territoire de l'antenne de Carcans (Carcans, Lacanau et Hourtin), il y avait 34 assistantes maternelles en exercice, les prévisions pour l'année 2023 sont de 32 assistantes maternelles dont 9 ont plus de 55 ans.

Au 1^{er} juin 2022, sur le territoire de l'antenne de Soulac (11 communes), il y avait 45 assistantes maternelles en exercice, soit 18 de moins qu'en 2018. Les prévisions pour l'année 2023 sont de 37 professionnelles en activité dont 7 ont plus de 55 ans.

Le manque de place d'accueil devient préoccupant compte-tenu de l'absence d'autres modes d'accueil sur la partie **nord** du territoire. Le service a observé une nette diminution depuis la période de pandémie du COVID. Certaines ont été lourdement impactées par les nombreux changements des dispositions gouvernementales concernant les conditions d'accueils des enfants au fil des mois. Ces difficultés ont conduit plusieurs assistantes maternelles à stopper leur activité, en cause : l'épuisement professionnel. Certaines effectuent des reconversions, d'autres sont en arrêts maladie pour des troubles musculosquelettiques, et celles qui le peuvent, partent à la retraite.

Il est important de souligner que très peu de nouvelles candidates à l'agrément se sont présentées au service ou en réunions d'information avec les services de la PMI du Conseil Départemental.

Cependant, les demandes pour des recherches de mode d'accueil de nouvelles familles s'installant sur le territoire, sont de plus en plus fréquentes à la suite de cet épisode de crise sanitaire.

C'est pourquoi, le service va s'engager sur la période **2023-2026** sur l'une des missions que la CAF propose : la promotion de l'accueil individuel par le biais d'actions favorisant la valorisation du métier d'assistant maternel.

Baisse de la fréquentation sur les temps d'accueil à Hourtin

Actuellement et depuis la crise sanitaire, l'accueil se fait à Hourtin Port dans une annexe de la salle d'animation. En effet, la réintégration du service dans les locaux de l'ALSH n'a pas été possible compte tenu des problématiques liées au partage des espaces entre deux services n'accueillant pas le même public. Le service est en discussion avec la mairie pour trouver un nouveau lieu plus proche du centre.

Rénovation du local de Soulac sur mer

La rénovation du local situé rue Foch à Soulac sur Mer a commencé le 25 octobre 2022. Pendant la durée des travaux, l'itinérance du service s'est poursuivie à l'office de tourisme situé à Port Médoc sur la commune du Verdon sur Mer. Ce lieu sera ensuite remis à disposition de l'office de tourisme à l'été 2023.

A noter que le site de Soulac sur Mer sera le 1^{er} local dédié entièrement à l'usage du RPE et dans lequel sera aussi intégré le **Lieu d'Accueil Enfant Parent**.

Les réalisations à mettre en avant :

Organisation de deux conférences thématiques pour les professionnels de la petite enfance et pour les familles.

Ces conférences ont été animées par Héloïse JUNIER, psychologue, journaliste scientifique et formatrice petite enfance.

« **Les émotions des jeunes enfants : que se passe-t-il dans leur petite tête ?** », le mardi 25 janvier dans la salle culturelle de Vendays-Montalivet, ont été réunis environ 40 personnes dont 16 assistantes maternelles, des familles ainsi que d'autres professionnels de l'enfance (professeurs des écoles, ATSEM, agents de crèche).

A noter que le contrôle du pass sanitaire était encore obligatoire.

LES ÉMOTIONS
DES JEUNES ENFANTS

20H

QUE SE PASSE-T-IL DANS LEUR PETITES TÊTES ?

CONFÉRENCE ANIMÉE PAR
HÉLOÏSE JUNIER

2022
MAR. 25 JANVIER

SALLE CULTURELLE
VENDAYS-MONTALIVET
(route de Courreau)

ORGANISÉE PAR LE RELAIS PETITE ENFANCE
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MÉDOC ATLANTIQUE

MÉDOC ATLANTIQUE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

OUVERT À TOUS - ACCÈS GRATUIT - PASS SANITAIRE REQUIS
RENSEIGNEMENTS : FLORENCE 06 85 49 06 93 ou JESSY 06 89 14 29 79

« **Le sommeil des jeunes enfants à la lumière des neurosciences** », le mardi 15 mars dans la salle d'animation d'Hourtin a réuni une soixantaine de personnes dont 31 assistantes maternelles, des familles et de nombreux autres professionnels (agents de crèche, médecins, kinésithérapeutes, sophrologues, ATSEM, animateurs, etc.).



Les affiches de ces deux évènements ont été réalisées en externe par une graphiste indépendante de Lacanau, Schaake Design.

Organisation de la retransmission territoriale du forum départemental des assistantes maternelles

En raison des dispositions liées à la crise sanitaire et de la volonté du département de territorialiser le forum des assistantes maternelles, la communauté de communes Médoc Atlantique s'est positionnée pour être le territoire médocain qui accueillerait la retransmission du forum dont la thématique était la suivante : « **Ma journée chez l'assistante maternelle, bienveillance confiance, contenance** ».

L'organisation de cette journée s'est faite en partenariat avec le service de PMI de la MDS du Pôle territoriale Médoc. Le forum s'est tenu à Bordeaux et retransmis en direct dans la salle culturelle de Vendays-Montalivet. Un numéro de téléphone dédié avait été mis en place afin que chaque assistante maternelle puisse poser leurs questions en direct par SMS.



Les perspectives pour 2023 :

- ✓ Un projet autour de l'éveil culturel « Les musiques à goûter » en partenariat avec l'association ECLATS et l'iddac. Ce projet contribuerait à la mission de valorisation du métier d'assistant maternel. L'association ECLATS a déposé ce projet dans le cadre de l'appel à projet de l'ARS sur les 1000 premiers jours de l'enfant. Un financement important sera accordé aux projets retenus.
- ✓ La 10^{ème} édition de la semaine des bébés lecteurs, anniversaire de cette action phare du service, qui réunit chaque année, enfants, familles et professionnels autour du plaisir de lire sans savoir lire. Une édition particulière sera imaginée autour de la thématique de la gourmandise, enrichie de lectures, spectacles, expositions, etc.
- ✓ La mise en place d'une nouvelle forme d'atelier pendant les temps d'accueil en matinée « les ateliers du partage ». Ces ateliers permettront aux assistantes maternelles de mettre en commun leurs pratiques et de présenter leurs ateliers/activités à leurs collègues.
- ✓ Repenser la communication du service RPE avec de nouvelles plaquettes d'information.
- ✓ Organiser le prêt de livres / documentation à destination des assistantes maternelles et des enfants. Le service est doté d'un grand nombre de revues et de livres jeunesse. Une réflexion est en cours sur la manière de mettre à disposition ce fonds aux assistantes maternelles.
- ✓ Mise en marche de projets en cohérence avec l'environnement et la nature sur le nord du territoire.
- ✓ Poursuivre les actions d'éveil culturel en lien avec le développement de parcours d'éducation artistique et culturelle dans les écoles.

SERVICE LIEU D'ACCUEIL ENFANT PARENT ITINERANT

L.A.E.P.

Rappel du contexte :
ouverture du service

Le Lieu d'Accueil Enfant Parent itinérant « La Bulle d'Alice » a ouvert ses portes le 28 février 2022.

Les différents accueils se sont déroulés dans les locaux comme suit :



COMMUNE	LACANAU 33680	CARCANS 33121	GRAYAN-ET- L'HOPITAL 33590	VENDAYS- MONTALIVET 33930
ADRESSE	Pôle de l'Aiguillonne 3 rue de l'Aiguillonne	Salle ENAVANS 8 rue du Stade	Maison des associations 49 rue des Goëlands	RPA « Les chênes » Chemin de la RPA
TYPE DE LOCAL	Salle de réunion utilisée également par le RPE	Salle polyvalente utilisée également par le RPE	Salle polyvalente utilisée également par le RPE	Salons communs de la RPA utilisé également par le RPE
SUPERFICIE	43 m ²	115 m ²	100 m ²	87 m ²

NB HEURES	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
MATIN	9H – 12H LACANAU	9H – 12H GRAYAN-ET- L'HÔPITAL	9H – 12H CARCANS	*9H-13H	*9H-13H
APRÈS-MIDI	*13H30- 16H30	*14H- 16H30		15H – 18H VENDAYS- MONTALIVET	*13H30- 15H30

Planning d'ouverture au public

* Temps administratif, réunions, mise en réseau, supervisions

FONCTION	PROFESSIONNELS
ACCUEILLANTE REFERENTE	MARYSE BONNOT (EN ITINÉRANCE SUR LES 4 COMMUNES)
ACCUEILLANTS PERMANENTS	HÉLÈNE EMILY (LACANAU)
	CAROLINE MINVIELLE (GRAYAN-ET-L'HÔPITAL)
	JESSY MOREAU (CARCANS) FLORENCE CLUZEAU-BON (VENDAYS-MONTALIVET)
ACCUEILLANTS REMPLAÇANTS	ERWOAN FROMENTIN (TOUS SAUF CARCANS)
	ELVIRE GENET (TOUS LES LIEUX)
	LAURE MAURIN (LACANAU, CARCANS)
	OPHÉLIA FAUCON (GRAYAN-ET-L'HÔPITAL, VENDAYS-MONTALIVET)
	LUCILLE ROY (TOUS LES LIEUX)
SUPERVISEUSE	EVELYNE JEANNOT

Le **LAEP** a été fermé la 2^{ème} semaine des petites vacances scolaires (février, avril, octobre), les trois premières semaines d'août, les deux semaines des vacances de fin d'année et les jours fériés.

L'équipe était constituée au départ de 11 professionnels : une accueillante référente à temps plein, 2 accueillantes à 0.20 Etp, 1 accueillante à 0.05 Etp (soit 8h/mois minimum) ,2 accueillantes salariées d'une association (mise à disposition du service par convention), 3 accueillants et un superviseur prestataire.

Principaux évènements de l'année :

- L'ouverture du premier LAEP itinérant sur le Médoc
- Ecriture du projet de fonctionnement, d'un guide de bienvenue et de la charte de l'accueillant
- L'aménagement des lieux avec la mutualisation du matériel du RPE et achat matériel spécifique LAEP
- La création de supports de communication (affiches et flyers)
- La semaine des portes ouvertes durant la semaine nationale petite enfance
- Le nom du LAEP « *La Bulle d'Alice* » proposé par les familles et les accueillants
- La participation du LAEP au forum départemental du Handicap à Vertheuil
- L'accueil d'une apprentie EJE sur le service pour 3 ans (à compter du mois de septembre 2022)
- Une formation commune pour toute l'équipe d'accueillants (décembre 2022 et mars 2023)
- Des articles dans la presse locale (journal du Médoc), dans les revues des communes (Carcans, Lacanau, Naujac-sur-Mer), dans la revue des enfants canaulais (ALSH La Husclade)

Indicateurs quantitatifs

Généralités:

En 2022, le LAEP itinérant a accueilli **83 enfants différents** accompagnés d'un parent proche.

64 familles différentes ont ouvert la porte de ces lieux, dont **35 étaient des nouveaux arrivants**.

Il est à noter, également que **21 familles ont fréquenté au moins deux lieux** différents définis pour la plupart comme suit :

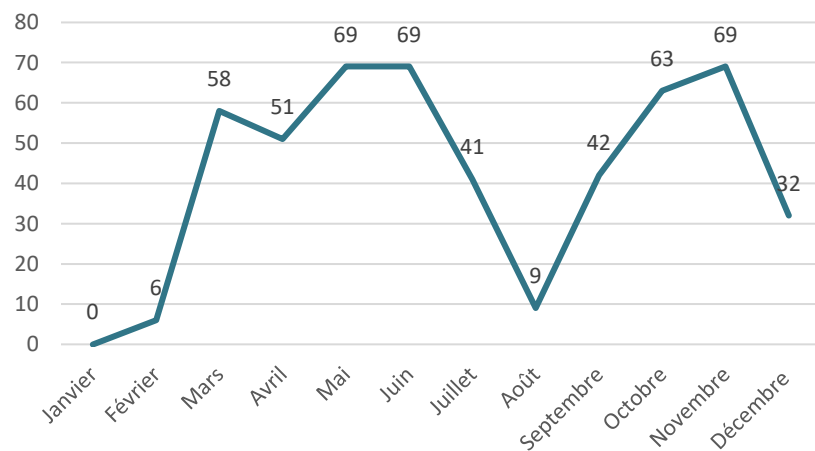
- ❖ CARCANS/LACANAU
- ❖ GRAYAN-ET-L'HÔPITAL/ VENDAYS-MONTALIVET

Présence et nouveaux enfants:

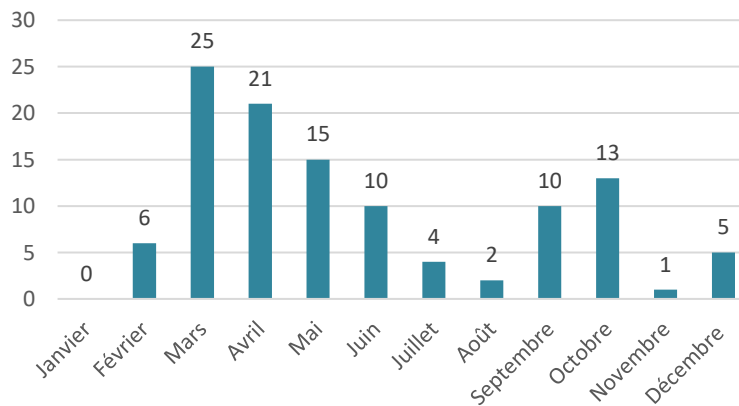
En moyenne, **50 enfants par mois** ont fréquenté les différents lieux avec de **nouveaux enfants** chaque mois.



NOMBRE DE PRESENCE enfants 2022



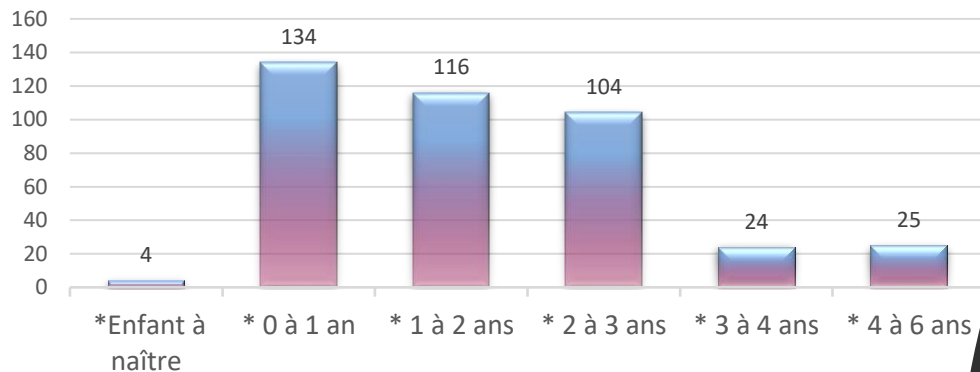
NOUVEAUX ENFANTS 2022
TOUS LIEUX CONFONDUS



Age des enfants

La grande majorité des enfants accueillis sont **âgés entre 0 et 3 ans**. Les plus représentés sont **les tout-petits âgés de 0 à 1 an**.

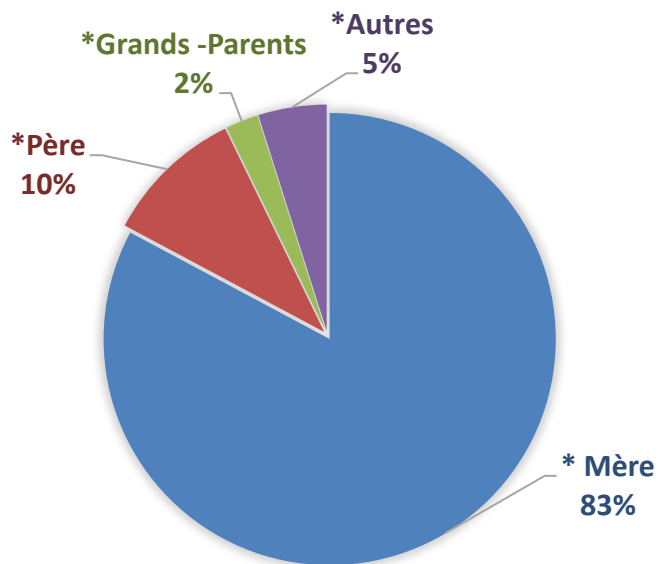
Age des enfants fréquentant Le LAEP itinérant "La bulle d'Alice" 2022



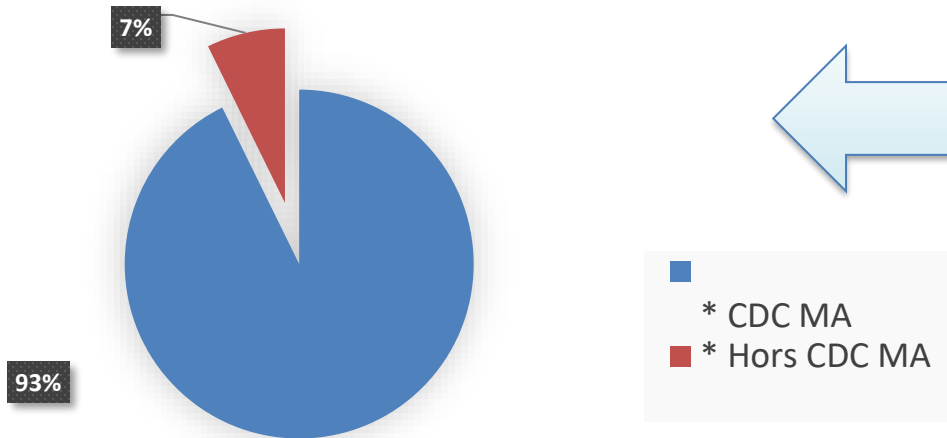
Lien de parenté de l'accompagnant

Lien de parenté de l'accompagnant

Les mères représentent la grande majorité des accompagnants. Il est noté la présence **des pères** et des grands-parents. La catégorie autre est composée de tantes, oncles, grands frères, **grandes sœurs**, professionnels et jeunes filles au pair.



Provenance géographique des familles 2022



Provenance géographique des familles :

La grande majorité des familles habite sur les communes de la CdC Médoc Atlantique.

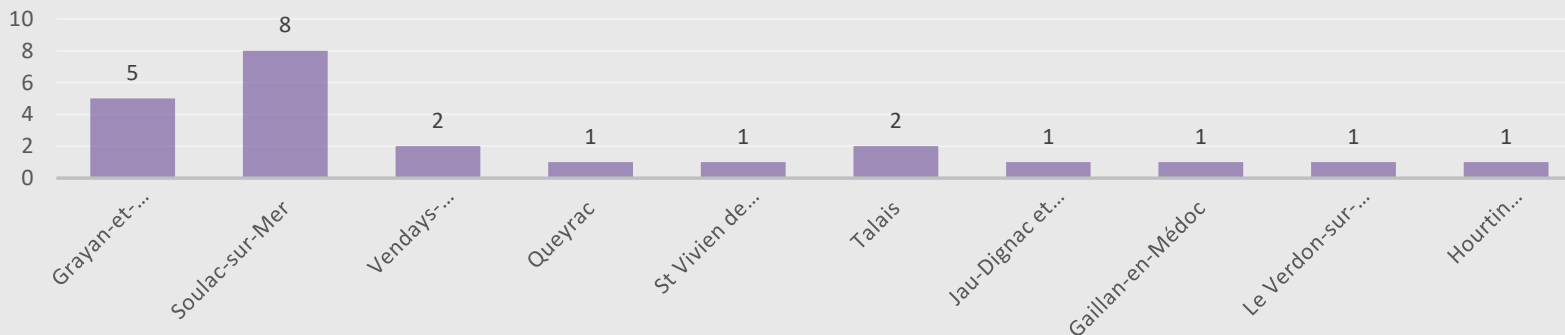
FOCUS PROVENANCE DES FAMILLES FREQUENTANT LE LAEP

Grayan-et-l'Hôpital :

Les familles qui fréquentent ce lieu **habitent principalement sur la commune de Soulac-sur-Mer et Grayan-et-l'Hôpital**. Il est à noter que les autres familles habitent sur des **communes situées au nord du territoire**.

En 2022, 23 familles différentes ont fréquenté le LAEP de Grayan-et-l'Hôpital.

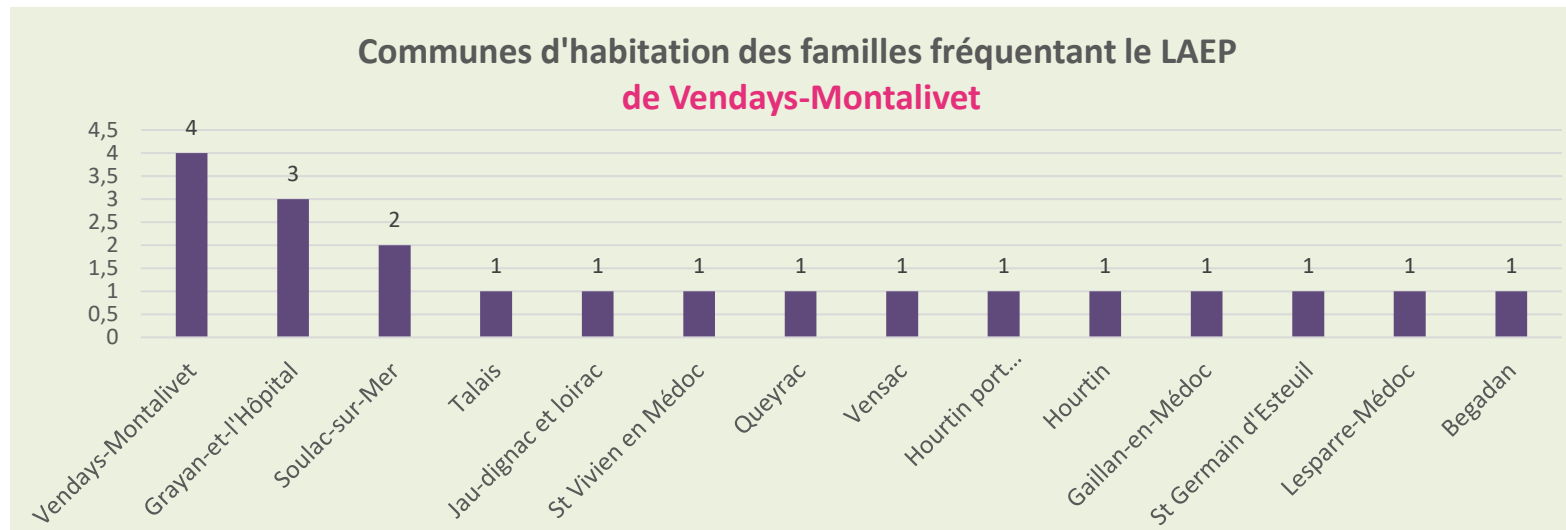
Commune d'habitation des familles sur le LAEP de **Grayan-et-l'Hôpital**-2022



Vendays-Montalivet :

Les familles qui fréquentent ce lieu habitent principalement sur les communes de Vendays-Montalivet, de Grayan-et-l'Hôpital et de Soulac-sur-Mer. Il est à noter que **ce lieu est fréquenté par des familles habitant sur le plus de communes différentes et sur des communes hors CDC.**

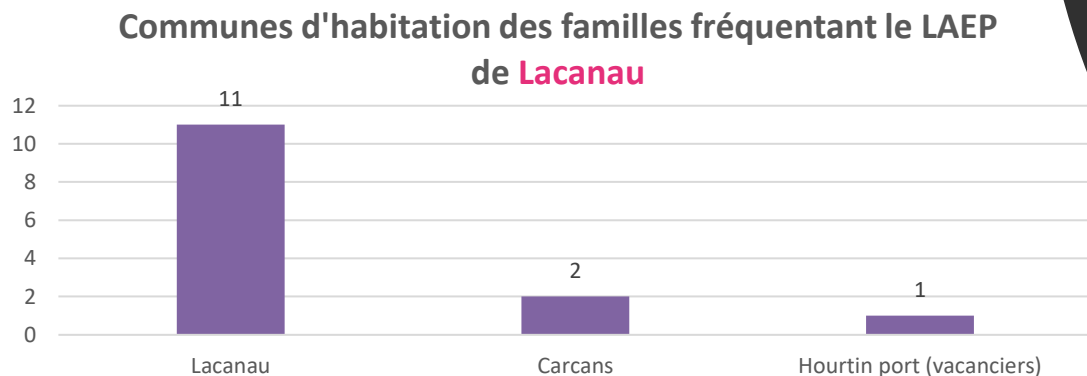
En 2022, 22 familles différentes ont fréquenté le LAEP de Vendays-Montalivet.



Lacatau :

Les familles qui fréquentent ce lieu **habitent pour la grande majorité sur la commune de Lacatau.**

En 2022, 14 familles différentes ont fréquenté le LAEP de Lacatau.



Rappel des objectifs du LAEP « La Bulle d'Alice » :

Le projet du service reprend les caractéristiques de la première Maison Verte en se fixant trois objectifs principaux :

- Socialisation, mixité sociale et apprentissage de la citoyenneté
- La préparation à la séparation
- Prévention des troubles psychologiques dus à des difficultés dans la relation parent-enfant

Au sein du lieu d'accueil, **l'enfant** rencontre des pairs du même âge que lui. Il fait l'expérience de l'amitié, de la complicité, de l'entraide mais aussi de la rivalité, de la jalousie. Toutes ces nouvelles acquisitions sont faites en présence de la mère ou des parents qui accompagnent l'enfant. C'est donc en toute sécurité affective que l'enfant découvre la vie en société.

De leur côté, **les parents** lient aussi connaissance avec d'autres adultes présents. Dans ce lieu se côtoient des gens d'origines et de cultures différentes. Les intérêts, les modes d'éducation sont différents. Les parents éprouvent donc un certain plaisir à échanger leurs opinions et habitudes concernant la vie quotidienne. Ce lieu donne l'opportunité aux jeunes mères et pères, célibataires, femmes au foyer, qui se sentent isolés, de rencontrer d'autres parents qui ont des enfants du même âge. Les familles se trouvent des intérêts voire des problèmes communs et se sentent moins seules. Dans ce lieu de pluralité culturelle et sociale dès le plus jeune âge, l'apprentissage de la citoyenneté et la mixité sociale se font de façon spontanée.



Lieu d'Accueil Enfant Parent

Accès libre et Gratuit

Pour les enfants de moins de 6 ans

Accompagnés d'un adulte familial

Le lundi à Lacanau (pôle de l'aiguillonne) de 9h à 12h

Le mardi à Grayan-et-l'Hôpital (maison des associations) de 9h à 12h

Le mercredi à Carcans (salle Enavans) de 9h à 12h

Le jeudi à Vendays-Montalivet (salle RPA) de 15h à 18h



Contact : Maryse Bonnot 07 79 19 53 23
laep@ccmedocatlantique.fr



« Ici c'est bête comme chou :
on s'assied et on cause »

F.DOLTO

Perspectives pour 2023

RESSOURCES HUMAINES :

- Départ de 2 accueillants remplaçants
- Fin du partenariat avec l'APPEM – embauche Caroline MINVIELLE sur le service du LAEP et arrêt des remplacements effectués par Ophélia FAUCON
- Augmentation du nombre de séances à l'année pour Erwoan FROMENTIN et Elvire GENET
- Arrêt de l'intervention de Laure MAURIN pour des raisons de santé



EVENEMENTS:

- 1^{er} ANNIVERSAIRE DU LAEP :
- Portes ouvertes
- Fête de la Famille (Carcans)
- Accueil des nouveaux arrivants (Lacanau)



VIE DE L'EQUIPE:

- Une supervision par mois de deux heures au lieu d'une tous les deux mois d'une heure et demie
- Une réunion d'équipe par trimestre de deux heures au lieu d'une tous les deux mois d'une heure et demie.
- Formation commune sur l'aménagement des espaces

- ❖ Ouverture nouveau lieu à Soulac-sur-Mer
- ❖ Création de supports de communication

Finances

PARTICIPATIONS FINANCIERES

Nom de l'association	Manifestation / Action	Montant sollicité 2022	Subvention accordée en 2021	Proposition 2022
ICI ET MAINTENANT	14 ^{ème} festival Musical 'Océan	3 000 €	1 500 €	3 000 €
ASSOCIATION LES ECHAPPEES MUSICALES	6 ^{ème} édition	3 000 €	2 000 €	3 000 €
BDM 33	Les estivales de la BD	3 500 €	3 500 €	3 500 €
UNIVERSITE MUSICALE D'HOURTIN	26 ^{ème} édition Académie Internationale de musique Hourtin Médoc	8 000 €	1 800 €	6 500 €
ASSOCIATION SOCIO-CULTURELLE DE SAINT-VIVIEN	Le P'tit Montmartre	4 000 €	4 000 €	4 000 €
BALATA GOLF PRACTICE	Organisations de compétitions	2 000 €	2 000 €	2 000 €
LACANAU OCEHAND	Tournoi de Beach Handball Xpérience	4 000 €	3 000 €	4 000 €
LA FETE DES SAUVAGINIERS DE LA NATURE ET DES TRADITIONS	3 ^{ème} édition Fête des sauvaginiers	2 500 €	1 000 €	2 000 €
CARCANS FETE LA FORET	2 ^{ème} édition Fête de l'environnement de la forêt et des métiers du Médoc	10 000 €	6 000 €	6 500 €
JET NATURE PASSION	10 ^{ème} Médocaine de jet-ski	1 000 €	0 €	500 €
ASSOCIATION LES COMMERCANTS DE MAUBUISSON	Maubuisson en fête	3 000 €	0 €	2 000 €
SPORT ACADEMY	Triathlon Frenchman	10 000 €	5 000 €	5 000 €
ASSOCIATION COMMUNALE DU PHARE RICHARD	Fête du phare de Richard	3 000 €	0 €	2 000 €
COMITE DE SURF DE GIRONDE	Circuit compétition Opens territoriaux	5 000 €	3 000 €	3 000 €

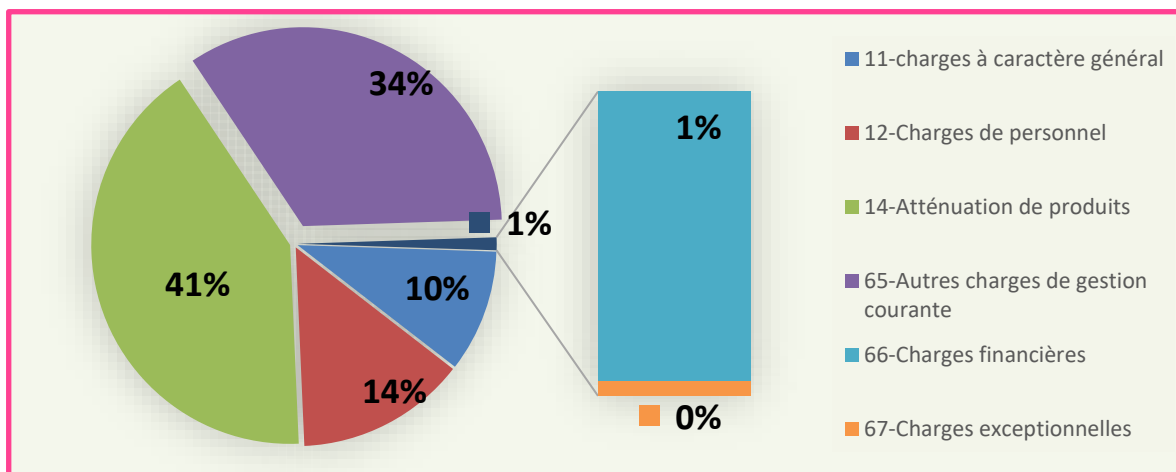
TOTAL : 47 000 €

BUDGETS

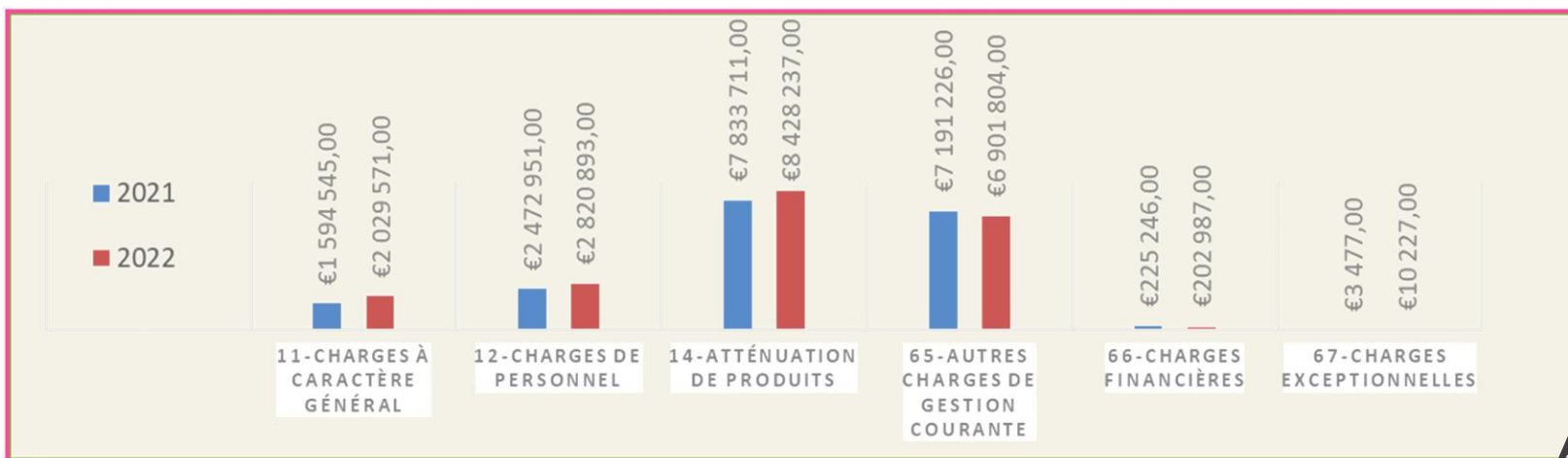
La communauté de communes Médoc Atlantique dispose de 6 budgets :

- Le budget principal de la Communauté de communes
- Le budget annexe « GEMAPI »
- Le budget annexe « ZAE Les Bruyères »
- Le budget annexe « Extension ZAE Palu de Bert »
- Le budget annexe « Extension ZAE La Meule »
- Le budget annexe « ZAE du Guadet »

Les dépenses de fonctionnement du budget principal

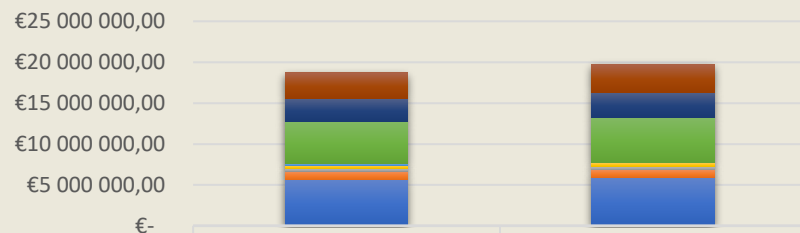


Evolution des dépenses de fonctionnement du budget principal



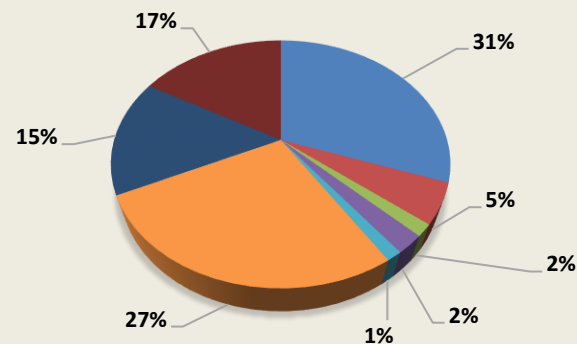
Les recettes de fonctionnement du budget principal

Evolution panier fiscal



	2021	2022
Fraction de TVA	€3 130 823,00	€3 440 324,00
TS	€2 857 582,00	€3 112 595,00
TEOM	€5 053 285,00	€5 460 424,00
Autres impôts	€242 824,00	€50 771,00
IFER	€447 106,00	€478 376,00
TASCOM	€289 279,00	€325 710,00
CVAE	€985 554,00	€934 627,00
CFE/20 % THRP/THRS	€5 689 085,00	€5 960 000,00

Panier fiscal 2022



CFE/20 % THRP/THRS	CVAE
TASCOM	IFER
Autres impôts	TEOM
TS	Fraction de TVA

La croissance des recettes fiscales est portée par la fraction de TVA destinée à compenser la perte de THRP (+ 9,89 %), la revalorisation des bases de CFE et THRS (+ 4,76%), la TASCOM (+ 12,7 %) et l'IFER (+ 7%)

Les produits de la TS et de la TEOM s'apprécie de plus de 8 %

En revanche, le produit de la CVAE se contracte de l'ordre de 5 %.

Les équilibres du budget principal

	BUDGET PRINCIPAL	
	2022	2021
Recettes réelles de fonctionnement	23 638 305,47 €	22 490 420,61 €
Dépenses réelles de fonctionnement	20 393 723,59 €	19 324 625,98 €
Excédent brut de fonctionnement	3 457 798,15 €	3 361 272,47 €
Epargne brute	3 244 581,88 €	3 165 794,63 €
Remboursement du capital dette	504 292,00 €	576 109,78 €
Epargne nette	2 740 289,88 €	2 589 684,85 €
Taux d'autofinancement brut	13,7%	14,1%
Encourt de la dette au 31/12/2022	4 538 832,32 €	5 043 124,97 €
Capacité de désendettement (en années)	1,4	1,6
Fonds de roulement au 01/01	6 963 674,18 €	
Fonds de roulement au 31/12	7 264 077,91 €	6 963 674,18 €
Fonds de roulement en nombre de jours de dépenses	130	132

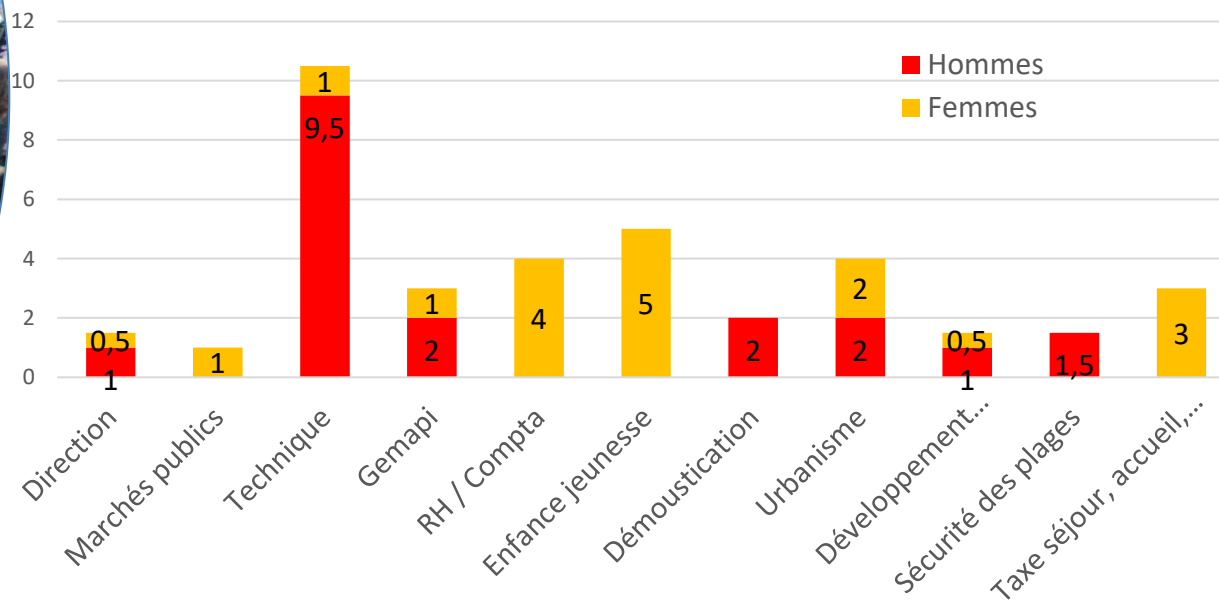
Ressources humaines

LES EFFECTIFS

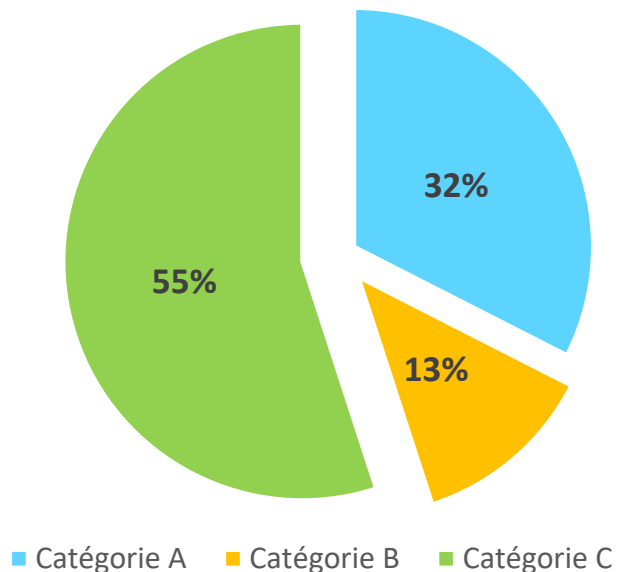
Les effectifs des agents permanents au 31 décembre 2022

	Hommes	Femmes	Total
Titulaires	14	17	31
Stagiaires	0	2	2
Contractuels	3	4	7
Total	17	23	40

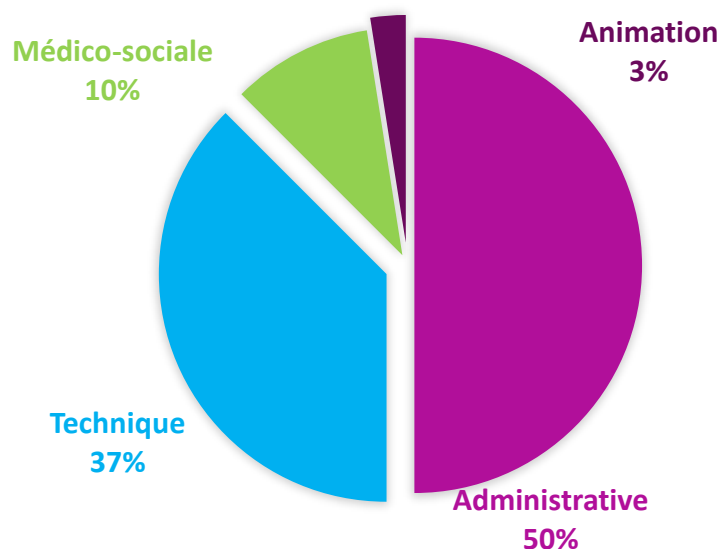
L'organisation par service des agents permanents



La répartition des agents permanents par catégorie

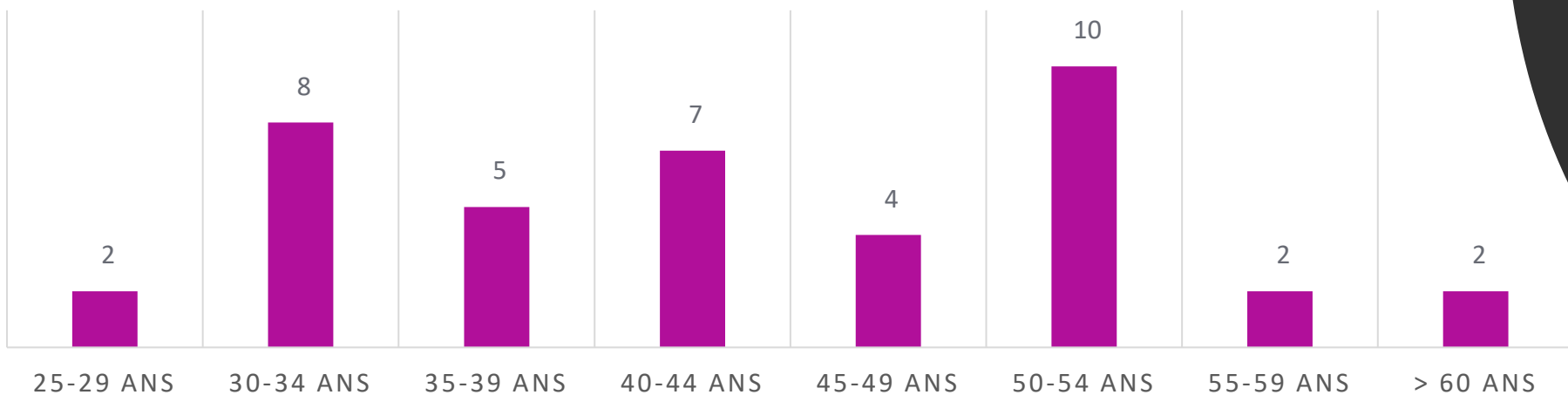


La répartition des agents permanents par filière

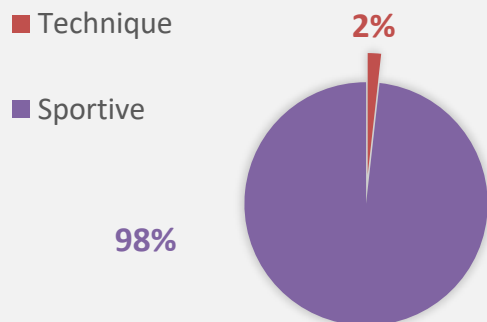


La pyramide des âges des agents permanents

■ Nombre d'agents



La répartition des agents saisonniers par filière

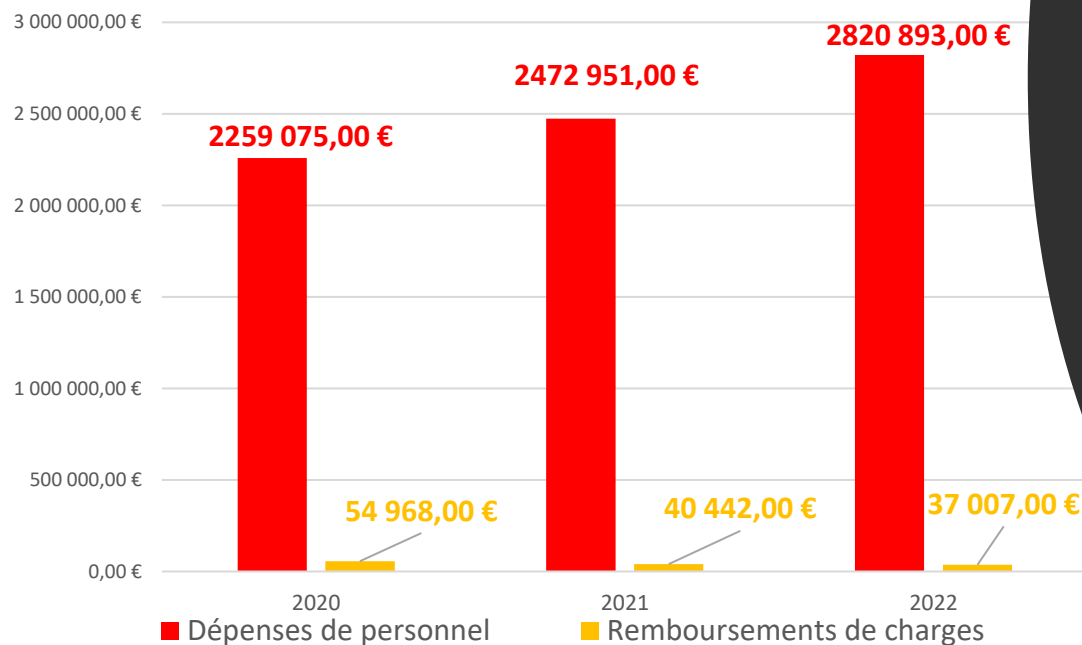


Les effectifs des agents saisonniers 2022

	Hommes	Femmes	Total
MNS	88	23	111
Agents des services techniques	2	0	2
TOTAL	90	23	113

L'évolution des dépenses de personnel 2020 - 2022

Les dépenses de personnels (chapitre 12) croissent de 14 % (347 K €) à la faveur de la revalorisation du point d'indice de 3,5 % à compter du 1er juillet 2022, de recrutements complémentaires et de l'allongement des périodes de surveillance des plages.



Les recrutements en 2022

- 1 assistante gestion paie et carrières
- 1 contrôleur de travaux voirie et Gemapi
- 1 remplaçante accueil LAEP
- 1 remplaçant congé maternité coordonnateur enfance jeunesse

MEDOC ATLANTIQUE

— Communauté de Communes —

De l'estuaire à l'océan !

9 rue du Maréchal d'Ornano
33780 Soulac-sur-Mer
05 56 73 29 26

sg@cmedocatlantique.fr

www.cmedocatlantique.fr

Carcans



Grayan-et-l'Hôpital



Hourtin



Jau-Dignac-et-Loirac



Lacanau



Le Verdon



Naujac-sur-Mer



Queyrac



Saint-Vivien-de-Médoc



Soulac-sur-Mer



Talais



Valeyac



Vendays-Montalivet



Vensac